
Modélisation des déterminants et des retombées de l'application des connaissances issues de la recherche psychosociale : Partie II étude de validation

François Chagnon, Ph.D.

Professeur et titulaire de la Chaire d'étude CJM-IU-UQÀM sur l'application des connaissances dans le secteur des jeunes et des familles en difficulté

Mathieu-Joël Gervais, Cand. Ph.D.

Étudiant au doctorat, Chaire d'étude CJM-IU-UQÀM sur l'application des connaissances dans le secteur des jeunes et des familles en difficulté

Septembre 2011

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

DÉPÔT LÉGAL – TRIMESTRE 2011

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES CANADA

ISBN : 978-2-924033-01-2

TABLE DES MATIÈRES

Problématique	9
1. Mise en contexte	9
2. Objectifs de la recherche.....	10
Section I : Méthodologie	11
1. Stratégie de recherche	11
2. Participants.....	11
3. Mesures	11
3.1. Analyse de documents d'archive	11
3.2. Entrevues individuelles	12
3.3. Recension des écrits	12
4. Variables à l'étude	12
5. Procédure	12
6. Analyse des données	13
Section II : Cadre théorique d'analyse	14
1. Déterminants de l'application des connaissances	14
1.1. Contexte social et politique.....	14
1.2. Mobilisation des organisations	14
1.3. Capacité des partenaires de la pratique	15
1.4. Mobilisation de l'équipe de recherche	16
1.5. Capacité des chercheurs	16
1.6. Relations entre chercheurs et partenaires de la pratique	16
1.7. Attributs des connaissances	17
2. Stratégies afin de soutenir l'application des connaissances.....	17
2.1. Les stratégies de dissémination.....	17
2.2. Les stratégies de résolution de problèmes	17
2.3. Les stratégies interactionnistes	18
2.4. Les stratégies de co-construction	18
3. Retombées de l'application des connaissances.....	18
4. Influence du partenariat sur le processus et les retombées de l'application des connaissances	21
4.1. Définition des structures de recherche en partenariat	21
4.2. Quels sont les spécificités des structures de recherche en partenariat?	21
4.2.1. Les déterminants associés aux structures de recherche en partenariat	22
4.2.1.1. Contexte social et politique.....	24
4.2.1.2. Mobilisation des organisations et capacité des partenaires.....	24
4.2.1.3. Mobilisation de l'équipe de recherche et capacité des chercheurs	25
4.2.1.4. Relations entre chercheurs et partenaires de la pratique	26
4.2.2. Les processus associés aux structures de recherche en partenariat.....	26
4.3. Les structures de recherche en partenariat favorisent-elles l'atteinte des retombées spécifiques?	27
4.3.1. Développement de nouveaux champs d'expertise	28
4.3.2. Avantages pour l'équipe de recherche	28
4.3.3. Augmentation de la crédibilité des partenaires	29
4.3.4. Valorisation des savoirs d'expérience et autonomisation	29

4.3.5. Rapprochement des chercheurs et partenaires de la pratique	29
4.3.6. Développement d'une culture réflexive.....	30
4.3.7. Qualité des pratiques et augmentation de l'influence politique.....	30
4.3.8. Qualité de l'organisation des services.....	30
Section III : Résultats	32
1. Les termes utilisés afin de désigner le concept d' « application des connaissances »	32
1.1. De nombreux termes utilisés.....	32
1.2. Des termes et des stratégies d'application des connaissances qui vont de pair .	33
1.3. Des différences selon les secteurs étudiés	33
2. Les déterminants qui favorisent l'application des connaissances.....	34
2.1. Déterminants liés au contexte social et politique.....	34
2.1.1. Valorisation/financement des stratégies d'application des connaissances .	34
2.1.2. Ressources pour la diffusion.....	35
2.2. Déterminants liés à la mobilisation des organisations	36
2.2.1. Culture organisationnelle et leadership.....	36
2.2.2. Planification des ressources	36
2.3. Déterminants liés à la capacité des partenaires.....	37
2.3.1. Habilités des partenaires.....	37
2.3.2. Réceptivité des partenaires	37
2.4. Déterminants liés à la mobilisation de l'équipe de recherche.....	38
2.5. Déterminants reliés à la capacité des chercheurs	39
2.5.1. Ouverture et habiletés	39
2.5.2. Efforts de diffusion et d'adaptation	40
2.6. Déterminants reliés aux relations entre chercheurs et partenaires.....	40
2.7. Déterminants reliés aux attributs des connaissances	41
2.7.1. Pertinence des connaissances.....	41
2.7.2. Adaptabilité des formats	42
2.7.3. Délais de production et de diffusion des connaissances	42
2.7.4. Validité des connaissances.....	42
3. Stratégies afin de favoriser l'application des connaissances	43
3.1. Typologie des stratégies utilisées.....	43
3.1.1. Stratégies de dissémination.....	43
3.1.2. Stratégies de résolution de problème	44
3.1.3. Stratégies interactionnistes.....	46
3.1.4. Stratégies de co-construction	47
4. Quelles sont les retombées de l'application des connaissances?	48
4.1. Retombées concordantes avec le cadre de l'ACSS (2009).....	49
4.1.1. Développement de nouveaux savoirs.....	49
4.1.2. Contributions aux publications scientifiques	49
4.1.3. Capacités de recherche.....	50
4.1.4. Développement de nouveaux champs d'expertise.....	50
4.1.5. Développement de réseaux de recherche.....	51
4.1.6. Élaboration de meilleures pratiques.....	51
4.1.7. Augmentation de l'influence politique	52
4.1.8. Qualité des pratiques.....	52
4.1.9. Qualité de l'organisation de services	52

4.1.10. Changements dans les attitudes/comportements de la population	53
4.1.11. Augmentation du bien-être de la population.....	53
4.1.12. Avantages économiques.....	54
4.2 Retombées autres que celles du cadre de l'ACSS (2009).....	54
4.2.1. Avantages pour l'équipe de recherche.....	54
4.2.2. Augmentation de la crédibilité des milieux partenaires.....	54
4.2.3. Rapprochement entre chercheurs et partenaires de la pratique.....	54
4.2.4. Valorisation des savoirs d'expérience/ autonomisation des partenaires.....	55
4.2.5. Développement d'une culture réflexive.....	55
4.2.6. Changements dans la conception des problèmes sociaux.....	55
5. Partenariat	56
5.1. Déterminants et processus associés exclusivement aux structures de recherche en partenariat.....	56
5.1.1. Déterminants associés recherche en partenariat	57
5.1.1.1. Contexte social et politique.....	57
5.1.1.2. Mobilisation des organisations	57
5.1.1.3. Capacité des partenaires.....	58
5.1.1.4. Mobilisation de l'équipe de recherche.....	59
5.1.1.5. Capacité des chercheurs	59
5.1.1.6. Relations entre chercheurs et partenaires.....	59
5.1.2. Processus associés aux structures de recherche en partenariat	60
5.2. Déterminants, stratégies et retombées de l'application des connaissances associées aux structures de recherche en partenariat	62
5.2.1. Déterminants de l'application des connaissances et structures de recherche en partenariat.....	64
5.2.1.1. Mobilisation des organisations	64
5.2.1.2. Capacité des chercheurs.....	66
5.2.1.3. Attributs des connaissances	66
5.2.2. Stratégies d'application des connaissances associées aux structures en partenariat	67
5.2.2.1. Stratégies de co-construction	67
5.2.3. Retombées de l'application des connaissances favorisées par le partenariat	67
5.2.3.1. Qualité des pratiques.....	67
5.2.3.2. Qualité de l'organisation de services	67
5.2.3.3. Bien-être de la population.....	68
5.2.3.4. Avantages pour l'équipe de recherche.....	68
5.2.3.5. Augmentation de la crédibilité des milieux partenaires.....	70
5.2.3.6. Rapprochement entre chercheurs et partenaires	70
5.2.3.7. Valorisation des savoirs d'expérience et autonomisation.....	70
5.2.3.8. Développement d'une culture réflexive.....	71
Section IV. Discussion et implication	73
1. Généralisation des conclusions de la Phase I.....	73
2. Influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et sur l'atteinte de retombées	76

3. Proposition d'un modèle explicatif de la production et de l'utilisation des connaissances en sciences humaines, sociales en arts et en lettres	78
Section V. Conclusion et limites	83
Limites et perspectives de recherche	84
Bibliographie.....	85
Annexe 1. Questionnaire	93
Annexe 2. Description des termes utilisés par secteurs	99
Annexe 3. Description des déterminants par secteurs	100
Annexe 4. Description des stratégies par secteurs	101
Annexe 5. Description des stratégies par projets	102
Annexe 6. Description des retombées par secteurs	103
Annexe 7. Description des retombées par secteurs	104
Annexe 8. Distribution des N=28 projets de recherche selon le score de partenariat obtenu	105
Annexe 9. Comparatif partenariat fort (N=14) vs faible (N=14)	106
Annexe 10. Comparatif des cas extrêmes selon le degré de partenariat.....	108

INDEX DES FIGURES

Figure 1. Retombées de l'application des connaissances	19
Figure 2. Retombées de l'application des connaissances en fonction du type de structure de recherche	28
Figure 3. Déterminants, processus et retombées associés aux structures de recherche en partenariat	72
Figure 4. Modèle explicatif de la production et de l'utilisation des connaissances en sciences humaines et sociales, arts et lettres	82

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Tableau comparatif des déterminants de l'application des connaissances selon le type de structure de recherche (universitaire ou partenariat)	22
Tableau 2. Tableau comparatif partenariat fort (N=14) vs faible (N=14)	63
Tableau 3. Tableau comparatif des cas extrêmes selon le degré de partenariat	63

PROBLÉMATIQUE

1. Mise en contexte

Depuis une dizaine d'années, on observe une mobilisation pour accroître l'application des connaissances issues de la recherche dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres. Par exemple, dans le domaine de l'intervention psychosociale et de la réadaptation, le réseau des centres jeunesse du Québec a consacré d'importants investissements financiers et organisationnels afin d'implanter des programmes et des pratiques fondés sur l'utilisation des connaissances scientifiques (Chagnon, Pouliot, Malo, Gervais, & Pigeon, 2010; Turcotte, Lamonde, & Beaudoin, 2009; Trocmé, Esposito, Laurendeau, Thomson, & Milne, 2009). Dans le milieu de l'éducation, une importance accrue est également accordée par les chercheurs et les écoles pour que les connaissances scientifiques produites soient davantage utilisées par les enseignants et leurs gestionnaires (Abrami, Lysenko, Janosz, Bernard, & Dagenais, 2010; Tardif & Zourhlal, 2005).

Cette mobilisation envers une meilleure utilisation des connaissances issues de la recherche se manifeste aussi au sein des organismes subventionnaires. Les investissements faits par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) afin de favoriser l'application des connaissances par le biais de divers programmes de bourses et de subventions sont illustratifs de cette mobilisation.

Malgré la mobilisation croissante des milieux de recherche, d'intervention et des organismes subventionnaires, la compréhension du processus et de la retombée de l'application des connaissances en sciences humaines, sociales, arts et lettres demeure incomplète. D'une part, on ne dispose pas, à ce jour, d'un modèle théorique valide en ce domaine qui fasse consensus afin de guider les actions visant à accroître l'application des connaissances (Chagnon, Houle, Daigle, Mishara, & Bardon, 2008; Nutley, Walter, & Davies, 2007). Plusieurs auteurs questionnent l'applicabilité des modèles d'application des connaissances développés dans les domaines médicaux et infirmiers et soutiennent le besoin de se doter d'une vision des éléments (déterminants, stratégies et retombées) qui sont propres aux sciences humaines, sociales, arts et lettres (Berthelette et al., 2008; Chagnon & Malo, 2006). D'autre part, on connaît encore mal les moyens les plus efficaces à mettre en place afin de favoriser le processus d'application des connaissances et l'atteinte de retombées dans ces secteurs. Afin de favoriser une meilleure utilisation des connaissances, les structures de recherche en partenariat, mettant à profit des échanges continus entre chercheurs et partenaires de la pratique, sont de plus en plus valorisées au sein des institutions et par les organismes subventionnaires (Barrington Research Group, 2005; Tribble et al., 2008). Bien que ces partenariats semblent engendrer des bénéfices tant pour les chercheurs que pour leurs partenaires de la pratique, peu d'études au sein du secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres ont examiné le processus d'application des connaissances, ses déterminants et ses retombées dans le contexte spécifique de structures de recherche en partenariat. L'état de la connaissance actuelle sur ces questions limite grandement le choix des meilleures stratégies afin soutenir la retombée de la recherche dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres.

C'est dans ce contexte que le FQRSC et la Chaire d'étude CJM-IU-UQÀM sur l'application des connaissances ont créé une alliance pour développer une meilleure compréhension du processus d'application des connaissances et ses retombées dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres. Ainsi, au printemps 2009, une première étude, menée auprès de N = 39 projets de recherches subventionnés par le FQRSC, a permis de proposer une modélisation préliminaire des déterminants, des stratégies et des retombées de l'application des connaissances issues spécifiquement de la recherche psychosociale (Gervais & Chagnon, 2010). L'étude a notamment souligné la spécificité de certains éléments en cause dans le processus d'application des connaissances et ses retombées dans le secteur psychosocial. Les résultats de cette étude ont été discutés et validés auprès des équipes de recherche participantes et des partenaires du FQRSC en décembre 2009.

Le deuxième volet de cette étude, visait à généraliser la première modélisation à d'autres secteurs de recherche subventionnés par le FQRSC, tout en portant une attention particulière au rôle des structures de recherche en partenariat dans le processus d'application des connaissances et sur ses retombées. Ce rapport présente les résultats du deuxième volet de cette étude.

2. Objectifs de la recherche

La présente étude a pour but d'améliorer la compréhension de l'application des connaissances dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres par l'atteinte de deux objectifs :

(1) Examiner dans quelle mesure la modélisation réalisée à la Phase I de l'étude (Gervais & Chagnon, 2010) peut être généralisée à d'autres secteurs de recherche. Plus spécifiquement, il est visé, par l'atteinte de cet objectif, d'identifier les éléments communs pouvant être généralisés, ainsi que les facteurs différentiels, si existant, selon les secteurs de recherche.

(2) Examiner l'influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et sur l'atteinte de retombées. Plus précisément, cet objectif vise à vérifier si les projets des recherches misant sur une structure de recherche en partenariat diffèrent des autres types de projets quant au processus d'application des connaissances, ses déterminants et ses retombées.

Ce document comprend cinq parties. La première partie décrit l'approche méthodologique de l'étude. On y retrouve la stratégie de recherche utilisée, ainsi qu'une description de l'échantillon, des mesures et de la méthode d'analyse employée. La seconde partie du document présente le cadre théorique d'analyse. Ce cadre d'analyse est issu de la Phase I de l'étude (Gervais & Chagnon, 2010) et d'une recension de la littérature sur la mise en place de structures de recherche en partenariat dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres. Par la suite, la troisième partie présente les résultats de la présente étude. Dans la quatrième section, nous discutons des résultats et proposons un modèle ajusté de l'application des connaissances prenant pour compte l'ensemble des secteurs. Enfin, la cinquième partie présente les conclusions de l'étude ainsi que des pistes prioritaires pour la poursuite de l'avancement des connaissances en ce domaine.

SECTION I : MÉTHODOLOGIE

1. Stratégie de recherche

L'étude adopte une stratégie qualitative fondée sur la comparaison du degré d'appariement entre une modélisation théorique du processus d'application des connaissances et de ses retombées et les observations empiriques relevées auprès d'un échantillon d'équipes de différents secteurs de recherche financés par le FQRSC. La triangulation méthodologique des sources de données et des informateurs est utilisée afin de maximiser la validité interne de l'étude (Blaikie, 1991; Jick, 1979).

2. Participants

En 2009-2010, le FQRSC soutenait 6 projets¹ novateurs, 28 projets au sein de regroupements stratégiques (RG), 115 projets au sein d'équipes de recherche (SE), 9 projets au sein d'instituts et centres affiliés universitaires (CAU- IU) et 31 projets de recherche/création. Un échantillon intentionnel (Patton, 2002) a été déterminé conjointement avec le FQRSC sur la base des critères suivants : a) degré d'implantation du projet; b) importance de l'activité et du financement; c) intensité des activités visant à soutenir l'application des connaissances; d) intensité des activités de collaboration avec la pratique; e) secteur de recherche; f) types d'équipe. En se fondant sur ces critères, un échantillon de N = 28 projets a été sélectionné. Ces projets se répartissent en quatre secteurs :

a) Arts, culture et philosophie (RG=1; SE=3; projets recherche/création = 2)

b) Secteur psychosocial (RG= 1; SE=4; CAU-IU=2)

c) Éducation, langues et communication (RG=1; SE=6)

d) Économie, gestion et gouvernance (RG=2; SE=5; projet recherche/création = 1)

Pour chacun des projets sélectionnés, le chercheur responsable du projet a été appelé à participer à une entrevue individuelle. Ce chercheur avait également comme rôle de fournir les documents d'archives pertinents à la compréhension du projet de recherche sélectionné.

3. Mesures

Trois sources principales d'information ont été utilisées : les documents d'archive; les entrevues individuelles; une recension des écrits sur les structures de recherche en partenariat dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres.

3.1. Analyse de documents d'archive

Deux types de documents ont été examinés. D'abord, une analyse des documents produits par les équipes (p.ex. rapports de recherche, demandes de subvention, etc.) a été effectuée afin d'enrichir la compréhension des données. Par la suite, les documents internes pertinents à la compréhension de l'historique, de la mission, de l'organisation du travail et de la gestion des équipes à l'étude ont également été étudiés.

¹ Un projet correspond à un projet de recherche subventionné qui inclut à la fois des chercheurs et des partenaires des milieux de pratique.

3.2. Entrevues individuelles

Des entrevues individuelles d'une durée moyenne de 1h30 ont été effectuées avec les chercheurs sélectionnés au sein de chaque projet (N=28). Afin de diriger les entrevues, un canevas a été développé spécifiquement pour cette étude et prétesté afin de vérifier sa validité (*voir Annexe I*).

3.3. Recension des écrits

Afin de répondre au deuxième objectif de l'étude visant à développer un cadre théorique qui servirait de guide pour l'analyse thématique, une recension des écrits sur les structures de recherche en partenariat dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres a été réalisée. À cette fin, les bases de données les plus courantes dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres ont été consultées (Eric; KU-UC; Medline; PsyInfo; Social Services Abstracts; Science Communication; Web of Science).

4. Variables à l'étude

Quatre catégories de variables ont été examinées:

(1) Les déterminants ciblés afin de favoriser l'application des connaissances. Il s'agit ici des facteurs clés sur lesquels les chercheurs et les partenaires misent afin de maximiser les retombées issues de la production et de l'application des connaissances au sein d'un projet de recherche.

(2) Les stratégies et les activités mises en œuvre pour favoriser l'application des connaissances. Cette catégorie représente la nature, la fréquence et la qualité des activités mises en place par les chercheurs afin de diffuser, d'adapter et de faciliter l'utilisation des connaissances qu'ils produisent ainsi que le soutien à l'utilisation auprès des partenaires.

(3) Les retombées obtenues suite au processus de production et d'application des connaissances. Cette catégorie représente les retombées obtenues suite à la mise en place d'activités qui visent à maximiser la production et l'application des connaissances. Deux types de retombées ont été analysées, soient les retombées directes et indirectes (Davies, Nutley, & Walter, 2005).

(4) L'influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et sur l'atteinte de retombées. Trois éléments ont été examinés au sein de cette catégorie de variable. D'abord, les déterminants propres à la mise en place de structures de recherche en partenariat. Deuxièmement, les processus associés à la mise en place de structures de recherche en partenariat. Enfin, le type de retombées favorisé par la mise en place de structures de recherche en partenariat.

5. Procédure

Un cadre d'analyse, issu de la Phase I de l'étude (Gervais & Chagnon, 2010) et d'une recension de la littérature sur la mise en place de structures de recherche en partenariat dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres, a d'abord été élaboré. Les projets constituant l'échantillon (N=28) ont ensuite été sélectionnés conjointement avec le FQRSC. Dans chacun des projets sélectionnés, un répondant clé a été identifié afin d'agir comme représentant du cas. Les entrevues individuelles ont ensuite été effectuées afin de répondre aux deux objectifs de l'étude. Les résultats ont été discutés et enrichis à

partir des discussions entre les partenaires du FQRSC et l'équipe de la Chaire sur l'application des connaissances.

6. Analyse des données

Les données recueillies lors des entrevues et de l'analyse des documents d'archive pour chacun des cas ont été codifiées à l'aide du logiciel Nvivo7 selon le principe de décontextualisation-recontextualisation du corpus (Deschenaux & Bourdon, 2005). Une grille préliminaire de codification a été développée à cette fin à partir des quatre catégories de variables à l'étude présentées à la section 4. Les données d'entrevues ont été transcrites intégralement et jumelées aux éléments contextuels obtenus par l'analyse de documents d'archive. Celles-ci ont ensuite fait l'objet d'une analyse selon trois phases : condensation; organisation et présentation des données; interprétation et vérification des conclusions (Miles & Huberman, 1994). La phase de condensation consiste à réduire le volume des données recueillies en vue de les synthétiser et d'en extraire les éléments essentiels en fonction des thèmes de la recherche et du cadre théorique. La phase d'organisation et de présentation consiste à rassembler l'information et à en dégager des conclusions (Miles & Huberman, 1994). La phase d'interprétation et de vérification des conclusions permet d'attribuer une signification aux données synthétisées, condensées et organisées (Lessard-Hébert, Goyette, & Boutin, 2001). Pour ce faire, les données ont été mises en correspondance avec la littérature spécialisée sur ce sujet afin de faire ressortir l'essence du phénomène étudié.

Afin de répondre au premier objectif de l'étude, une stratégie d'analyse par appariement a été utilisée (Yin, 2009). D'abord, selon un mode déductif, le modèle théorique initialement développé dans le secteur psychosocial (Gervais & Chagnon, 2010) a été utilisé comme cadre de référence afin de comparer les déterminants, les stratégies et les retombées de l'application des connaissances tels que retrouvés suite à l'analyse des données. Ensuite, de façon prospective et sur la base de cette première analyse, un modèle ajusté a été développé afin de rendre compte de la diversité des secteurs de recherche subventionnés par le FQRSC.

Afin de répondre au deuxième objectif de l'étude, l'approche inductive générale (Blais & Martineau, 2006), qui vise à réduire les données brutes pour en extraire le sens, a été utilisée. Cette approche itérative se base sur une lecture détaillée des données brutes pour faire émerger des catégories et intégrer celles-ci dans un cadre de référence ou un modèle. Afin de mieux comprendre l'influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et l'atteinte de retombées, l'analyse a porté sur trois thématiques: (1) les déterminants associés à la mise en place de structures de recherche en partenariat; (2) les processus associés à la mise en place de structures de recherche en partenariat; (3) le type de retombées favorisé par la mise en place de structures de recherche en partenariat.

SECTION II : CADRE THÉORIQUE D'ANALYSE

La section suivante présente le cadre théorique utilisé afin de guider l'analyse et l'interprétation des données recueillies lors de l'étude. Trois composantes de ce cadre seront d'abord décrites: (1) une recension des déterminants les plus importants afin de favoriser l'application des connaissances tels que retrouvés lors de la Phase I de l'étude (Gervais & Chagnon, 2010); (2) les stratégies d'application des connaissances rapportées par les équipes de recherche lors de la Phase I; (3) un cadre conceptuel afin de mesurer les retombées de l'application des connaissances, lequel été développé à partir des résultats de l'étude menée à la phase I ainsi que suite à une recension critique des écrits. Enfin, la dernière partie de cette section recense les études ayant examiné l'influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et l'atteinte de retombées.

1. Déterminants de l'application des connaissances

Les paragraphes qui suivent présentent succinctement les résultats de la Phase I concernant les déterminants de l'application des connaissances. Ces déterminants peuvent être classés en sept grandes catégories: (1) contexte social et politique; (2) mobilisation des organisations; (3) capacité des partenaires de la pratique; (4) mobilisation de l'équipe de recherche; (5) capacité des chercheurs; (6) relations entre chercheurs et partenaires de la pratique; (7) qualité des connaissances.

1.1. Contexte social et politique

La recherche montre que deux types de déterminants liés au contexte social et politique sont associés à l'application des connaissances et l'atteinte de retombées. D'une part, il est démontré qu'un contexte économique et politique favorable facilite la mise en oeuvre de stratégies pour soutenir l'application des connaissances (Dobrow, Goel, & Upshur, 2004; Greenhalgh, Robert, Bate, MacFarlan, & Kyriakikou, 2005; Lomas, 1993; Rycroft-Malone, 2008). À ce chapitre, les organismes subventionnaires auraient un rôle déterminant en assurant les ressources financières nécessaires à la mise en place de ces stratégies.

D'autre part, la décision chez les partenaires et les organisations d'utiliser les connaissances scientifiques serait en partie tributaire de la technologie disponible pour diffuser les connaissances produites (Dobrow et al., 2004; Greenhalgh et al., 2005; Lomas, 1993). Ainsi, la littérature souligne l'importance de soutenir la diffusion des résultats de recherche par des centres de transfert ainsi que divers médias (journaux, radio, télévision) qui sont complémentaires aux publications scientifiques et aux congrès. La mise sur pied de formations, destinées à aider les chercheurs et les étudiants à communiquer adéquatement des résultats de recherche aux médias, pourrait également être une stratégie bénéfique afin de favoriser l'application des connaissances.

1.2. Mobilisation des organisations

La mobilisation des organisations serait une condition cruciale pour le développement et l'application des connaissances. Cet élément, déjà souligné dans d'autres recherches, prendrait une emphase particulière dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres (Hemmelgarn, Glisson, & James, 2006; Levesque, 2009; Proctor et al., 2007; Trocmé et al., 2009). D'abord, la mise en place d'une culture organisationnelle favorable

au changement et réceptive à l'égard de la recherche favoriserait l'acquisition et l'application des connaissances scientifiques au sein des organisations (Dobrow et al., 2004; Dobrow, Vivek, Lemieux-Charles, & Black, 2006; Greenhalgh et al., 2005; Grimshaw et al., 2001; Hemsley-Brown & Sharp, 2003). Cette réceptivité aurait, en ce sens, une influence importante sur la motivation des praticiens et des gestionnaires à acquérir les connaissances, les comprendre et même participer à leur développement.

Plusieurs études démontrent également qu'afin de favoriser l'application des connaissances, la mobilisation est fonction du leadership des organisations (Rogers 1995; Zohar 2002). Ce leadership favoriserait l'établissement d'une vision claire et partagée quant aux processus qui doivent être mis en place et aux rôles que chacun des acteurs doit jouer, ce qui favoriserait, par la suite, l'application des connaissances et l'atteinte de retombées au sein de l'organisation (Barratt, 2003; Nutley & Davies, 2001). Enfin, ce leadership maximiserait la cohérence et l'efficacité des stratégies mises en place afin de soutenir l'application des connaissances tout en contribuant à un positionnement clair sur les objectifs de changements visés.

La mobilisation des organisations se traduirait également sous des aspects structuraux (Argyris & Schön, 1996; Werr & Stjernberg, 2003). Une planification efficiente de l'investissement de ressources (humaines, matérielles, financières) au sein de l'organisation serait un des éléments nécessaire afin de soutenir l'application des connaissances au sein des pratiques d'intervention et de gestion. Ces investissements pourraient, notamment, augmenter l'accessibilité aux connaissances scientifiques ou encore permettre une rétroaction sur l'atteinte des objectifs de changements visés suite à la mise en place de stratégies d'application des connaissances. Enfin, ces investissements pourraient également favoriser la formation du personnel afin de soutenir leurs compétences à utiliser les nouvelles connaissances.

1.3. Capacité des partenaires de la pratique

Outre la mobilisation des organisations, le soutien au développement et à l'application des connaissances serait également fonction de la capacité des partenaires à utiliser les connaissances. D'une part, la capacité des partenaires à utiliser les connaissances est augmentée par leurs habiletés. À ce niveau, l'application des connaissances serait augmentée lorsque les partenaires sont en mesure d'identifier leurs besoins en matière de connaissances (Dufault, 2004; Estabrooks, Floyd, Scoot-Findlays, O'Leary, & Gustha, 2003; Huberman, 1987) et d'évaluer la pertinence des connaissances produites pour leurs pratiques quotidiennes (Barratt, 2003; Dobbins, Ciliska, Cockerill, Barnsley, & DiCenso, 2002; Hemsley-Brown & Sharp, 2003; Rycroft-Malone et al., 2002).

D'autre part, cette capacité serait aussi influencée par leur réceptivité envers les connaissances scientifiques. Ainsi, plus les partenaires sont réceptifs, plus les avantages perçus d'utiliser des connaissances afin de guider leurs pratiques sont grands (Amara, Ouimet, & Landry, 2004; Dobbins et al., 2002; Rogers, 2003). Afin de favoriser cette réceptivité, la recherche montre l'importance de soutenir le sentiment d'efficacité des partenaires et que ceux-ci disposent du pouvoir nécessaire afin de changer leurs pratiques (Meijers et al., 2006; Suter, Vanderheyden, Trojan, Verhoef, & Armitage, 2007).

1.4. Mobilisation de l'équipe de recherche

La mobilisation des équipes de recherche est complémentaire à celles des organisations. La mobilisation procède, d'abord, par l'investissement de ressources (humaines, matérielles, financières) permettant de mener à terme les projets académiques mais également de soutenir l'application des connaissances au sein des milieux de pratique (Orlandi, 1996; Rogers, 2003). La planification de ces investissements serait, entre autre, facilitée par l'adoption d'un cadre réflexif éprouvé pouvant orienter les équipes de recherche dans leurs choix de stratégies et de ressources à déployer (Gervais & Chagnon, 2010; Estabrooks et al., 2008; Lapaige, 2010). L'élaboration d'un tel cadre réflexif permettrait de mieux orienter les stratégies et les ressources déployées et d'en augmenter leur efficacité.

1.5. Capacité des chercheurs

Les déterminants liés à la capacité des chercheurs ont trait, tout d'abord, aux habiletés des chercheurs et à leurs attitudes. L'importance accordée par les chercheurs à l'application des connaissances, ainsi que leurs habiletés à adapter les connaissances qu'ils produisent en fonction des besoins des partenaires seraient deux éléments liés à la capacité des chercheurs (Baumbusch et al., 2008; Landry, Amara, & Lamari, 2001). Ces caractéristiques personnelles des chercheurs influenceraient la réceptivité des partenaires envers les connaissances produites (Baumbusch et al., 2008; Rogers, 2003; Rycroft-Malone et al., 2002).

Outre ces attributs sur le plan des attitudes, les efforts déployés par les chercheurs afin de diffuser, mettre en contexte et valoriser les connaissances produites sont une autre condition nécessaire à l'application des connaissances (Graham et al., 2006; Rogers, 2003). À ce propos, la littérature souligne que ces efforts seraient primordiales afin de mettre en œuvre des stratégies visant à soutenir à long terme l'application des connaissances dans les milieux de pratique (Cousins & Leithwood, 1993; Dagenais, 2006; Hemsley-Brown & Sharp, 2003).

1.6. Relations entre chercheurs et partenaires de la pratique

En plus des caractéristiques des chercheurs, la littérature souligne l'importance des relations entre chercheurs et partenaires de la pratique afin de soutenir l'application des connaissances (Amara et al., 2004; Landry et al., 2001; Belkhodja, Amara, Landry, & Ouimet, 2007; Chagnon et al., 2008; Hemsley-Brown & Sharp, 2003; Graham et al., 2006). Il a en effet été démontré que des expériences de collaboration profitables avec des chercheurs améliorent les attitudes des partenaires vis-à-vis la recherche, et qu'elles augmentent la possibilité que ces partenaires s'engagent à nouveau dans une démarche d'application des connaissances (Hemsley-Brown & Sharp, 2003; Huberman & Thurler, 1991; Orlandi, 1996). Les relations entre chercheurs et partenaires de la pratique peuvent se structurer selon que les interactions sont formelles (dans le cadre des activités visant à mener à terme le projet de recherche) ou informelles (se produisant en dehors du cadre des activités liées à la recherche). Deux aspects favoriseraient l'application des connaissances : la fréquence des échanges formels et informels entre chercheurs et partenaires de la pratique et la mise en place d'opportunités et de mécanismes permettant d'assurer ces échanges (Belkhodja et al., 2007; Dagenais & Janosz, 2008; Jbilou, Amara, & Landry, 2007; Ouimet, Landry, Amara, & Belkhodj, 2006; Palinkas et al., 2008).

1.7. Attributs des connaissances

Les attributs des connaissances produites influencent leur potentiel d'utilisation (Estabrooks et al., 2003; Hancock & Easen, 2004; Kramer & Cole, 2003; Lomas, 2000). Quatre attributs sont particulièrement associés à une meilleure utilisation des connaissances, soient la pertinence en fonction des besoins, l'adaptabilité des formats, l'adéquation des délais de production et de diffusion ainsi que la validité. La pertinence des connaissances produites, telle que perçue par les utilisateurs, peut être augmentée lorsqu'il y a une adéquation entre le type de savoir disponible et les besoins, pratiques et valeurs des milieux de pratique (Estabrooks et al., 2003; Hancock & Easen, 2004). La production de connaissances dans des formats et des délais de production adaptés aux besoins des milieux de pratique permettrait également d'en augmenter leur utilisation (Lomas, 2000). Enfin, en plus des attributs précédents, afin d'être perçues comme fiables par les partenaires et utilisées dans les pratiques cliniques et de gestion, les connaissances produites devront également respecter les standards de validité scientifique (Kramer & Cole, 2003; Lomas, 2000).

2. Stratégies afin de soutenir l'application des connaissances

Il existe une diversité de stratégies afin de soutenir l'application des connaissances. Le cadre conceptuel proposé par Landry et ses collègues (2001) a été adopté dans cette présente étude afin de situer ces stratégies selon quatre grands groupes : dissémination; résolution de problème; interactionnistes; co-construction. Étant donné la complexité du processus de production et d'application des connaissances, l'emploi de plusieurs de ces stratégies de façon concomitante, par une même équipe de recherche, s'avère nécessaire (Elissalde & Renaud, 2010; Estabrooks et al., 2008; Graham et al., 2006; Tribble et al., 2008).

2.1. Les stratégies de dissémination

Les stratégies de dissémination visent à rendre accessible et à diffuser les connaissances produites par les équipes de recherche auprès de publics ciblés (Addis, 2002; Johnson, Green, Frankish, MacLean & Stachenko, 1996; Rogers, 2003). Par exemple, les colloques, les journées d'étude et les conférences-midis sont des activités de dissémination qui offrent l'opportunité d'un contact direct avec un auditoire. Les formes traditionnelles de diffusion des résultats de recherches, telles la production de bulletins synthèse, la publication d'articles et les présentations à des congrès scientifiques, peuvent également être employées afin de disséminer les connaissances produites par l'équipe de recherche. Enfin, soulignons que le développement de cours académiques, portant sur des thèmes couverts par l'équipe de recherche, est perçu comme une stratégie efficace afin de faire connaître les résultats de recherche et favoriser leur utilisation.

2.2. Les stratégies de résolution de problèmes

Les stratégies de résolution de problèmes visent à mieux reconnaître les besoins des milieux de pratique, afin de produire des connaissances en réponse à ces besoins (Dunn, 1983; Landry et al., 2001). Ces activités ont donc pour objectif d'assurer que les connaissances développées par l'équipe de recherche apportent des solutions en réponse aux besoins des partenaires, ou qu'elles leur permettent, au plan conceptuel, de développer une réflexion et une prise de position sur des enjeux importants dans leurs

milieux respectifs. À cet effet, la mise en place d'activités de consultation auprès de partenaires permettrait aux chercheurs de mieux comprendre les préoccupations et les réalités du terrain et d'initier des projets de recherche à partir des questions en émergence dans les milieux de pratique. Parallèlement, la mise en place de comités de développement peut également être employée afin de favoriser la participation des partenaires de la recherche et de la pratique dans la définition de la programmation de recherche. Ces comités de développement peuvent prendre plusieurs formes, allant des rencontres mensuelles informelles à la mise sur pied d'instances décisionnelles formelles tel un conseil d'administration.

2.3. Les stratégies interactionnistes

Les stratégies de type interactionniste ont pour objectif de soutenir l'application des connaissances en misant sur l'effet des échanges entre l'équipe de chercheurs et les milieux partenaires. On vise, ainsi, que ces échanges permettent des discussions entre chercheurs et partenaires de la pratique qui augmenteront l'utilité perçue et l'applicabilité des connaissances produites en fonction des contraintes et des caractéristiques des milieux au sein desquels évoluent les partenaires (Landry et al., 2001; Chagnon, Daigle, Gervais, Houle, & Béguet, 2009). Ces activités peuvent prendre la forme de séminaires interactifs, de formations ou encore de groupes de travail qui permettent des échanges soutenus entre les chercheurs et les partenaires.

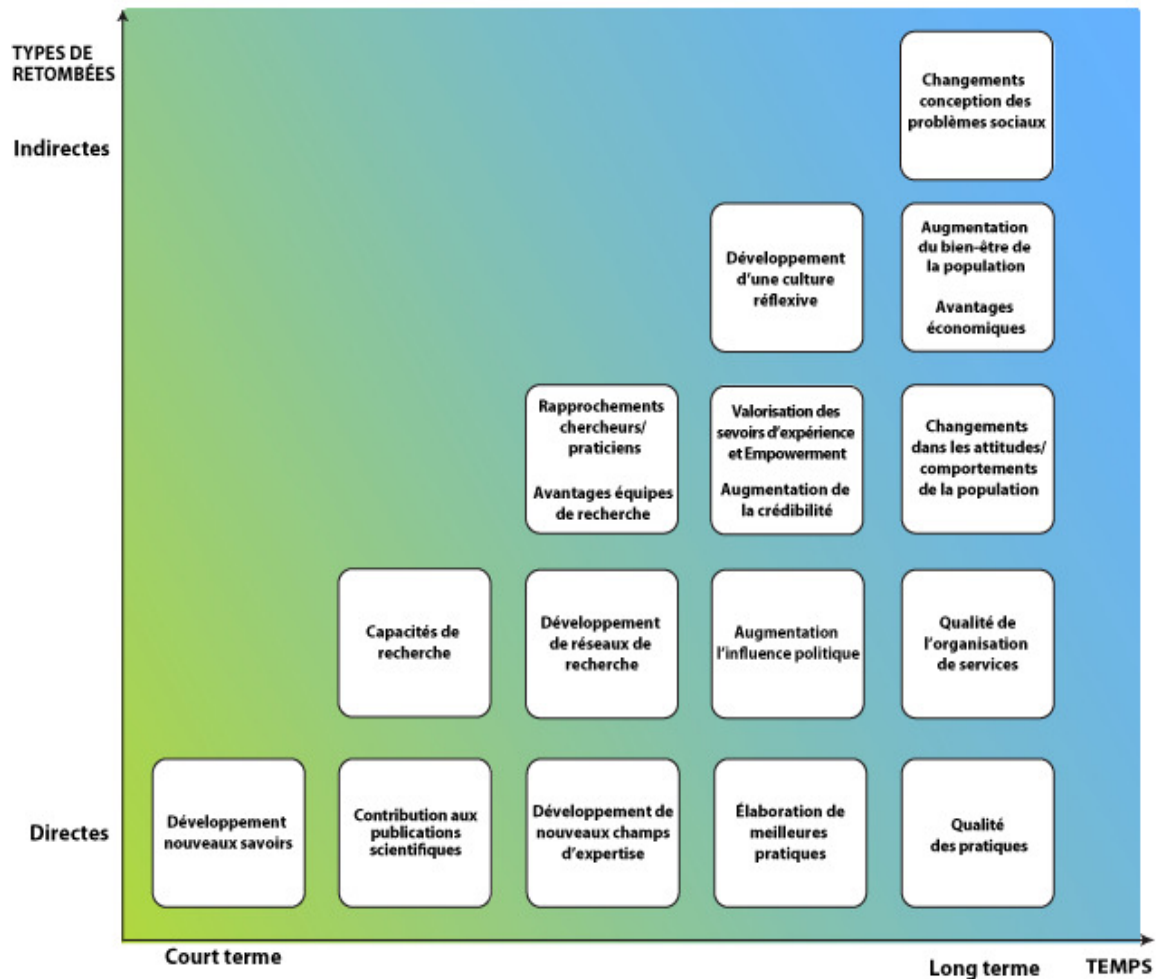
2.4. Les stratégies de co-construction

Les stratégies de co-construction se situent dans la lignée de celles dites interactionnistes. Elles se caractérisent par une forte implication des partenaires de la recherche et de la pratique à toutes les étapes de la recherche, allant du développement de la question à l'étude jusqu'à la diffusion des connaissances produites. Les stratégies de co-construction supposent la mise en place de mécanismes permettant l'intégration et la reconnaissance des connaissances propres aux partenaires ainsi qu'un partage équitable du pouvoir décisionnel entre les acteurs (Chagnon et al., 2009; Gabbay & le May, 2004; McWilliam et al., 2009). Ce type de stratégies, misant sur la collaboration étroite des milieux de recherche et des milieux partenaires, permettraient de mettre à profit les connaissances des partenaires et celles des chercheurs tout au long du processus de recherche.

3. Retombées de l'application des connaissances

Les retombées de l'application des connaissances regroupent «les effets prévus ou imprévus pouvant résulter directement ou indirectement de la production de nouvelles connaissances par des chercheurs et de leur diffusion» (Berthelette et al., 2008, p.3). La figure 1 présente un cadre conceptuel afin de classifier les retombées de l'application des connaissances. Ce cadre est basé sur les travaux effectués par l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS, 2009) ainsi que sur les résultats issus de la Phase I de l'étude (Gervais & Chagnon, 2010).

Figure 1. Retombées de l'application des connaissances



Tel que proposé au sein de la littérature (Davies et al., 2005; Lavis, Robertson, Woodside, McLeod, & Abelson, 2003; Nutley et al., 2007), les retombées de l'application des connaissances peuvent se classer selon deux critères. D'abord, l'axe des abscisses de la figure 1 montre l'évolution des retombées en fonction du temps (court, moyen ou long terme). Par exemple, le développement de nouveaux savoirs amènera des contributions aux publications scientifiques qui, à leur tour, contribueront à développer de nouveaux champs d'expertise et par le fait même, permettront d'élaborer de meilleures pratiques pour enfin avoir un impact distal sur la qualité des pratiques.

Un deuxième critère utilisé afin de classer les retombées a trait au type de retombées (directes ou indirectes). Selon le cadre des retombées de l'application des connaissances ici proposé, les retombées situées au pôle supérieur de l'axe des ordonnées de la figure 1 sont celles les plus indirectement reliées à la production et à l'utilisation de connaissances scientifiques. Le mécanisme de production des retombées est ainsi conceptualisé comme incrémentiel, au sens où celles-ci se produiront selon une chaîne causale dans laquelle les effets se cumulent au fil du temps (Lavis et al., 2003; Rich, 1997). Tel qu'illustré dans la figure 1, plus les retombées sont distales, plus celles-ci auront tendance à être de nature indirectes et complexes (Davies et al., 2005; Nutley et al., 2007).

Les retombées les plus directes et proximales ont trait à la production de connaissances. Les contributions aux connaissances d'un projet de recherche ou d'un corpus de recherche comprennent le développement de nouveaux savoirs ou de nouvelles méthodes de recherche ainsi que les contributions aux publications scientifiques. À court terme, nous retrouvons également le renforcement des capacités des équipes de recherche à produire de la recherche en raison d'une augmentation des ressources.

Les retombées à moyen terme, quant à elles, peuvent être conceptualisées sur un continuum, allant des retombées directement associées à la production ou à l'utilisation de connaissances scientifiques aux retombées plus indirectes. Les retombées les plus directes ont trait au développement de nouveaux champs d'expertise et de nouveaux réseaux de recherche. Ces retombées comprennent également l'élaboration de meilleures pratiques sur lesquelles les milieux de pratique peuvent s'appuyer pour prendre des décisions ainsi que les changements au sein des politiques gouvernementales (augmentation de l'influence politique).

Cinq retombées se produisant à moyen terme seraient plus indirectement associées à la production ou à l'utilisation de connaissances scientifiques. Soulignons d'abord les retombées ayant trait aux avantages pour l'équipe de recherche, qui incluent l'augmentation de la qualité de la formation des étudiants, l'accès à plus de ressources et à de nouvelles connaissances, une meilleure validité des données de recherche produites ainsi que l'amélioration des programmations de recherche. Une autre forme de retombée, sur les milieux partenaires cette fois, a trait à une augmentation de leur crédibilité sur la scène politique. Le rapprochement des chercheurs et des partenaires de la pratique ainsi que la valorisation et l'autonomisation («empowerment») des milieux de pratique sont également vues comme deux retombées indirectes se produisant à moyen terme. Une dernière retombée à moyen terme serait le développement d'une culture réflexive, qui découlerait de la mise en place de mécanismes d'échanges entre chercheurs et milieux de pratique ainsi que des activités déployées afin de favoriser l'utilisation des connaissances. La culture réflexive favoriserait à la fois une prise de décision basée sur les données scientifiques par les milieux de pratique et une meilleure compréhension de la réalité de l'intervention par les chercheurs.

À plus long terme, toujours selon ce même continuum de relation causale, on retrouve les retombées associées à la qualité des pratiques cliniques et de gestion dans les organisations offrant des services à la population. Celles-ci sont suivies des retombées ayant trait à l'augmentation de l'efficacité et de la qualité de l'organisation des services ainsi que celles reliées aux changements d'attitudes et de comportements au sein de la population. De façon plus indirecte, on retrouvera les retombées liées à l'amélioration du bien-être de la population grâce à des progrès réalisés dans les secteurs de la prévention, du diagnostic ou du traitement ainsi que les avantages économiques découlant de l'amélioration de la santé de la population active. Enfin, la retombée à long terme la plus indirecte du modèle est celle reliée aux changements de conceptions des problèmes sociaux, soit la reconnaissance de l'importance d'un problème social ou encore les changements des mentalités au sein de la société.

4. Influence du partenariat sur le processus et les retombées de l'application des connaissances

Cette quatrième section recense les études ayant examiné l'influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et l'atteinte de retombées. Suite à une définition du concept de structure de recherche en partenariat, les caractéristiques spécifiques associées à la mise en place de telles structures seront explorées. Enfin, les retombées associées à la mise en place de structures de recherche en partenariat seront décrites.

4.1. Définition des structures de recherche en partenariat

Les travaux sur le partenariat témoignent de la difficulté à bien cerner la nature du concept de structures de recherche en partenariat. En effet, les relations entre chercheurs et partenaires dans le cadre d'un projet de recherche en partenariat peuvent prendre de multiples formes et différer selon leur durée, leur fréquence, la qualité des relations ainsi que dans leur degré de formalisation (Brown, Bammer, Batliwala, & Kunreuther, 2003; Savard, Turcotte, & Beaudoin, 2003). Bien qu'il existe plusieurs définitions du concept de structures de recherche en partenariat, quatre caractéristiques principales de celles-ci font consensus au sein de la littérature:

(1) Elles résultent d'une entente réciproque entre deux parties, soit les chercheurs et les partenaires de la pratique. Cette entente est souvent structurée de façon formelle par un protocole officiel signé par les deux parties ou encore par l'établissement d'une structure faisant l'objet d'un accord (Dhume, 2001; Thompson, Story, & Butler, 2002).

(2) Elles demandent le partage d'un objectif qui est commun aux chercheurs et aux partenaires de la pratique. Cet objectif doit être bien défini et réaliste en fonction des ressources disponibles. Il devra également répondre à la fois aux intérêts et préoccupations des chercheurs et à ceux des partenaires de la pratique (Brown et al., 2003; McAneney, McCann, Prior, Wilde, & Keea, 2010; Stokols, 2006; Thompson et al., 2002; Walter, Davies., & Nutley, 2003).

(3) Elles requièrent que les chercheurs et les partenaires de la pratique partagent et mettent en commun leurs ressources et expertises. À cette fin, des «allers-retours» réguliers doivent avoir lieu entre le monde de la recherche et celui de la pratique. Ces échanges réciproques favoriseront la participation conjointe des chercheurs et des partenaires dans chacune des étapes du processus d'application des connaissances (Brown et al., 2003; Cargo et Mercier, 2008; Dhume, 2001; Elissalde & Renaud, 2010; Power et al., 2005).

(4) Elles se développent selon un processus itératif qui se construit au fil du temps. Les projets de recherche qui s'appuient sur une structure de recherche en partenariat demandent donc des investissements substantiels en terme de temps et de ressources (Kramer & Wells, 2005; Mohrman & Shani, 2008; Thompson et al., 2002).

4.2. Quels sont les spécificités des structures de recherche en partenariat?

Les projets de recherche misant sur une structure en partenariat diffèreraient des autres types de structures quant aux déterminants et aux processus mis en place afin de favoriser l'application des connaissances et ses retombées. En se basant sur une recension des

écrits en ce domaine, la prochaine section vise à mieux définir les spécificités associées aux structures de recherche en partenariat.

4.2.1. Les déterminants associés aux structures de recherche en partenariat

Certains déterminants semblent essentiels afin d'assurer la mise en place de structures de recherche en partenariat. Ces déterminants sont reliés au contexte social et politique, à la mobilisation des organisations, à la capacité des partenaires, à la mobilisation de l'équipe de recherche, à la capacité des chercheurs et aux relations entre chercheurs et partenaires de la pratique. À titre de comparaison, le tableau 1 présente, en synthèse, les résultats d'une analyse comparative des déterminants de l'application des connaissances dans les structures de recherche universitaires et de partenariat.

Tableau 1. Tableau comparatif des déterminants de l'application des connaissances selon le type de structure de recherche (universitaire ou partenariat)

		<i>Structure universitaire²</i>	<i>Structure en partenariat</i>
▶ Contexte social/politique	▼ Contexte économique et politique	oui	oui
	Valorisation/ Soutien au financement de l'application des connaissances	oui	oui
	Financement des structures de recherche en partenariat		oui
	Valorisation des connaissances issues de recherches en partenariat		oui
	▼ Ressources pour la diffusion	oui	oui
	Médias/centres de transfert pour la diffusion des connaissances	oui	oui
	Formations sur la communication aux médias	oui	oui
▶ Mobilisation des organisations	▼ Culture organisationnelle	oui	oui
	Culture de travail ouverte au changement	oui	oui
	Réceptivité envers l'utilisation des connaissances	oui	oui
	▼ Leadership	oui	oui
	Clarté de la vision, des rôles et des mandats	oui	oui
	Cohérence et efficacité des stratégies mises en place	oui	oui
	Positionnement clair sur les objectifs de changement	oui	oui
	▼ Planification des ressources	oui	oui
	Mécanismes de rétroaction et formation/ accessibilité aux connaissances	oui	oui
	Temps nécessaire pour l'implication dans les activités de partenariat		oui
	Ressources supplémentaires pour maintien du partenariat		oui

² Projet de recherche mené au sein d'une structure composée uniquement de chercheurs, stagiaires de recherche postdoctorale ou d'étudiants de deuxième et troisième cycle (FQRSC, 2011).

		<i>Structure universitaire</i>	<i>Structure en partenariat</i>
▶ Capacité des partenaires	▼ Habiletés	oui	oui
	Identification des besoins en matière de connaissances	oui	oui
	Évaluation de la pertinence des connaissances produites	oui	oui
	Participation aux différentes étapes d'un projet de recherche		oui
	▼ Réceptivité	oui	oui
	Avantages perçus des connaissances produites	oui	oui
	Sentiment d'efficacité/pouvoir de changement	oui	oui
	Avantages perçus du partenariat pour la pratique		oui
▶ Mobilisation de l'équipe de recherche	▼ Adéquation des ressources	oui	oui
	Suffisance pour assurer l'application des connaissances	oui	oui
	Cadre réflexif orientant stratégies et ressources déployées	oui	oui
	Infrastructures nécessaires pour soutenir les activités de partenariat		oui
▶ Capacité des chercheurs	▼ Habiletés/ouverture	oui	oui
	Importance accordée à l'application des connaissances	oui	oui
	Habiletés de produire des connaissances adaptées	oui	oui
	Ouverture pour modifier les habitudes de travail		oui
	Habiletés relationnelles et de résolution de conflit		oui
	▼ Efforts de diffusion et d'adaptation	oui	oui
	Efforts de diffusion des connaissances produites	oui	oui
	Efforts d'adaptation et de mise en valeur des connaissances	oui	oui
▶ Relations chercheurs / partenaires	▼ Structure des relations (formelles et informelles)	oui	oui
	Fréquence des échanges formels et informels	oui	oui
	Lieux permettant les échanges formels et informels	oui	oui
	▼ Qualité des relations		oui
	Langage commun		oui
	Cadres de références communs		oui
	Respect/confiance mutuels		oui

		<i>Structure universitaire</i>	<i>Structure en partenariat</i>
▶ Attributs des connaissances	▼ Pertinence	oui	oui
	Adéquation avec les besoins des partenaires	oui	oui
	Adéquation avec les pratiques/valeurs des partenaires	oui	oui
	▼ Adaptabilité des formats	oui	oui
	Adaptation des formats de présentation	oui	oui
	▼ Délais de production/ diffusion	oui	oui
	Production et diffusion de connaissances au bon moment	oui	oui
	▼ Validité	oui	oui
	Validité méthodologique	oui	oui
	Représentativité clinique	oui	oui
	Crédibilité au sein de la communauté scientifique	oui	oui

4.2.1.1. Contexte social et politique

Deux types de déterminants liés au contexte social et politique favoriseraient la mise en place de structures de recherche en partenariat (voir tableau 1). D'une part, les organismes subventionnaires et les décideurs au sein des instances gouvernementales doivent reconnaître les exigences et les coûts supplémentaires associés aux projets de recherche en partenariat. Ceci suppose également de rendre disponible le financement qui est nécessaire aux chercheurs et aux partenaires de la pratique afin de mener à terme ces projets (Antil, Desrochers, Joubert, & Bouchard, 2003; Brown et al., 2003; Christie, 2007; Cousin & Simon, 1991; Denis & Lomas, 2003; Margolis & Runyan, 1998; Mulroy, 2008; Stokols, 2006; Walter et al., 2003).

D'autre part, plusieurs auteurs mettent de l'avant l'importance que les organismes subventionnaires et les universités reconnaissent davantage la validité des connaissances issues de projets misant sur des structures de recherche en partenariat et les valorisent (Brown et al., 2003; Garland, Plemmons, & Koontz, 2006; Lane, Turner, & Flores, 2001; McAneney et al., 2010), bien que celles-ci soient produites par des processus et des méthodes qui diffèrent de la recherche expérimentale traditionnelle (Brown et al., 2003; Garland et al., 2006; Lane et al., 2001). Cet élément est particulièrement important du point de vue des chercheurs qui s'investissent dans la recherche partenariale puisqu'il pose obstacle à la publication et à leur notoriété académique.

4.2.1.2. Mobilisation des organisations et capacité des partenaires

Des déterminants reliés aux caractéristiques des organisations au sein desquels sont rattachés les partenaires de la pratique peuvent également augmenter la probabilité de réaliser un projet de recherche en partenariat. L'investissement en temps des praticiens et des gestionnaires, dans le cadre d'un projet de recherche en partenariat, doit être reconnu

et valorisé au sein de leur organisation afin d'éviter que ceux-ci se retrouvent en conflit d'intérêt, devant répondre à la fois aux exigences du processus de recherche en partenariat et aux obligations associées à leur travail (Brown et al., 2003; Gervais, Chagnon, & Paccioni, 2009). Afin de soutenir l'implication de ses membres au sein de projets de recherche en partenariat, l'organisation doit leur assurer un dégagement de temps suffisant, ce qui requiert des investissements et une vision à long terme afin d'entraîner des retombées conséquentes aux investissements (Amabile et al., 2001; Brown et al., 2003; Cousin & Simon, 1991; Lasker, Weiss, & Miller, 2001; McAneney et al., 2010; Stokols, 2006; Thompson et al., 2002; Weiss, Anderson, & Lasker, 2002). En plus de permettre un tel dégagement de temps, l'organisation doit aussi s'impliquer afin de rendre disponible les ressources matérielles, monétaires et humaines nécessaires à la mise en place d'un projet misant sur une structure de recherche en partenariat (Anderson, 2001; Brown et al., 2003; Cousin & Simon, 1991; Lasker et al., 2001; Savard et al., 2003; Stokols, 2006; Walter et al., 2003).

Outre la mobilisation des organisations, plusieurs auteurs proposent que la réceptivité des partenaires envers la recherche, ainsi que leurs habiletés, sont des déterminants essentiels à la mise en place de projets misant sur une structure de recherche en partenariat. D'une part, les partenaires doivent avoir le désir et l'opportunité d'acquérir les habiletés nécessaires à la participation à un projet de recherche en partenariat. Ces habiletés, associées au développement d'une problématique de recherche ou encore à la collecte, à l'interprétation et à la communication de données de recherche, s'acquièrent généralement de façon graduelle tout au long de leur implication au sein du processus de partenariat (Amabile et al., 2001; Bowen & Martens, 2005; Denis & Lomas, 2003; Garland et al., 2006; Lane et al., 2001; Stokols, 2006). D'autre part, ceux-ci doivent percevoir un avantage à leur implication au sein d'un tel projet (Amabile et al., 2001; Brinkerhoff, 2002; Brown et al., 2003; Denis & Lomas, 2003; Downie, Ogilvie, & Wichmann, 2005; Lane et al., 2001; Lasker et al., 2001; Weiss et al., 2002). Ces avantages peuvent être multiples, comme l'accès à des données scientifiques validées, l'augmentation de la visibilité sur le plan politique, une meilleure connaissance des exigences associées à la production de connaissances scientifiques ou encore le développement professionnel.

4.2.1.3. Mobilisation de l'équipe de recherche et capacité des chercheurs

Si les projets de recherche misant sur une structure en partenariat peuvent entraîner des bénéfices différents de la recherche académique, ils demandent en contrepartie aux équipes de recherche de s'investir dans des activités additionnelles propres à ce type de projets, tels que les activités d'échanges, la participation à des comités de travail, les présentations aux partenaires, la relecture de contenus vulgarisés, le co-développement d'outils et bien d'autres encore (Bowen & Martens, 2005; Elissalde & Reanud, 2010; Walter et al., 2003). En ce sens, la mobilisation de l'équipe de recherche procéderait d'abord par le développement d'infrastructures afin de soutenir les chercheurs dans l'accomplissement de ces activités additionnelles. Ces infrastructures peuvent prendre diverses formes, telles que des regroupements stratégiques, des instituts affiliés universitaires ou encore des chaires de recherche en partenariat. La mise en place de telles infrastructures favoriserait l'accès à des ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires afin de permettre aux chercheurs de s'impliquer au sein

d'activités additionnelles propres aux projets de recherche en partenariat (Antil et al., 2003; McAneney et al., 2010; Walter et al., 2003).

Outre l'investissement de ressources supplémentaires, les projets de recherche en partenariat demandent aux chercheurs de modifier leurs habitudes de travail afin de collaborer avec leurs partenaires de la pratique, tant dans la définition des projets de recherche que dans l'analyse des données (Elissalde & Reanud, 2010; Lasker et al., 2001; Walter et al., 2003). L'ouverture personnelle des chercheurs à mettre en œuvre un projet de recherche misant sur une structure en partenariat serait essentielle afin de modifier de façon importante leurs habitudes de travail et souvent même développer de nouvelles habiletés relationnelles et de résolution de conflits (Amabile et al., 2001; Bowen & Martens, 2005; Garland et al., 2006; Hinkin, Holtom, & Klag, 2007; Lane et al., 2001; Lasker et al., 2001; Stokols, 2006; Weiss et al., 2002).

4.2.1.4. Relations entre chercheurs et partenaires de la pratique

La qualité des relations entre chercheurs et partenaires de la pratique est associée au succès de la mise en place de structures de recherche en partenariat. Trois éléments contribueraient au développement de la qualité de ces relations, soient une définition d'un langage commun, la mise en place d'un cadre de référence commun afin de guider leurs actions ainsi que le développement d'un respect et d'une confiance mutuels.

La qualité des échanges entre chercheurs et partenaires permettrait la création d'un langage commun (Brinkerhoff, 2002; Brown et al., 2003; Elissalde & Renaud, 2010; Garland et al., 2006; Palinkas et al., 2009; Walter et al., 2003). Le langage constitue la base de tout échange d'informations ou de connaissances. Conséquemment, un langage commun aux membres du réseau augmenterait la qualité de la communication et de la transmission des connaissances. Par ailleurs, la mise en place d'un cadre de référence commun favoriserait le développement d'une conception commune, entre les partenaires, du déroulement du processus de recherche ainsi que des buts à atteindre (Amabile et al., 2001; Brown et al., 2003; Denis & Lomas, 2003; Elissalde & Renaud, 2010; Lasker et al., 2001; Palinkas et al., 2009; Weiss et al., 2002). Enfin, la confiance réciproque serait un élément essentiel à l'engagement des acteurs dans des actions coopératives et au partage des connaissances et des savoir-faire (Amabile et al., 2001; Bowen & Martens, 2005; Brown et al., 2003; Casey, 2008; Elissalde & Renaud, 2010; Garland et al., 2006; Lane et al., 2001; Palinkas et al., 2009; Stokols, 2006; Walter et al., 2003).

4.2.2. Les processus associés aux structures de recherche en partenariat

Outre la mise en place de déterminants spécifiques, les structures de recherche en partenariat seraient associées à des exigences particulières quant aux processus qui doivent être mis en place afin de favoriser l'application des connaissances.

D'abord, il est attendu que deux groupes d'acteurs (chercheurs et partenaires de la pratique) puissent contribuer au processus de production des connaissances en intégrant leurs savoirs respectifs et ce, dès le début du projet (Huberman, 1994; Garland et al., 2006; McAneney et al., 2010; McWilliam, Desai, & Greig, 1997; Lomas, 2000). Cette intégration favoriserait une forte adéquation entre les résultats issus de la recherche et les besoins des milieux partenaires en plus d'aider les partenaires de la pratique à mieux saisir la valeur et la portée des connaissances produites dans leur contexte d'utilisation

(Gabbay & le May, 2004; McWilliam et al., 2009; Vingillis et al. 2003; Welsh & Lyons, 2000).

La recherche et la pratique sont des milieux qui diffèrent tant par leurs objectifs, leurs approches et leurs missions. En conséquence, la recherche en partenariat est souvent un terrain propice à des points de vue divergents entre chercheurs et partenaires de la pratique quant aux processus de production des connaissances à mettre en place. Les communications fréquentes favoriseraient la conciliation des points de vue et la création de relations de qualité entre chercheurs et partenaires dans la mise en place de projets misant sur une structure de recherche en partenariat (Casey, 2008; Elissalde & Renaud, 2010; Garland et al., 2006; Palinkas et al., 2009).

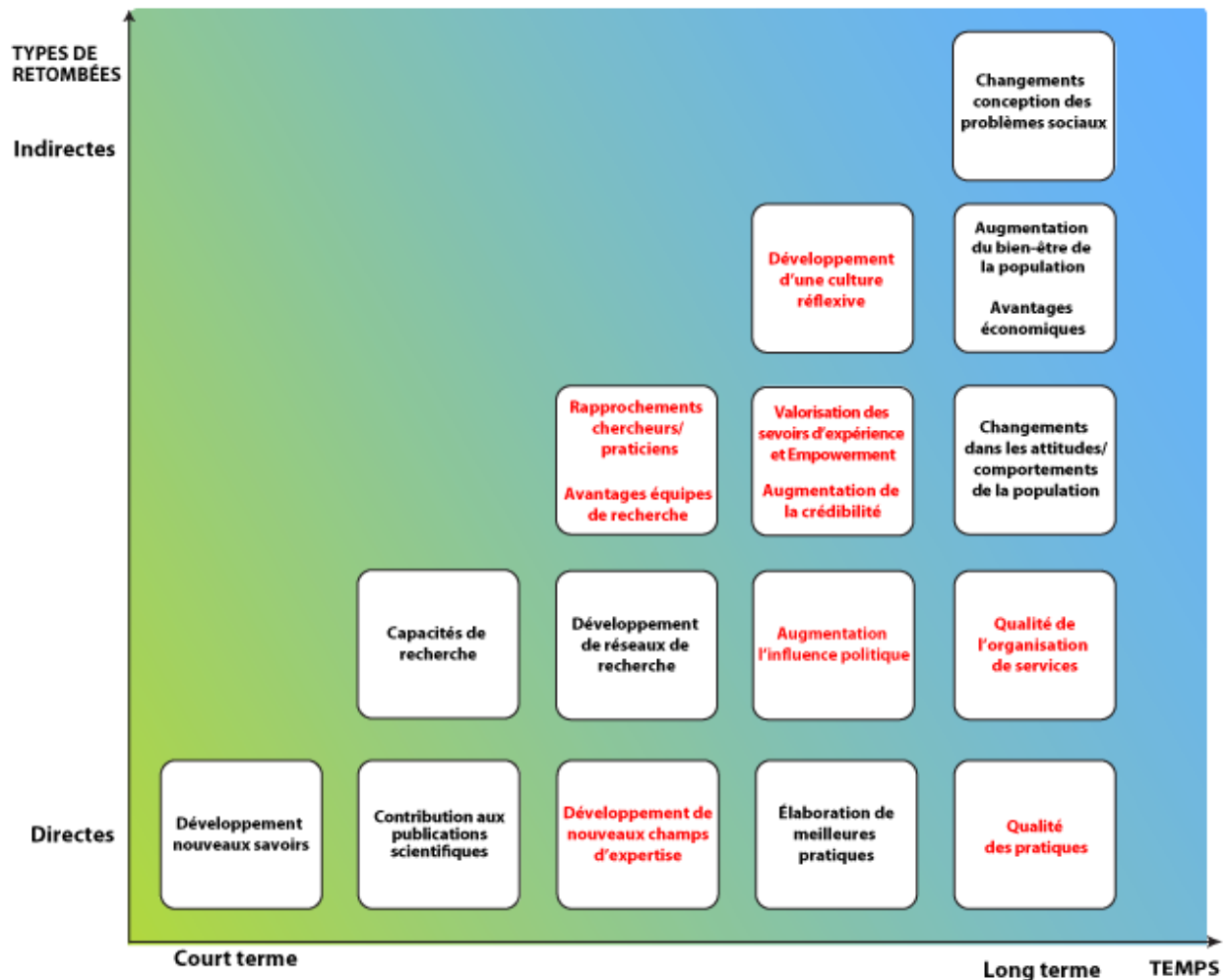
À cet effet, le développement de bonnes communications entre chercheurs et partenaires de la pratique serait favorisé par la présence de mécanismes d'échanges formels au sein des projets, telles des rencontres périodiques, afin de permettre aux différents acteurs d'exprimer leurs besoins, leurs craintes et leurs attentes face au processus de partenariat (Carlton, Whiting, Bradford, Dyk, & Vail, 2009; Casey, 2008; Huberman, 1994; Merzel et al., 2006; Walter et al., 2003; Weiss et al., 2002). De façon complémentaire, les échanges informels, se produisant souvent en dehors des heures de travail, s'avèreraient également prometteurs pour développer un sentiment de complicité entre les membres (Elissalde & Renaud, 2010; Palinkas et al., 2009; Walter et al., 2003).

Enfin, la mise en place de structures de recherche en partenariat demande un partage équitable du pouvoir décisionnel et une bonne définition des rôles de chacun des acteurs. Ceci permettrait de formaliser la contribution unique des partenaires et leurs responsabilités à chacune des étapes du projet de recherche (Bowen et al., 2005; Casey, 2008; Merzel et al., 2006; Stokols, 2006).

4.3. Les structures de recherche en partenariat favorisent-elles l'atteinte des retombées spécifiques?

Considérant les investissements et les coûts associés à la mise en place de structures de recherche en partenariat, il est important de bien comprendre ses retombées potentielles. La prochaine section vise à décrire les retombées des structures de recherche en partenariat et à identifier celles qui sont spécifiques à ce type de recherche. Reprenant la classification des retombées présentées à la section 3, la figure 2 en page 21 distingue les retombées obtenues selon le type de structure de recherche mis en place (structure de recherche universitaire ou en partenariat). Les retombées en rouge illustrent celles qui sont fortement favorisées par la mise en place d'une structure de recherche en partenariat, bien qu'elles ne soient pas exclusives à ce type de structure de recherche.

Figure 2. Retombées de l'application des connaissances en fonction du type de structure de recherche



4.3.1. Développement de nouveaux champs d'expertise

La mise en place de structures de recherche en partenariat permettrait aux chercheurs d'approcher les problèmes de recherche avec une perspective nouvelle et ainsi favoriser le développement de nouveaux créneaux de recherche et champs d'expertises (Cousin & Simon, 1991; Dobkin, 2009; Hinkin et al., 2007; McWilliam et al., 1997). L'atteinte de ces retombées exige cependant l'établissement d'un partenariat à long terme et l'investissement de ressources importantes de la part des chercheurs et des milieux partenaires (Brown et al., 2003; Léveillé & Chamberland, 2007; Thompson et al., 2002).

4.3.2. Avantages pour l'équipe de recherche

Outre les nouvelles perspectives de recherche décrites précédemment, les structures de recherche en partenariat apporteraient de multiples avantages à l'équipe de recherche. D'abord, ce type de structure permettrait aux chercheurs d'ajuster leurs méthodes de recherche en fonction de la réalité de la pratique. Ceci contribuerait également à la création d'innovations méthodologiques (Brown et al., 2003; Cousin & Simon, 1991; Lane et al., 2001; Léveillé & Chamberland, 2007; Ross, Lavis, Rodriguez, Woodside, &

Denis, 2003; Thompson et al., 2002). Les structures de recherche en partenariat favoriseraient également l'accès à de meilleures sources de données, à l'expertise des partenaires ainsi qu'aux ressources (matérielles, humaines, financières) disponibles au sein des milieux partenaires (Antil et al., 2003; Cousin & Simon, 1991; Elissalde & Renaud, 2010; Hinkin et al., 2007; Lane et al., 2001; Ross et al., 2003).

Troisièmement, les structures de recherche en partenariat favoriseraient le rapprochement et les échanges entre les partenaires de la recherche et la pratique. Elles aideraient en cela les chercheurs à augmenter leur crédibilité et la crédibilité des connaissances produites au sein des milieux partenaires (Amabile et al., 2001; Brown et al., 2003; Smith, 2003). Elles permettraient également aux chercheurs universitaires d'augmenter la qualité de leurs cours académiques en leur permettant d'intégrer des exemples concrets d'application des concepts théoriques qu'ils enseignent dans leur cours (Antil et al., 2003; Elissalde & Renaud, 2010).

Enfin, l'implication des chercheurs au sein d'un projet misant sur une structure en partenariat permettrait à ceux-ci d'acquérir de meilleures habiletés de communication et de dissémination des connaissances auprès de leurs partenaires. Elles contribueraient également à un sentiment de valorisation chez les chercheurs qui seraient plus à même, par le biais des activités de partenariat, de constater l'impact des connaissances produites sur les milieux de pratique (Cousins & Simon, 1991; Lane et al., 2001).

4.3.3. Augmentation de la crédibilité des partenaires

En plus des impacts positifs pour les chercheurs, les structures de recherche en partenariat engendrerait également des retombées chez les partenaires de la pratique. Une de ces retombées positives serait l'augmentation de la crédibilité des partenaires au sein du milieu universitaire et de la communauté. Du même coup, ces partenaires accroîtraient leur influence politique et leur capacité à chercher du financement (Antil et al., 2003; Brinkerhoff, 2002; Brown et al., 2003; Lasker et al., 2001)

4.3.4. Valorisation des savoirs d'expérience et autonomisation

Les structures de recherche en partenariat favorisent la participation des partenaires à des rencontres au cours desquelles ils sont amenés à faire part aux chercheurs de leur réalité, de leurs expériences et de leurs besoins. De telles activités contribueraient ainsi à la reconnaissance de leurs savoirs et de leurs expertises par les chercheurs lors du processus de production des connaissances (Brown et al., 2003; Lasker et al., 2001; Léveillé & Chamberland, 2007; Ross et al., 2003; Stokols, 2006; Thompson et al., 2002).

4.3.5. Rapprochement des chercheurs et partenaires de la pratique

Le partenariat permettrait de rapprocher les chercheurs et les milieux de pratique, en incitant ces acteurs à travailler non plus de façon isolée, mais en collaboration (Ginsburg & Gorostiaga, 2001; Milton, 2000; Pittman & Almeida, 2006; Ross et al., 2003; Walter et al., 2003). Le partenariat assurerait, ainsi, une meilleure compréhension des dynamiques, des réalités, des contextes et des contraintes des milieux respectifs de chacun de ces acteurs (Amabile et al., 2001; Brinkerhoff, 2002; Elissalde & Renaud, 2010). Ainsi, par des activités d'échanges dans le cadre du partenariat, les chercheurs pourraient mieux comprendre le point de vue de leurs partenaires (Antil et al., 2003; Pittman & Almeida, 2006). Ces derniers, quant à eux, seraient plus à même de prendre conscience du temps

que nécessite l'élaboration des recherches et de développer des habiletés associées au développement d'une problématique de recherche ou encore à la collecte, à l'interprétation et à la communication de données de recherche (Downie et al., 2005; Elissalde & Renaud, 2010; Hinkin et al., 2007; Ross et al., 2003).

4.3.6. Développement d'une culture réflexive

Un partenariat à long terme avec la recherche serait une condition hautement favorable au développement d'une culture réflexive au sein des organisations partenaires. Ceci aurait pour effet d'améliorer les pratiques cliniques et de gestion (Antil et al., 2003; Downie et al., 2005; Walter et al., 2003). La participation des partenaires au sein de projets de recherche les amènerait également à poser un regard plus critique sur leurs propres pratiques et à modifier certaines stratégies d'action (Elissalde & Renaud, 2010; Ross et al., 2003). Enfin, les milieux de pratique ayant participé à un projet de recherche entreprendraient un plus grand nombre de recherches dans leur propre organisation et solliciteraient davantage, de leur propre initiative, l'expertise des chercheurs pour développer de nouvelles interventions (Elissalde & Renaud, 2010).

4.3.7. Qualité des pratiques et augmentation de l'influence politique

Une des retombées importante associée à la mise en place de structure de recherche en partenariat serait l'augmentation de la qualité des pratiques par une plus grande utilisation des connaissances au sein des milieux partenaires (Antil et al., 2003; Cousin & Simon, 1991; Hinkin et al., 2007; McWilliam et al., 1997; Ross et al., 2003; Milton, 2000; Smith, 2003; Walter et al., 2003). L'implication des partenaires à toutes les étapes de la recherche permettrait de s'assurer que les connaissances produites sont pertinentes et perçues comme valides en fonction des contraintes du contexte de pratique, et donc davantage utilisées (Antil et al., 2003; Cousin & Simon, 1991; Hinkin et al., 2007; McWilliam et al., 1997). Cette implication, puisqu'elle aide les partenaires à mieux comprendre la portée et l'utilité des connaissances, favoriserait du même coup leur application dans les pratiques (Milton, 2000; Ross et al., 2003; Walter et al., 2003).

Notons également que les structures de recherche en partenariat augmenteraient les retombées ayant trait à l'augmentation de l'influence politique. En effet, en plus de favoriser la qualité des pratiques, une plus grande utilisation des connaissances au sein des milieux partenaires aurait un impact sur les pratiques et les politiques gouvernementales (Antil et al., 2003; Léveillé & Chamberland, 2007; Palinkas et al., 2009; Stokols, 2006).

4.3.8. Qualité de l'organisation des services

Une augmentation de la qualité des pratiques amènerait une qualité accrue de l'organisation des services offerts à la population. Les projets de recherche misant sur une structure en partenariat favoriseraient une meilleure planification des services offerts ce qui améliore leur qualité. En effet, il apparaît que ces structures, favorisant la mise en commun des expertises des chercheurs et partenaires, permettraient de réfléchir de façon plus efficace sur les meilleures stratégies à adopter afin d'augmenter la qualité de l'organisation de services. (Brinkerhoff, 2002; Brown et al., 2003; Downie et al., 2005; Lasker et al., 2001; McWilliam et al., 1997; Savard et al., 2003).

En conclusion, cette recension suggère que les équipes qui adoptent une structure de recherche en partenariat doivent miser sur des déterminants et des processus propres à ce type de structure. La mise en place de ces structures nécessiterait des investissements supplémentaires en terme de temps mais également en terme de ressources humaines, matérielles et financières. En plus de ces ressources, les structures de recherche en partenariat demandent aux chercheurs et partenaires de la pratique de détenir une motivation à participer à l'élaboration d'un processus de recherche conjoint ainsi que des habiletés relationnelles et de résolution de conflits. La littérature montre, néanmoins, que la mise en place de structures de recherche en partenariat permet de favoriser l'atteinte de retombées importantes, et ce, autant pour les chercheurs que les partenaires de la pratique.

SECTION III : RÉSULTATS

Cette section présente les résultats de l'analyse des données recueillies auprès des chercheurs au sein des N=28 projets à l'étude. Rappelons que ces participants occupent un rôle clé au sein des différents projets à l'étude et qu'ils sont appelés dans le cadre de cette recherche à représenter au mieux le point de vue des différents projets. La première partie présente les différents termes rapportés par les répondants pour désigner le processus d'application des connaissances et expose la logique qui sous-tend leur adoption de ces termes. Suit l'analyse des principaux déterminants du processus d'application des connaissances, ainsi que les stratégies et les activités utilisées dans les projets afin de favoriser l'application des connaissances. Une quatrième partie présente l'analyse des retombées de l'application des connaissances, telles que perçues par les répondants. Pour ces quatre premières sections, les données sont regroupées selon les différents secteurs étudiés, soit (1) Arts, culture et philosophie; (2) Secteur psychosocial; (3) Éducation, langues et communication; (4) Économie, gestion et gouvernance. Enfin, une dernière partie décrit l'influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et l'atteinte de retombées. Plus précisément, l'analyse porte sur trois thématiques, soit (1) les déterminants propres à la mise en place de structures de recherche en partenariat; (2) les processus associés à la mise en place de structures de recherche en partenariat; (3) le type de retombées favorisé par la mise en place de structures de recherche en partenariat.

1. Les termes utilisés afin de désigner le concept d'« application des connaissances »

Cette première section expose les termes utilisés par les équipes de recherche afin de décrire le concept d'application des connaissances. L'annexe 2 présente une description des termes utilisés en fonction des quatre secteurs de recherche étudiés.

1.1. De nombreux termes utilisés

Des termes variés (N=12) ont été rapportés par les répondants afin de désigner le processus par lequel les connaissances issues de la recherche sont utilisées : « transfert », « diffusion », « valorisation », « échange », « mobilisation », « application », « partage », « appropriation », « collaboration », « dissémination », « réinvestissement » et « traduction ». Les termes les plus souvent rapportés par les chercheurs ayant participé aux entrevues sont « transfert », « diffusion » et « valorisation ». Ceci est concordant avec la typologie adoptée par le FQRSC, qui distingue les activités de transfert (activités d'échange et de partage de connaissances organisées par les chercheurs et leurs partenaires), de diffusion (activités de publications et préparation de communications) et de valorisation (activités de mise en valeur des résultats de recherche). Notons également qu'environ le tiers des chercheurs (9/28) rapportent l'utilisation au sein de leur projet de plus de 2 termes de façon simultanée.

De façon intéressante, trois chercheurs ont également mentionné ne pas accorder d'importance au terme utilisé afin de désigner ce processus.

« On utilise tous les termes que les gens veulent utiliser. Il ne faut pas s'enfermer dans les mots. L'important c'est que ce que l'on fait soit utile à la pratique. » (projet 26)

Enfin, l'étude démontre qu'il existe une confusion par rapport à la définition de certains termes rapportés, notamment en ce qui a trait au terme « transfert des connaissances ». Ainsi, si certains chercheurs définissent ce terme sous l'angle d'un processus linéaire, d'autres, au contraire, conçoivent le transfert comme un processus d'échanges bidirectionnels entre chercheurs et milieux de pratique.

« Le transfert se fera via des colloques, des journées d'étude, des comités aviseurs, des rapports de recherche diffusés sur le site web. Les stratégies de transfert ont comme a priori que le public motivé viendra chercher l'information par eux-mêmes. » (projet 27)

« Il y a des termes plus irritants que d'autres, comme « transfert » parce que cela fait qu'il n'y a pas d'interactions entre les chercheurs et les partenaires. » (projet 13)

« On parle plutôt de transfert des connaissances, puisque cela suppose un échange dans les deux sens, de la recherche à la pratique et en même temps de la pratique à la recherche. » (projet 10)

1.2. Des termes et des stratégies d'application des connaissances qui vont de pair

L'analyse des entrevues et des demandes de subvention montre que l'emploi de certains termes est associé à l'adoption de stratégies spécifiques afin de favoriser l'utilisation des connaissances. Ainsi, les termes « diffusion » ou « dissémination » font généralement référence à des activités initiées par les chercheurs ayant pour objectifs de faire connaître à un large public les résultats de leurs recherches.

« La diffusion ou la dissémination c'est des processus le plus souvent amorcés par les chercheurs au terme d'une recherche qui a déjà été produite. La diffusion ou la dissémination se font dans les milieux scientifiques ou autres milieux partenaires. Ils permettent de faire connaître l'information au milieu, cela peut permettre de susciter des désirs et des besoins de collaboration. » (projet 1)

Différemment, des termes tels que « mobilisation », « partage » ou « échanges » font davantage référence à des activités où les échanges entre chercheurs et milieux de pratique ont un rôle déterminant afin de favoriser l'application des connaissances.

« Mobilisation des connaissances, c'est un terme qui suppose une interaction avec les gens du terrain et cela permet de faire émerger les connaissances tacites et aussi les connaissances scientifiques. » (projet 13)

« L'échange de connaissances suppose que les milieux de pratique et politiques soient impliqués tout au long des étapes du processus du déroulement de la recherche. » (projet 6)

1.3. Des différences selon les secteurs étudiés

Tel que l'illustre l'annexe 2, des différences quant aux termes utilisés ont été retrouvées selon le secteur de recherche. Les chercheurs des secteurs *Arts, culture et philosophie* et *Économie, gestion et gouvernance* rapportent davantage les termes « transfert », « diffusion », « valorisation » et « dissémination ». Ces termes réfèrent, dans ce contexte, à des processus d'activités linéaires dans le cadre desquelles les chercheurs sont, en grande partie, responsables d'initier l'activité et d'assurer son déroulement. Du point de vue des répondants, les partenaires de la pratique seraient généralement très peu impliqués dans la formalisation ou la mise sur pied de ces activités.

Quant aux chercheurs faisant partie des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*, ceux-ci rapportent l'utilisation de façon presque équivalente de termes qui réfèrent à des activités soit linéaires (par exemple, diffusion, valorisation, dissémination) ou bidirectionnelles en matière d'application des connaissances (par exemple, mobilisation, échange, partage réinvestissement).

2. Les déterminants qui favorisent l'application des connaissances

De multiples déterminants ont été rapportés par les répondants afin de favoriser l'application des connaissances au sein de leur projet. Ces déterminants se regroupent selon sept grandes catégories: (1) contexte social et politique; (2) mobilisation des organisations; (3) capacité des partenaires; (4) mobilisation de l'équipe de recherche; (5) capacité des chercheurs; (6) relations entre chercheurs et partenaires; (7) attributs des connaissances. L'annexe 3 présente l'ensemble des déterminants cités par les chercheurs ayant participé à l'étude (N=28) en fonction de leur secteur de recherche.

2.1. Déterminants liés au contexte social et politique

Des déterminants relatifs au contexte social et politique ont été mentionnés par 75% (N=21/28) des chercheurs interrogés, avec une emphase particulière chez les chercheurs faisant partie des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*. Plus précisément, deux types de déterminants ont été mentionnés, soit la valorisation et le financement des stratégies d'application des connaissances ainsi que les ressources nécessaires afin de soutenir la diffusion des connaissances. Soulignons ici que la valorisation et le financement au plan social et politique ont été rapportés par l'ensemble des répondants du secteur *Psychosocial*, alors qu'une minorité seulement des chercheurs du secteur des *Arts, culture et philosophie* ont mentionné ce déterminant.

2.1.1. Valorisation/financement des stratégies d'application des connaissances

Pour plus de la moitié des répondants, la valorisation et le financement sont des stratégies importantes afin favoriser l'application des connaissances issues de leurs recherches. Ceci aiderait, entre autre, les chercheurs dans leurs efforts pour mettre en place des activités structurées qui favorisent l'application des connaissances et l'atteinte de retombées optimales.

« Il est important d'avoir du financement, du soutien à long terme et que les activités [d'application des connaissances] soient valorisées. Si on n'a pas ces conditions, l'utilisation des connaissances que l'on produit ne se fera pas ou encore elle va se faire de façon non structurée et aura un impact minimal. » (projet 26)

Selon les répondants, la valorisation et le financement des activités d'application des connaissances doivent être entrepris de façon simultanée et par plusieurs acteurs. D'abord, les organismes subventionnaires et les universités auraient un rôle déterminant afin de soutenir les chercheurs dans la mise sur pied d'activités de diffusion et de transfert des connaissances, autres que celles étant directement reliées à la production académique (la publications dans des revues scientifiques, la présentation à des colloques ou la supervision d'étudiants, etc.).

« Toutes les formes de diffusion ne sont pas également valorisées par plusieurs organismes subventionnaires. Les publications dans des revues avec un grand facteur d'impact ou les livres qui sortent des grandes presses universitaires sont plus reconnus.

Par contre, ce type de diffusion qui est valorisé est un frein pour que le plus grand nombre possible de personnes ait accès à nos recherches. » (projet 18)

« La culture universitaire ne valorise pas nécessairement les activités de transfert et, comme chercheur, on est appelé à gagner notre vie en produisant des articles, en donnant des cours et en supervisant des étudiants. » (projet 21)

De façon complémentaire, on rapporte que les organisations de services et les ordres professionnels pourraient améliorer l'application des connaissances en tendant vers une plus grande utilisation de pratiques cliniques et de gestion fondées sur des résultats issues de la recherche dans la prestation de leurs services.

« Un des problèmes c'est qu'il n'y a pas le même niveau d'imputabilité dans le système québécois qu'ailleurs. Par exemple, aux États-Unis, les traitements administrés doivent être approuvés par un case manager et souvent, lorsqu'ils ne sont pas basés sur les données probantes, ils ne seront simplement pas approuvés. Au Québec, on devrait avoir une réglementation plus sévère qui forcerait les psychologues à s'appuyer davantage sur les données probantes. » (projet 5)

« Les ordres professionnels ne font pas de pressions pour contrôler les dossiers et la qualité des interventions. S'il n'y a pas au sein de l'organisation ou des ordres professionnels des exigences de qualité et un contrôle de la qualité, l'application des connaissances qui ont été apprises au sein des formations ne se fera tout simplement pas. » (projet 15)

2.1.2. Ressources pour la diffusion

Deux types de ressource, pouvant favoriser l'application des connaissances, ont été mentionnés par les chercheurs interrogés. D'une part, ceux-ci soulignent que les médias (journaux, télévision, radios, etc.) facilitent l'accès aux connaissances. Les médias permettraient, à ce niveau, de donner de la crédibilité aux connaissances produites et de les diffuser à un très large public.

« Lorsque les gens des milieux de pratique entendent raconter des résultats de recherche par la bouche d'un journaliste, ils donnent de la crédibilité aux résultats de recherche et cela est une bonne façon de faire connaître les résultats de travaux de recherche à un très large public. » (projet 8)

Notons que les chercheurs du secteur des *Arts, culture et philosophie* ont particulièrement mis l'accent sur le rôle des médias pour diffuser les connaissances qu'ils produisent. Ceci pourrait s'expliquer du fait que le secteur des arts et de la culture collabore déjà fréquemment avec les médias afin de diffuser et de mettre en valeur leurs productions artistiques.

« C'est la chance d'être dans un art visuel intéressant pour le monde du spectacle. On a plus facilement l'aide de tout le réseau des médias qui nous aide à faire connaître nos recherches. » (projet 20)

D'autre part, certains chercheurs ont également fait mention du rôle des centres de transfert, tel que le Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociale (CLIPP), dans la diffusion des connaissances qu'ils produisent. Ces centres auraient un rôle de soutien important puisqu'ils permettraient aux chercheurs d'avoir accès à des ressources financières, humaines et matérielles supplémentaires pour diffuser leurs résultats de recherche.

« Les chercheurs ne peuvent pas être totalement responsables à la fois d'administrer, de produire des connaissances valides et de mettre en place des activités de transfert. Le fait d'avoir un centre de transfert rattaché à l'équipe de recherche, qui s'occupe de faire des liens directs avec les milieux partenaires, nous permet d'avoir des ressources supplémentaires pour s'occuper des activités qui ont trait à l'administration et au transfert de la recherche. » (projet 8).

2.2. Déterminants liés à la mobilisation des organisations

La mobilisation des organisations est un deuxième déterminant mentionné par 39% (N=11/28) des répondants. De façon distinctive, ce déterminant est rapporté de façon quasi exclusive par les chercheurs faisant partie des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*. L'analyse montre que la mobilisation des organisations regroupe deux composantes, soit la culture organisationnelle et le leadership ainsi que la planification des ressources.

2.2.1. Culture organisationnelle et leadership

D'abord, les résultats démontrent l'importance perçue par les chercheurs des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication* de la mise en place d'une culture organisationnelle qui promeut l'ouverture au changement et une forte réceptivité envers l'utilisation des connaissances. Ces attitudes positives envers la recherche, selon ces répondants, auraient une influence déterminante sur les efforts investis par les organisations dans la mise en place d'activités favorisant l'application des connaissances ainsi que sur la motivation des praticiens et des gestionnaires à utiliser les connaissances issues de la recherche.

« Il est important d'avoir une ouverture des milieux partenaires à l'appropriation des connaissances. Cette ouverture favoriserait la mise en place des mécanismes et une valorisation de l'utilisation de la recherche au sein des pratiques. » (projet 1)

Outre la culture organisationnelle, les chercheurs interrogés ont mis de l'avant l'importance que l'organisation assume un solide leadership en matière d'application des connaissances. Ce leadership se traduirait par une vision précise des rôles et des mandats des divers groupes d'acteurs au sein de l'organisation, une planification cohérente des stratégies mises en place et un positionnement clair de la direction de l'organisation quant aux objectifs et aux changements attendus par une meilleure utilisation des connaissances issues de la recherche.

« Il faut que, d'un point de vue organisationnel, l'implication des acteurs du milieu de pratique soit prévue. Il faut que l'organisation prévoie qui seront les acteurs qui participeront au processus et au transfert de la recherche et comment ses acteurs participeront, quels seront leurs rôles et mandats précis. Il faut également avoir une planification stratégique afin d'avoir un déploiement d'activités qui est plus intégré et de pouvoir mettre en place des objectifs à long terme. » (projet 4)

« L'initiative peut soit venir de la base ou de la direction, mais il faut que l'ensemble des acteurs établisse un consensus sur le changement à introduire. » (projet 15)

2.2.2. Planification des ressources

Toujours au chapitre de la mobilisation des organisations, les chercheurs des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication* ont également souligné

l'importance de la planification des ressources humaines, matérielles et financières au sein des milieux de pratique afin de soutenir l'application des connaissances.

« Les organisations qui veulent favoriser la mobilisation des connaissances doivent être prêtes à investir les ressources nécessaires ». (projet 17)

Une planification adéquate des ressources procéderait par la mise en place de mécanismes de rétroaction et un accès facilité aux résultats de la recherche par les partenaires des milieux de pratique.

« Il y a plusieurs défis au niveau de la planification de ressources afin de favoriser le transfert des connaissances. Un des gros problèmes est l'absence de mécanismes de rétroaction afin d'évaluer le changement au niveau de la qualité des pratiques. Ainsi, les chercheurs qui sont en charge du transfert n'ont aucun moyen de savoir ce qui se passe réellement entre les cliniciens et leurs clients au sein de l'organisation. Un autre problème c'est souvent le manque d'accès à des évidences scientifiques au sein de l'organisation. En ce sens, il faut que l'organisation puisse mettre en place des ressources pour rendre disponibles des meilleures pratiques, comme, par exemple, une documentaliste. » (projet 15).

2.3. Déterminants liés à la capacité des partenaires

Les déterminants liés à la capacité des partenaires de la pratique ont été mentionnés par 43% des chercheurs (N=12/28). Les chercheurs du secteur *Économie, gestion et gouvernance* ont été les moins nombreux (29%) à rapporter cette catégorie de déterminant. Les résultats de l'étude suggèrent que, selon une proportion importante des chercheurs, la capacité des partenaires serait augmentée par leurs habiletés à évaluer la pertinence des connaissances produites pour leur pratique ainsi que par leur réceptivité envers l'application des connaissances.

2.3.1. Habiletés des partenaires

La capacité des partenaires serait d'abord fonction de leurs habiletés à évaluer la pertinence des connaissances produites par rapport au contexte dans lequel ils interviennent. Le développement de ces habiletés leur permettrait de percevoir la valeur ajoutée des connaissances produites en comprenant comment elles peuvent être utilisées dans leurs tâches quotidiennes.

« Il faut que les praticiens aient les habiletés de comprendre si une connaissance est pertinente ou non pour leur pratique. Afin d'augmenter ces habiletés, les chercheurs peuvent mettre en place des débats afin de développer l'esprit critique des praticiens. Ces débats permettent aux praticiens de comprendre comment et pourquoi une connaissance est pertinente ou non et ce qu'elle peut ajoutée dans leur pratique quotidienne. » (projet 10)

2.3.2. Réceptivité des partenaires

La capacité des partenaires serait également augmentée par leur réceptivité envers les connaissances scientifiques.

« Les utilisateurs doivent être réceptifs pour accepter la validité et l'utilité d'une nouvelle connaissance. Ils doivent déjà avoir une attitude positive envers la recherche et penser que l'utilisation des connaissances est importante. » (projet 9)

On souligne également l'importance de soutenir et valoriser les compétences professionnelles des partenaires afin d'augmenter leur réceptivité à l'égard des connaissances scientifiques. En reconnaissant les compétences des partenaires, ceux-ci seraient plus ouverts aux rétroactions et aux changements qui sont nécessaires pour modifier leurs pratiques afin qu'elles soient davantage conformes aux connaissances issues de la recherche.

« Le problème est que lorsque l'on propose de changer une pratique pour qu'elle soit plus conforme aux données probantes, les personnes ont tendance à réagir de façon défensive et pensent que l'on remet en doute leurs capacités professionnelles de donner de bons services. Il faut réassurer, éviter de confronter les professionnels directement pour favoriser l'ouverture des personnes aux changements de pratique. » (projet 5)

2.4. Déterminants liés à la mobilisation de l'équipe de recherche

La très grande majorité des chercheurs interrogés lors de l'étude (N=23/28) ont mentionné la mobilisation de l'équipe de recherche comme un élément déterminant de l'application des connaissances et de ses retombées. De façon complémentaire à la mobilisation des organisations, la mobilisation de l'équipe de recherche procéderait principalement par un investissement adéquat de ressources. Selon les répondants, un tel investissement s'opère sur plusieurs plans : humain, financier, structurel et temporel. D'abord, des ressources humaines adéquates assureraient, au sein des projets de recherche, l'expertise nécessaire pour la coordination des activités d'application des connaissances et pour la vulgarisation des résultats de recherche.

« Il est essentiel pour notre équipe de recherche d'avoir une coordonnatrice qui s'occupe des communications. Cela permet de mieux structurer nos stratégies de communication et ainsi favoriser le transfert des connaissances que l'on produit. » (projet 2)

« Mettre en place des activités de valorisation implique des habiletés, par exemple faire des films, du matériel valorisé, que les professeurs d'université et les chercheurs n'ont généralement pas. Il faut donc aller chercher de l'aide et des ressources d'autres personnes qui ont ces habiletés. » (projet 22)

Outre ces ressources humaines, l'accès à des ressources financières et structurelles adéquates serait incontournable.

« Il faut que l'équipe de recherche puisse avoir des ressources financières et structurelles pour s'occuper des activités qui ont trait à l'administration et au transfert de la recherche. Ces ressources peuvent être de l'ordre de la mise en place de comités exclusivement dédiés au transfert ou encore d'avoir un soutien financier supplémentaire qui permette de mettre en place des activités de transfert tels que des colloques participatifs ou des dépliants. » (projet 28).

On souligne également l'importance de disposer du temps nécessaire afin de mettre en place des stratégies et des activités favorisant l'application des connaissances.

« Idéalement, il faudrait publier à la fois dans des revues savantes et faire des articles vulgarisés. Mais cela prend du temps et souvent on n'a pas le temps une fois l'article publié de faire un article de vulgarisation. » (projet 18)

Notons finalement que deux chercheurs ont explicitement mis de l'avant l'importance de développer, dans le secteur des sciences humaines et sociales, arts et lettres, un cadre

conceptuel mieux défini afin d’orienter les stratégies et les ressources déployées par les équipes de recherches en matière d’application des connaissances.

« Le problème est que les chercheurs ne sont pas entraînés pour faire du transfert des connaissances. Ils ont peu de connaissances sur comment faire et sur ce qui est efficace. Ils savent comment développer la connaissance, faire des guidelines, mettre en place des activités de diffusion mais n’ont pas nécessairement les compétences pour faire plus. Ceci fait en sorte que les chercheurs ont des succès en terme de transfert réussi mais cela demeure tout de même à petite échelle. » (projet 5)

2.5. Déterminants reliés à la capacité des chercheurs

Différemment de la capacité des équipes de recherche, les déterminants liés à la capacité des chercheurs réfèrent aux attributs individuels des chercheurs. Une très forte majorité des chercheurs rencontrés dans le cadre de cette étude (86%) ont mentionné le rôle des déterminants reliés à la capacité des chercheurs afin de soutenir le processus d’application des connaissances et ses retombées. L’analyse des résultats montre que cette capacité serait, du point de vue des répondants, augmentée par les habiletés et l’ouverture des chercheurs envers les activités visant à soutenir l’application des connaissances ainsi que leurs efforts afin de diffuser et d’adapter les connaissances produites aux besoins des milieux de pratique. Soulignons ici que la totalité des répondants du secteur *Psychosocial* ont mentionné ces éléments.

2.5.1. Ouverture et habiletés

Les répondants ont d’abord souligné l’importance des attitudes des chercheurs envers les activités d’application des connaissances. En effet, les chercheurs qui accordent une forte importance à l’application des connaissances seraient davantage portés à faire des efforts pour produire des connaissances adaptées au milieu de pratique des partenaires.

« Je crois, personnellement, que les projets de recherche gagnants sont toujours des projets où il y a une grande composante transfert. Cette conviction me motive à faire les efforts supplémentaires qui sont nécessaires afin de m’assurer que les connaissances qui sont produites dans mes projets de recherche sont utiles et utilisées par les partenaires. » (projet 7)

Par-delà leurs attitudes favorables vis-à-vis l’application des connaissances, et toujours du point de vue des répondants, les chercheurs doivent acquérir les habiletés nécessaires afin de diffuser les résultats de leurs recherches dans les milieux de pratique des partenaires. Ces habiletés concerneraient, notamment, la vulgarisation et la capacité d’adapter la présentation des résultats selon le contexte et l’auditoire cible.

« Afin que les milieux de pratique trouvent les données de recherche utiles, il faut que le chercheur ait les habiletés nécessaires pour les vulgariser et adapter son discours dépendamment du contexte. » (projet 11)

Soulignons à ce chapitre que trois chercheurs ayant participé à l’étude ont explicitement mentionné que l’obstacle le plus important à l’acquisition de ces habiletés est le manque de formation disponible pour les chercheurs dans le domaine de l’application des connaissances. En effet, selon ces répondants, ni le milieu de travail ou la formation universitaire n’offriraient la possibilité aux chercheurs de développer les habiletés nécessaires afin de transférer efficacement les résultats de leurs recherches aux milieux de pratique des partenaires.

« Le problème est que les chercheurs universitaires ne sont pas formés dans leur cheminement scolaire pour mettre en place des activités de transfert et de vulgarisation. Aussi, notre milieu de travail n'offre pas non plus vraiment de formations pour nous aider à transférer des données de recherche à un public plus large. » (projet 22)

2.5.2. Efforts de diffusion et d'adaptation

Un deuxième déterminant relié à la capacité des chercheurs a trait cette fois non pas aux habiletés, mais aux efforts déployés par les chercheurs afin de diffuser et d'adapter les connaissances qu'ils produisent. L'importance des efforts de diffusion et d'adaptation a, par ailleurs, été mentionnée par 23 des 28 répondants.

« Le processus de transfert est un processus qu'il faut accompagner comme équipe de recherche par nos efforts pour rendre disponible, vulgariser et adapter les connaissances. Il ne faut pas penser que ce processus va se faire tout seul. » (projet 4)

Selon plusieurs répondants, ces efforts devront être planifiés dès le tout début du processus de recherche.

« Il est également important de penser, dès le début de la recherche, quelles activités l'équipe de recherche va mettre en place afin de transférer les résultats qui seront produits. » (projet 22)

De nombreux moyens ont été mentionnés, lors des entrevues, afin de rendre les efforts de diffusion et d'adaptation plus efficaces : la mise en place d'activités de diffusion gratuites, l'utilisation de plusieurs stratégies de diffusion et d'adaptation de façon simultanée ou encore l'utilisation des étudiants comme vecteur de diffusion des connaissances.

« L'important est de viser plusieurs cibles à la fois : les décideurs et les membres de la direction, les professeurs, les parents. Il faut y aller multi-niveaux avec des organisations. On ne peut pas juste travailler avec des professeurs ou la direction parce que, entre les deux, le message a tendance à se transformer. C'est assez rare que l'on puisse cibler seulement un niveau afin de soutenir un changement. » (projet 27)

« Afin d'assurer la bonne implantation d'une intervention, des étudiants et des assistants de recherche sont sur le terrain de façon constante. » (projet 8)

2.6. Déterminants reliés aux relations entre chercheurs et partenaires

Une forte majorité des chercheurs interrogés lors de l'étude (N=23/28) ont souligné l'importance des relations entre chercheurs et partenaires afin de favoriser l'application des connaissances. Ces relations se bâtiraient, d'abord, par des échanges fréquents entre chercheurs et partenaires de la pratique. Ces échanges peuvent se produire dans le cadre de réunions formelles ou dans des activités de nature informelle. Des tels échanges permettraient aux chercheurs et aux partenaires des milieux de pratique de mieux connaître le point de vue de tous et chacun et de planifier des activités d'application des connaissances.

« Avoir des possibilités d'échanges formels, comme les colloques scientifiques, et informels, comme les soupers 5 à 7. Ces mécanismes permettent de se rencontrer, d'échanger, de mieux se connaître et de faire le point sur où on en est et où on s'en va quant on parle des activités de diffusion mises en place. » (projet 8)

« Il est important de constituer des espaces collectifs et des espaces conjoints, comme des sites web ou un laboratoire, dans lesquels les gens vont pouvoir se réunir. Cela permet la rencontre, les gens se réunissent pour discuter d'un sujet commun et lorsque les gens sont réunis les possibilités de transfert sont augmentées. » (projet 2)

Les échanges entre chercheurs et partenaires de la pratique pourraient également être favorisés par le développement d'ententes formelles consolidant l'engagement de l'équipe de recherche et des milieux de pratique. En effet, une dizaine de répondants ont affirmé, lors des entrevues, que cette formalisation permettrait un engagement à plus long terme des différents acteurs (chercheurs et partenaires) et une pérennisation des échanges.

« Les engagements formels assurent une permanence et la continuité dans la mise en place d'échanges entre l'équipe de recherche et le milieu partenaire. Le problème dans notre domaine de recherche est l'instabilité des partenariats. » (projet 21)

« Il est important de signer des ententes formelles entre l'équipe de recherche et les milieux partenaires. Cela permet de faire un projet de recherche avec l'entente d'un partenaire, permet à l'équipe de recherche de se faire des alliés à long terme et de pérenniser les relations avec les partenaires. » (projet 25)

2.7. Déterminants reliés aux attributs des connaissances

Un septième déterminant mentionné par la quasi totalité des chercheurs ayant participé à l'étude (N=26/28) a trait aux attributs des connaissances produites. Du point de vue des répondants, quatre attributs pourraient favoriser l'application des connaissances, soit la pertinence, l'adaptabilité des formats, les délais de production et de diffusion ainsi que la validité méthodologique.

2.7.1. Pertinence des connaissances

Les répondants (N=24/28) sont d'avis que l'application des connaissances est augmentée lorsque les connaissances produites sont pertinentes, c'est-à-dire qu'elles répondent aux besoins des partenaires et qu'elles sont en adéquation avec leurs valeurs et pratiques habituelles.

« Les données doivent être valides empiriquement mais également applicables dans les différents milieux au sein desquels elles seront utilisées. » (projet 5)

« Si les données ne fit pas dans les priorités, les valeurs et les thématiques de l'organisation, elles ne seront pas utilisées. » (projet 13)

« Afin de favoriser l'application des connaissances, nous faisons en sorte que nos objets de recherche répondent à des problématiques sociales importantes pour les milieux de pratique. » (projet 19)

Certains chercheurs interrogés lors de l'étude soulignent cependant l'importance que les connaissances produites puissent être non seulement pertinentes pour les partenaires mais qu'elles permettent également l'avancement des savoirs. Afin de répondre à ce double mandat, chercheurs et partenaires devront s'engager dans un processus de négociation afin de circonscrire conjointement la problématique de recherche.

« Un des éléments importants est de reconnaître que chaque milieu a des besoins. Il est donc important de négocier de façon conjointe les problématiques sur lesquelles on va travailler afin de s'assurer qu'elles répondent à un besoin en matière d'avancement des

connaissances mais également à un besoin des milieux de pratique. Cela signifie que la problématique doit être circonscrite de façon conjointe. » (projet 3)

« Il faut qu'il y ait une définition commune des thèmes de la part des chercheurs et des milieux de pratique afin de s'assurer que les résultats intéressent les deux. » (projet 12)

2.7.2. Adaptabilité des formats

Une présentation des connaissances dans un format simple et à l'aide d'un langage vulgarisé serait une condition importante afin de soutenir l'application des connaissances.

« L'équipe de recherche n'a pas de problème à ajuster la présentation des recherches effectuées afin de les transmettre plus facilement aux milieux de pratique. Les archéologues peuvent parler entre eux de leurs pointes de flèches mais les résultats scientifiques doivent être adaptés pour être transmis. On va montrer 50 pointes de flèches à un autre archéologue et il va être fasciné mais quand tu veux présenter cette découverte aux partenaires, tu lui montres une ou deux pointes de flèches tout en mettant de l'emphase sur le contexte historique et social qui entoure la production de pointes de flèches et sur l'utilité de cette découverte pour eux. » (projet 25)

Les chercheurs interrogés ont également souligné l'importance d'adapter les formats de présentation en fonction du public ciblé.

« Il est important d'adapter le mode de diffusion par rapport à la cible visée. Il n'y a pas de pratiques absolues et ce qui marche avec des fonctionnaires ne marche pas avec des juges ou avec des décideurs autochtones. Le mode de présentation (oral, écrit, séminaire ou débat) et la façon dont l'information est présentée (image, long rapport, graphique) peuvent varier selon les besoins en matière d'information et les connaissances préalables du public cible. » (projet 24)

« L'équipe déploie une multitude de stratégies qui visent plusieurs cibles à la fois : un bulletin d'information qui vise des praticiens et gestionnaires, l'organisation de colloques qui rassemblent des chercheurs et des praticiens, l'organisation de rencontres qui réunissent des chercheurs, des politiciens ainsi que la production de documentaires en plusieurs langues qui visent la population plus large. » (projet 26)

2.7.3. Délais de production et de diffusion des connaissances

Une minorité des répondants ont mentionné que la production des connaissances en temps opportun favorise leur utilisation. Notons cependant que, du point de vue des répondants, la prise en compte de ces délais peut demander des ajustements de la part des chercheurs qui doivent alors produire et diffuser leurs résultats de recherche beaucoup plus rapidement.

« Afin de favoriser leur utilisation, l'équipe de recherche a pris l'habitude de retourner rapidement les données de recherche aux partenaires même si elles ne sont pas peaufinées. Ceci peut être difficile puisque les chercheurs trouvent toujours que les données de recherche ne sont pas assez parfaites, et ont généralement l'habitude de prendre beaucoup de temps avant de rendre leurs données accessibles afin de s'assurer de leur validité et de leur exactitude. » (projet 13)

2.7.4. Validité des connaissances

Enfin, 17 des vingt-huit chercheurs interrogés ont mentionné que la validité méthodologique des connaissances produites augmente leur pertinence du point de vue des utilisateurs et favorise leur utilisation au sein des milieux partenaires.

« On rassemble les meilleures connaissances selon des critères prédéfinis afin de s'assurer d'avoir les plus valides pour produire des synthèses. Pour que ces synthèses soient utilisées, il est important que les partenaires soient assurés que les synthèses qu'ils consultent s'appuient sur des évidences valides. » (projet 6)

« Pour notre équipe de recherche, le processus de transfert part d'abord des meilleures connaissances scientifiques validées et des meilleurs modèles théoriques. » (projet 14).

En résumé, l'analyse des données montre que les équipes ayant participé à cette recherche misent sur de multiples déterminants, afin de favoriser l'utilisation des connaissances. Ces déterminants se regroupent selon sept grandes catégories, soit ceux reliés au contexte social et politique, à la mobilisation des organisations, à la capacité des partenaires, à la mobilisation de l'équipe de recherche, à la capacité des chercheurs, aux relations entre chercheurs et partenaires ainsi qu'aux attributs des connaissances. Parmi ces déterminants, certains semblent avoir un rôle prépondérant afin de favoriser l'application des connaissances, étant donné l'emphase qui leur est donnée par les répondants. Il s'agit, notamment, des déterminants ayant à la pertinence des connaissances produites, à la production de connaissances dans un format adapté, à la fréquence des relations entre chercheurs et partenaires de la pratique, à la mobilisation de l'équipe de recherche ou encore à la capacité des chercheurs.

3. Stratégies afin de favoriser l'application des connaissances

Cette troisième section décrit les stratégies et les activités utilisées par les équipes afin de favoriser l'application des connaissances. L'annexe 4 présente l'ensemble des stratégies citées par les chercheurs ayant participé à l'étude (N=28) en fonction de leur secteur d'appartenance.

3.1. Typologie des stratégies utilisées

3.1.1. Stratégies de dissémination

Les stratégies de dissémination font partie intégrante du travail de chercheurs. Tous les répondants interpellés dans le cadre de cette étude (N=28/28) ont fait mention du recours à des stratégies de dissémination au sein de leur projet afin de favoriser l'application des connaissances.

« De par les exigences de productivité scientifique auxquelles ils doivent faire face, les chercheurs de l'équipe sont amenés à réaliser une série d'activités de dissémination. » (projet 4)

« Nous faisons des publications, des livres et des articles. C'est la forme la plus ardue pour faire du transfert mais cela correspond aux attentes des collègues, de l'université et des organismes subventionnaires. » (projet 25)

Les stratégies de dissémination regroupent différentes activités, telles la participation à des colloques et des conférences, la production de bulletins d'information ainsi que les publications scientifiques.

« Nous utilisons, entre autre, des publications écrites, des sites web, des conférences, CD rom, publication de livres, ateliers pratiques pour favoriser l'application des connaissances que nous produisons. » (projet 12)

« Afin de mettre en place des plateformes pour s'assurer que les œuvres que l'on produit soient disponibles, nous utilisons des expositions et des sites web. » (projet 23)

Notons également que les cours universitaires, les formations magistrales ainsi que la supervision d'étudiants sont également perçus par les répondants comme des stratégies de dissémination efficaces.

« Le problème est que, sur le terrain, les intervenants et les gestionnaires ne sont souvent pas familiers avec les nouvelles façons de faire. Sur une plus longue période, les étudiants d'aujourd'hui vont devenir ces intervenants et ces gestionnaires. Il faut que les étudiants du niveau universitaire aient une bonne formation et qu'ils puissent être sensibilisés à l'importance de l'utilisation des données probantes puisque ce sont eux, dans 5 ou 10 ans, qui vont offrir les services. » (projet 5)

Certains répondants ont mentionné que l'utilisation de ces stratégies est avantageuse puisqu'elle permet de diffuser largement les connaissances scientifiques, de faire connaître l'équipe de recherche tout en augmentant la crédibilité des connaissances produites.

« Les stratégies de diffusion et de transfert comme les sites web ou les bulletins d'information sont avantageuses puisqu'elles permettent de rendre disponible de l'information à un plus grand nombre de personnes possible. » (projet 3)

« Nous rendons disponible les connaissances par la création de sites web et par le biais de documentaires. Cela permet de valoriser les connaissances que l'on produit tout en étant une forme de publicité pour notre équipe de recherche. » (projet 25)

« Ce sont les autres chercheurs qui nous donnent une crédibilité et qui nous valident dans notre statut de chercheur. Pour avoir la crédibilité et la reconnaissance nécessaire pour continuer à pouvoir faire de la recherche et avoir des subvention, mais également pour que les milieux de pratique reconnaissent notre crédibilité, il faut continuer à accorder de l'importance à ces stratégies académiques. » (projet 4)

Malgré ces avantages, certains affirment que la mise en place de stratégies de dissémination est, à elle seule, insuffisante. Selon ces répondants, les stratégies de dissémination auraient un impact limité pour l'atteinte de retombées optimales du fait qu'elles ne permettent pas un suivi de l'utilisation des connaissances transmises auprès des partenaires de la pratique.

« L'équipe de recherche rend disponible plusieurs bulletins de diffusion via la mise en place d'un site Internet. Ces bulletins sont hautement téléchargés partout dans le monde mais le problème c'est que l'on ne peut pas savoir ce que les personnes font avec ces résultats de recherche. On sait que l'information est disponible, que les partenaires en prennent connaissance, mais cela ne nous indique rien sur son utilisation réelle. » (projet 21)

3.1.2. Stratégies de résolution de problème

Les stratégies de résolution de problème ont été mentionnées par 67% (N= 19/28) des répondants. Soulignons que ce sont les chercheurs du secteur des *Arts, culture et philosophie* qui ont été proportionnellement les plus nombreux (N=5/6) à rapporter cette stratégie. Les stratégies de résolution de problème consisteraient d'abord par la mise en place de groupes consultatifs afin de mieux connaître les besoins des partenaires en

matière de connaissances à produire et pour cibler les stratégies les plus appropriées en réponse à ces besoins.

« Pour le laboratoire, leur production principale est une base de données qui identifie les œuvres médiatiques qui sont produites. Cette base de données et la création d'un site web interactif qui l'accompagne sont vues comme des environnements de recherche et de connaissances, qui permettent aux partenaires d'exprimer leurs besoins en matière de connaissances et de trouver des réponses aux questions qu'ils se posent sur certains sujets. » (projet 2)

« De plus, les membres du personnel de la Direction de la recherche, de l'enseignement et de la qualité (DREQ) réalisent annuellement une tournée des équipes de travail réparties sur l'ensemble du territoire afin de mieux comprendre leurs préoccupations et leurs besoins en matière de connaissances. » (projet 4)

La mise en place de mécanismes permettant l'implication des partenaires dans la définition des problématiques de recherche est également vue comme une stratégie de résolution de problème efficace.

« Ces mécanismes permettent de débattre et discuter de la question de recherche qui est posée par le milieu. Ensemble, l'équipe de recherche et le milieu de pratique formalisent cette question et font en sorte que la question devienne une question scientifique et qui réponde, à la fois, aux préoccupations de l'équipe de recherche et à celles des milieux de pratique. » (projet 11)

« Pour que l'on offre des produits qui ont des retombées, il faut que les milieux de pratique sentent qu'ils en ont besoin et l'idée de faire lever des besoins est intéressante comme piste. On peut voir ce processus comme fondamentalement itératif et l'équipe n'adhère pas vraiment aux modèles académiques où l'équipe de recherche crée de la connaissance qui devra être appliquée. » (projet 27)

Quatre chercheurs ont cependant mentionné que les préoccupations des partenaires doivent être en concordance avec leur programmation et leurs intérêts de recherche pour qu'ils puissent en tenir compte.

« Les milieux de pratique viennent parfois demander à l'équipe de les aider à répondre à une préoccupation mais souvent les questions des milieux de pratique ne sont pas nécessairement intéressantes au niveau scientifique et en fonction de notre programmation et de nos intérêts. » (projet 12)

Enfin, les répondants ont mis de l'avant plusieurs avantages associés à l'utilisation de stratégies de type résolution de problème : la production de connaissances qui répondent réellement aux attentes des partenaires, la possibilité d'avoir accès à des données ou des ressources provenant des milieux de pratique ainsi que l'augmentation de l'utilisation des connaissances qui sont produites.

« Ces stratégies ont permis d'être plus au diapason avec les attentes des milieux de pratique mais également d'avoir accès à des données et des ressources financières que le chercheur n'aurait pas eu accès autrement. » (projet 11)

« À travers les années, je me suis rendu compte que si on travaille en fonction des besoins du milieu, un peu comme dans le modèle en commandite, cela augmente l'application des résultats. » (projet 9)

« Notre équipe essaie d'avoir une approche de type résolution de problème centrée sur les besoins des milieux de pratique. Il y a une ouverture de la part des milieux de pratique à nos recherches parce qu'il y a un problème à régler. Les milieux se sentent concernés et donc ils sont plus ouverts à participer au processus et ouverts à recevoir des avis et à changer leurs pratiques sur la base de résultats de recherche. » (projet 28)

3.1.3. Stratégies interactionnistes

Les stratégies interactionnistes ont été nommées par plus de 80% (N=23/28) des chercheurs ayant participé à l'étude. Selon les répondants, les séminaires ou les groupes de travail sont des exemples de telles stratégies, qui permettent des échanges continus entre chercheurs et partenaires de la pratique dans le développement et l'utilisation des connaissances.

« La principale stratégie utilisée par l'équipe de recherche est la création d'espaces collectifs permettant de s'assurer de créer un dialogue entre les chercheurs et les milieux de pratique. Ces espaces peuvent prendre différentes formes, comme l'établissement de rencontres, des séminaires, des ateliers de réflexions, des invitations destinées aux milieux de pratique afin qu'ils puissent observer et commenter la génération et l'analyse des données. Ces espaces de dialogue peuvent se faire à différentes échelles, soit en petits groupes de personnes, un groupe d'intérêt ou un colloque à moyenne échelle, ou à grande échelle en établissant des communautés de pratique sur plusieurs territoires. Enfin, ces espaces collectifs peuvent être entretenus de façon continue ou ponctuelle. » (projet 3)

La mise en place de formations « contextualisées », qui permettent aux partenaires d'avoir une rétroaction continue sur leur performance, est également privilégiée par ces répondants.

« Afin de s'assurer que les connaissances développées soient réellement comprises et intégrées dans les pratiques, les chercheurs faisant partie de l'équipe s'impliquent de façon constante dans l'intervention en donnant du feedback aux milieux de pratique afin de les guider. » (projet 17)

Notons enfin que plusieurs avantages ont été nommés par les chercheurs qui disent mettre en œuvre des stratégies interactionnistes. Ces avantages sont de trois ordres : l'augmentation de la pertinence des connaissances produites, le développement de la pensée critique chez les partenaires ainsi que l'appropriation des résultats de recherche par les partenaires.

« Cette table ronde sera suivie d'ateliers thématiques qui permettront aux partenaires de mieux comprendre la pertinence des connaissances présentées pour leur pratique. Chaque atelier sera structuré autour de résultats qu'auront générés nos activités de recherche. Les participants seront invités, dans un premier temps, à préciser la portée et les limites contextuelles et sociales de ces résultats. Dans un deuxième temps, ils identifieront les pistes de prévention que suggèrent ces résultats. » (projet 6)

« L'équipe privilégie des interventions au sein de colloques d'enseignants via des présentations orales, souvent lors de débats. Ce type de stratégie permet de créer des débats afin de développer l'esprit critique des praticiens. » (projet 21)

« L'équipe prend souvent comme stratégie de faire des colloques qui laissent la place aux milieux de pratique de commenter les résultats de recherche, de réfléchir et d'échanger sur ces données. Cela permet l'appropriation par les milieux de pratique

des résultats mais également cela permet aux chercheurs de confronter leurs modèles à plusieurs réalités de différents milieux de pratique. » (projet 28)

3.1.4. Stratégies de co-construction

Près de la moitié des chercheurs (46%) ont dit faire appel à des stratégies de co-construction afin de favoriser l'application des connaissances. Notons que ce type de stratégie est presque exclusivement rapporté par les chercheurs faisant partie des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*.

Les stratégies de co-construction vont au-delà de la mise en place d'interactions entre chercheurs et partenaires de la pratique. D'une part, elles supposent l'implication active et constante des partenaires dans la définition des questions de recherche ainsi que dans l'ensemble des autres étapes de la réalisation de la recherche.

« On fait appel à un comité rassemblant des chercheurs, décideurs, intervenants, parents qui sont intimement liés tout au long du processus, soit dans la définition des thèmes choisis, dans l'adaptation des synthèses produites pour qu'elles correspondent aux besoins et formats des utilisateurs de leurs milieux, dans la diffusion. » (projet 4)

Les stratégies de co-construction supposent également une intégration formelle et une reconnaissance de l'expertise des milieux partenaires.

« Le dénominateur commun des recherches de l'équipe est la production des connaissances avec les partenaires (gestionnaires, travailleurs, syndicats, organismes publics, etc.). La grande majorité de nos études intègrent régulièrement, et de manière soutenue, la participation des partenaires aux phases de développement des projets de recherche, de cueillette de données, d'analyse et de diffusion des résultats. Cette participation des partenaires permet une mise en valeur et une intégration des connaissances et des expertises qu'ils possèdent à toutes les étapes de la réalisation de la recherche. » (projet 28)

Selon les répondants, l'utilisation des stratégies de co-construction permettrait aussi, par le développement d'un lien de confiance entre chercheurs et partenaires de la pratique, d'ouvrir à des collaborations auprès de milieux de pratique peu enclins à la recherche.

« On n'a pas le choix de travailler conjointement avec les partenaires surtout si on veut pénétrer un milieu qui est, au départ, fermé à la collaboration. La mise en place d'échanges personnalisés permet de créer un lien de confiance et une ouverture de ces milieux à la collaboration. » (projet 7)

Malgré ces avantages, notons que trois répondants ont explicitement mentionné que ces stratégies exigeaient des investissements considérables en termes de temps et de ressources.

« L'équipe de recherche essaie de créer des ateliers de recherche-crédation où il y aurait des artistes et des chercheurs qui travailleraient de façon conjointe. Par contre, cela demande un grand investissement en ressources et en temps de part et d'autre, ce qui peut rendre difficile la création de ces ateliers. » (projet 12)

3.2. Soutenir l'application des connaissances : un processus à géométrie variable

L'annexe 5 présente une description des stratégies utilisées au sein des N=28 projets de recherche inclus dans l'échantillon. L'analyse de ce tableau permet de constater que 93 % (N=26/28) des chercheurs disent mettre en place au moins deux types de stratégies, la

moyenne étant de trois types de stratégies : 21% (N=6/28) des chercheurs disent utiliser deux types de stratégies, 39% (N=11/28) rapportent trois types de stratégies et enfin, 32% des chercheurs (N=9/28) disent mettre en place quatre types de stratégies. Seulement 7% des chercheurs interrogés (N=2/28) rapportent un seul type de stratégie, soit des activités qui s'inscrivent dans une stratégie de dissémination.

Selon les répondants, ce processus à « géométrie variable » s'explique par le fait que différents types de connaissances, appelant à des stratégies variées en vue de soutenir leur application, sont produits au sein des mêmes projets de recherche.

« Il y a différents types de stratégies qui doivent être mises en œuvre en fonction des différents projets qui sont entrepris par l'équipe de recherche. En ce sens, l'équipe se demande comment le mécanisme de transfert des connaissances se produira en fonction des différents types de projets. Il y a des projets assez rapprochés de l'intervention qui demandent une perspective ou l'identification et la construction du projet de recherche doivent se faire conjointement entre le chercheur et le milieu de pratique. Par contre, il y a d'autres projets où les connaissances existent déjà et le but des chercheurs est simplement de les rendre disponibles au sein de l'organisation via des mécanismes de diffusion. » (projet 4)

Face à la complexité des stratégies d'application des connaissances au sein des mêmes projets, les chercheurs interrogés lors de l'étude mettent de l'avant l'importance que les organismes subventionnaires soutiennent diverses modalités de production des connaissances et, par le fait même, l'utilisation de différents types de stratégies afin de favoriser l'application des connaissances.

« Il y a un équilibre à avoir entre le développement de connaissances et l'atteinte de retombées sociales, comme la sensibilisation et la mobilisation des milieux de pratique. Quelquefois, il y a des recherches qui génèrent moins en terme de production de connaissances mais qui vont servir de levier pour une meilleure mobilisation et organisation d'un milieu, une meilleure prise de conscience des enjeux par rapport à une problématique et pour avoir un changement social. Il est important, selon moi, que ces deux types de recherche puissent être soutenus et valorisés par les organismes subventionnaires. » (projet 13)

« Il y a deux volets à nos travaux. Un premier volet est le développement de connaissances qui consiste à mieux comprendre le rôle des pairs dans la socialisation des jeunes. Pour ce premier volet, les stratégies sont plus de types académiques, par exemple des comptes rendus aux partenaires qui participent passivement au processus de collecte de données, des publications d'articles scientifiques, des conférences. Un deuxième volet est mené de façon simultanée et consiste à développer des stratégies de prévention qui mettent à profit les pairs comme agents de socialisation. Ce deuxième volet est fait conjointement avec les partenaires et mise sur des stratégies d'échanges qui permettent une interaction entre différents acteurs. Ces deux volets sont complémentaires et doivent être soutenus et reconnus de façon égalitaire. » (projet 8)

4. Quelles sont les retombées de l'application des connaissances?

Rappelons qu'un des objectifs au cœur de cette recherche est de comparer les retombées obtenues lors de la Phase I de l'étude (Gervais & Chagnon, 2010) à celles mentionnées par les répondants de cette étude. À cette fin, les retombées identifiées dans le cadre de la présente recherche ont d'abord été classifiées selon les catégories proposées en 2009 par l'Académie canadienne des sciences de la santé (ACSS). Cette section présente les

retombées (attendues ou obtenues) de l'application des connaissances, telles que perçues au sein des N=28 projets de recherche. L'analyse montre que 12 retombées sont directement associées à la mise en place de stratégies visant à favoriser l'application des connaissances et qu'elles sont conformes à celles décrites au sein du secteur de la santé (ACSS, 2009). L'annexe 6 présente une classification de ces retombées selon les quatre secteurs de recherche étudiés.

4.1. Retombées concordantes avec le cadre de l'ACSS (2009)

4.1.1. Développement de nouveaux savoirs

Sans surprise, les retombées académiques ayant trait au développement de nouveaux savoirs ont été mentionnées par l'ensemble des répondants (N=28/28).

« Peu importe que l'on mette en place une recherche en partenariat ou une recherche traditionnelle, tous les processus de recherche visent à atteindre un but commun, c'est le développement de la connaissance. » (projet 4)

Les retombées ayant trait au développement de nouveaux savoirs regroupent, outre le développement de nouvelles évidences scientifiques, la création de nouveaux concepts ainsi que de nouvelles méthodes de recherche.

« Le projet que nous proposons vise non seulement à produire de nouveaux savoirs empiriques autour de ces enjeux, mais aussi à définir de nouvelles manières de produire ces connaissances. » (projet 7)

« Nous observons des démarches artistiques et essayons de comprendre des processus de création et les nommer. Comment certains concepts peuvent nous aider à mieux comprendre les pratiques d'aujourd'hui. » (projet 12)

Deux répondants ont également mentionné l'importance de développer de nouveaux savoirs qui ont spécifiquement pour but de favoriser l'utilisation des connaissances au sein des milieux partenaires.

« L'équipe vise à faire plus de recherches sur le transfert des connaissances, à mieux connaître les stratégies les plus probantes à mettre en place afin de favoriser le transfert. On veut avoir un canevas de travail, un modèle pour évaluer l'impact de nos activités de transfert. Il faut développer une méthodologie pour structurer et évaluer les activités de transfert. On veut également former les chercheurs à avoir plus d'outils pour pouvoir mettre en place des activités de transfert efficaces. » (projet 5)

4.1.2. Contributions aux publications scientifiques

Les contributions aux publications scientifiques ont été mentionnées par l'ensemble des répondants (N=28/28). Encore une fois, ceci est sans surprise puisque ce type de retombées est conforme aux attentes des chercheurs à l'égard de la productivité scientifique.

« La publication dans des revues révisées par les pairs et de livres est une de nos responsabilités en tant que chercheurs. » (projet 9)

Les répondants soulignent, à cet égard, que les contributions aux publications scientifiques peuvent prendre diverses formes : articles publiés dans des revues savantes, livres, essais, thèses de doctorat, etc.

« Certains chercheurs sont des chercheurs/créateurs et écrivent des livres et des essais. La diffusion de ces livres fait partie des activités de transfert même si les éditeurs ne sont pas nécessairement universitaires. » (projet 2)

« Les recherches que l'on mène nous permettent de produire du matériel écrit comme des articles scientifiques, des essais et des thèses de doctorat. » (projet 22).

4.1.3. Capacités de recherche

Les retombées ayant trait aux capacités de recherche ont été mentionnées par 75 % (N= 21/28) des chercheurs ayant participé à l'étude. Les retombées associées à cette catégorie comprennent l'acquisition de nouvelles structures de recherche ainsi qu'une augmentation des ressources des équipes de recherche. Ces retombées se manifestent, notamment, par l'acquisition de nouveaux locaux et laboratoires, par une augmentation des étudiants et chercheurs associés à l'équipe ou encore par l'accès à de nouvelles ressources financières.

« Cette démarche s'est concrétisée par la mise sur pied d'une infrastructure de recherche : création d'une Direction dédiée à la recherche, embauche de chercheurs d'établissement, contrat d'affiliation avec l'Université du Québec à Trois-Rivières, partenariat avec deux Chaires de recherche. » (projet 4)

« Le projet a permis de développer le champ de recherche sur cette problématique et d'augmenter les capacités de recherche, comme, par exemple, donner des fonds aux jeunes chercheurs pour qu'ils démarrent leurs projets de recherche. » (projet 7)

« La création d'une équipe de recherche structurée dans le secteur de l'architecture est une retombée en soit. Il y a quelques années, il n'y avait pas d'équipe et les chercheurs travaillaient de façon individuelle. La création de l'équipe a permis de recruter et de mieux former les futurs étudiants. » (projet 10)

4.1.4. Développement de nouveaux champs d'expertise

Ce type de retombée, mentionné par une forte majorité des participants (N=24/28), est associé au développement de nouveaux domaines d'expertise chez les chercheurs. Les nouveaux champs d'expertise peuvent également avoir trait à des percées scientifiques au sein du secteur de recherche dans lequel évoluent les membres de l'équipe de recherche.

« On veut aussi avoir des percées et des retombées dans le monde scientifique et faire en sorte que les travaux que l'on fait vont inspirer et servir de référence pour d'autres chercheurs ailleurs au Québec et dans le monde. D'attirer l'attention comme chercheurs sur des choses que l'on fait, et partant de là, que la recherche dans notre domaine se fasse un peu différemment parce que l'on a apporté une contribution. » (projet 3)

« L'équipe a l'opportunité de travailler sur un nouveau projet qui peut mener au développement d'un nouveau domaine de recherche. En effet, aborder la question du dessin et de l'image en mouvement par l'examen et la mise en contexte théorique d'œuvres dont l'écriture, le processus générateur de mise en mouvement d'images et les modes de présentation et de diffusion, constitue une voie nouvelle par rapport aux usages conventionnels qu'on retrouve dans le film d'animation, le Web, les jeux vidéo, la publicité et les effets spéciaux. » (projet 23)

Deux répondants soulignent que ces nouvelles expertises peuvent cibler directement la mise en place de stratégies de diffusion et d'application des connaissances plus efficaces.

« Avoir des projets de recherche qui visent l'application des connaissances permet de développer de nouvelles expertises chez les membres de l'équipe de recherche, telles que la création de sites web ou d'outils vulgarisés. » (projet 1)

« Ce centre apporte une expertise de pointe en technologies numériques afin d'explorer les nouveaux modes de diffusion de la recherche. » (projet 2)

4.1.5. Développement de réseaux de recherche

La grande majorité (75%) des chercheurs interrogés lors de l'étude ont souligné l'importance de retombées reliées au développement de réseaux de recherche. Selon ces répondants, cette retombée peut prendre diverses formes : la création de nouveaux liens avec des universités ou centres de recherche, l'augmentation de la visibilité des travaux effectués par l'équipe de recherche ainsi que l'émergence de nouvelles équipes de recherche dans un secteur.

« Les chercheurs ont réussi à créer de multiples liens avec des universités, des centres de recherche, des organismes et associations culturels, des médias, des établissements d'enseignement, qui bénéficient des résultats de la recherche menée. » (projet 2)

« Le fait d'avoir mis disponible une banque de données regroupant les projets des concours canadiens a donné de la crédibilité à l'équipe de recherche et une reconnaissance d'une expertise qu'on les chercheurs dans cette équipe. À cause de cette crédibilité, les chercheurs se font parfois demander de participer à des comités ou se font approcher par les milieux de pratique pour répondre à des problèmes précis. » (projet 10)

« Les nombreux échanges qui ont pris place au sein du pôle de recherche, de même que le soutien offert aux chercheurs, ont permis de consolider des équipes de recherche existantes et favoriser l'émergence de nouvelles équipes. » (projet 11)

Soulignons, toujours à ce chapitre, que deux répondants ont mis de l'avant le rôle clé des étudiants dans le développement de nouveaux réseaux de recherche.

« Nos étudiants de doctorat sont incités à effectuer un stage de recherche dans d'autres équipes de recherche, ce qui permet d'établir des ponts entre les équipes et de faciliter la poursuite de la formation par un stage postdoctoral. » (projet 6)

4.1.6. Élaboration de meilleures pratiques

L'élaboration de meilleures pratiques a été mentionnée par 82% (N= 23/28) des répondants, dont la totalité des chercheurs du secteur *Psychosocial*. On rapporte ici que les activités de production et d'application des connaissances permettent l'élaboration de lignes directrices et de cadres réflexifs visant l'amélioration des pratiques cliniques et de gestion des milieux partenaires.

« Dans notre équipe, on se donne comme responsabilité de développer des pratiques et des interventions, des programmes de services et de s'associer à des milieux de pratiques pour pouvoir mettre en œuvre rapidement ces programmes et les évaluer dans leur implantation et leurs effets. » (projet 3)

« Le projet de recherche mené présentement vise à approfondir nos connaissances des tenants et aboutissants des troubles d'apprentissage et de la performance scolaire. D'autre part, il vise à générer des pratiques concrètes et applicables directement dans le milieu scolaire. » (projet 17)

4.1.7. Augmentation de l'influence politique

N=22 chercheurs ont mentionné, au chapitre des retombées du processus d'application des connaissances, l'augmentation de l'influence politique. Notons cependant que le tiers seulement des répondants du secteur des *Arts, culture et philosophie* ont mentionné cette catégorie de retombées.

Selon les répondants, l'utilisation des résultats de recherche en vue d'influencer la conception et la mise en œuvre des politiques sociales entraînerait une augmentation de l'influence politique.

« Une des retombées que l'on a obtenu est un changement d'une loi au sein du code civil. L'équipe de chercheurs a fait des recherches sur les réalités homoparentales et ces données ont été présentées à Québec. Entre autre grâce à ces données empiriques sur l'homoparentalité, le changement de loi a été voté à l'unanimité. » (projet 7)

« Par nos projets de recherche, on veut influencer les politiciens et leur perception de l'histoire et de l'importance de préserver les sites archéologiques. Par exemple, plusieurs politiciens veulent démolir certaines vieilles bâtisses pour faire face au progrès mais c'est au rôle de l'archéologue de mettre en valeur l'importance historique et sociale de préserver le tissu urbain et le cachet historique de la ville de Québec. » (projet 25)

4.1.8. Qualité des pratiques

L'amélioration de la qualité des pratiques comme retombée du processus d'application des connaissances a été mentionnée par N=22 répondants, dont la totalité des chercheurs du secteur *Psychosocial*.

« Comme retombée, nous savons que la diffusion a un impact sur les pratiques des intervenants et les politiques publiques qui sont mises en place. » (projet 6)

« Un des mandats que l'on s'est donné est de dénoncer la façon dont certaines interventions sont effectuées auprès des jeunes délinquants, étant donné les effets iatrogènes que procurent ces interventions. Nos recherches visent à mieux connaître les mécanismes par lesquels ces effets iatrogènes se manifestent, outiller les éducateurs par rapport à ces effets iatrogènes et, ainsi, changer les pratiques de ces éducateurs. » (projet 8)

Les activités de production et d'application des connaissances permettraient de réfléchir sur la pertinence des stratégies utilisées afin de développer les connaissances issues du secteur des sciences humaines, et sociales, des arts et des lettres.

« Afin de favoriser le transfert des connaissances, l'équipe de recherche s'efforce de miser sur de nouvelles pratiques et méthodes de construction commune des connaissances. » (projet 4)

« Nos recherches visent à instaurer une pensée critique chez les étudiants, afin de changer les attitudes des futurs étudiants face à la façon de produire des connaissances dans notre secteur, pour changer les pratiques des institutions. » (projet 9)

4.1.9. Qualité de l'organisation de services

Les retombées sur la qualité de l'organisation de services ont été mentionnées par N=15 répondants. Les chercheurs du secteur des *Arts, culture et philosophie* ont été les moins

nombreux à mentionner ce type de retombée, alors que, inversement, ceux du secteur *Psychosocial* ont été les plus nombreux à en faire mention.

La retombée sur l'amélioration de la qualité de l'organisation de services se produirait, notamment, par une augmentation de l'accès aux ressources, par des changements dans l'organisation des services ainsi que par des services mieux adaptés à la population.

« Une des retombées vise à mettre en place des ressources afin de soutenir une nouvelle stratégie pour accompagner les jeunes sourds et la diffuser dans divers milieux. Ceci permettra d'offrir des services à une population qui n'en avait pas auparavant. » (projet 1)

« Nous visons plus de cohérence au sein de l'organisation, à favoriser l'adhésion autour de projets qui sont plus porteurs, à mettre en place des mécanismes pour structurer les interventions, pour assurer la cohérence des ressources qui sont allouées pour les services offerts à notre clientèle. » (projet 4)

4.1.10. Changements dans les attitudes/comportements de la population

Les changements dans les attitudes et les comportements de la population ont été nommés par 36% (N=10/28) des chercheurs interrogés comme retombée suite au processus d'application des connaissances. Ces changements viseraient surtout à modifier les attitudes et comportements de la population envers une problématique sociale.

« In the province of Quebec, we might expect prejudices about bilingualism. We try to educate people, to make them understand that bilingualism is not dangerous for the child's development of language. This education also touches the practitioners, for example, when a child is diagnostic with a language disorder, some clinicians recommend to the parents to stop raising the child in both languages even if the research evidences show that bilingualism is not a risk factor for language disorder. Our team wants to change the attitudes of the clinicians and the general population about bilingualism. » (projet 16)

4.1.11. Augmentation du bien-être de la population

Une minorité des chercheurs interrogés (36%) ont mentionné que la mise en place de stratégies d'application des connaissances favoriserait, à long terme, l'augmentation du bien-être de la population. Ainsi, ces stratégies permettraient, entre autre, d'atteindre une meilleure intégration des groupes marginaux ou encore une meilleure qualité de vie.

« Nous visons à fournir aux personnes handicapées, à leur famille, aux organismes de promotion ainsi qu'aux milieux d'intégration (les écoles et les milieux de travail) des outils d'intervention et d'information pour réaliser l'intégration scolaire, professionnelle et sociale des personnes handicapées. » (projet 1)

« Nous voulons poursuivre le travail avec un programme qui permettrait de réduire les inégalités en santé au niveau des services, diminuer l'ignorance. Lorsque deux hommes gais vont adopter un enfant, le formulaire est correct, il y a de la place pour écrire le nom des deux pères, mais cela ne vaut rien si la caissière qui les sert dit : « on sait bien ce que cela va faire dans 20 ans ces enfants-là. » » (projet 7)

« Il découlera des interventions de nos recherches effectuées dans le secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. Ces interventions devraient permettre de mettre sur pied des milieux de vie de meilleure qualité offrant des conditions favorables au maintien de la santé. » (projet 19)

4.1.12. Avantages économiques

Seulement N=4 répondants ont mentionné avoir obtenu des avantages économiques suite à la mise en place de stratégies d'application des connaissances.

« À long terme, on est plus à même d'avoir cumulé un ensemble d'informations qui mettent des assises plus solides sur nos modes d'intervention et d'avoir développé des pratiques en santé et services sociaux plus efficaces. » (projet 4)

« Nos recherches permettent d'atteindre des retombées économiques pour les musées qui demandent à l'équipe de recherche de les aider pour mettre en valeur certains objets afin d'attirer plus de clientèle et avoir plus de revenus. » (projet 25)

4.2 Retombées autres que celles du cadre de l'ACSS (2009)

Outre les retombées précédemment décrites, et conformes à celles attendues dans le domaine de la santé, l'étude montre que six types de retombées se démarquent de celles proposées par le modèle de l'Académie canadienne des sciences de la santé, soit par leur nature même ou l'importance qui leur est dévolue. L'annexe 7 présente le détail de ces retombées selon les quatre secteurs de recherche étudiés.

4.2.1. Avantages pour l'équipe de recherche

L'analyse des données montre que, du point de vue d'une majorité des répondants (68%), de multiples avantages découleraient de la participation des chercheurs au sein des projets de recherche suite à la mise en place d'activités visant la production et l'utilisation des connaissances par les milieux partenaires.

« Le partenariat permet une meilleure connaissance des problématiques sur lesquelles les chercheurs travaillent, la façon dont on conçoit le processus de recherche. On n'approche pas notre objet de recherche de la même façon et on est appelé à développer des nouvelles façons de faire, qui sont plus pertinentes et adaptées à la réalité des milieux partenaires. » (projet 1)

Ces avantages, qui ne sont pas explicitement mentionnés par le modèle de l'ACSS (2009), peuvent être de plusieurs ordres. Notons que ces avantages, sont décrits en détail à la section 5.2.3.4.

4.2.2. Augmentation de la crédibilité des milieux partenaires

Une deuxième retombée mentionnée par quatre répondants lors de l'étude est l'augmentation de la crédibilité des milieux partenaires. Cette retombée, bien qu'elle soit occultée dans les modèles en santé, semble davantage importante dans les secteurs des sciences humaines, sociales, arts et lettres.

« Les chercheurs n'ont pas juste un statut de producteurs de connaissances, ils ont aussi un statut d'acteur responsable au sein de la collectivité et ils sont souvent bien placés pour accompagner et donner de la crédibilité à la mission de certains milieux partenaires. » (projet 3)

4.2.3. Rapprochement entre chercheurs et partenaires de la pratique

Le rapprochement entre chercheurs et partenaires de la pratique représente une troisième retombée qui semble propre aux secteurs des sciences humaines, sociales, arts et lettres. Selon N=20 répondants interrogés lors de l'étude, ce rapprochement permettrait, entre autre, une meilleure compréhension des compétences, expertises et structures associées à

l'univers des chercheurs et partenaires de la pratique. Mentionnons cependant que les répondants du secteur des *Arts, culture et philosophie* ont été les moins nombreux à faire mention de ce type de retombée.

« À force de se fréquenter, les chercheurs et les partenaires viennent à acquérir le respect pour ce que l'autre représente culturellement et scientifiquement. Ainsi, chacun des acteurs est plus ouvert à l'univers de l'autre, à écouter l'autre, à voir comment l'autre interprète son point de vue. » (projet 1)

4.2.4. Valorisation des savoirs d'expérience/ autonomisation des partenaires

La valorisation des savoirs d'expérience chez les praticiens, ainsi que leur autonomisation (empowerment) ressortent également comme une des retombées importantes. Cette quatrième retombée a mentionnée par un peu plus du tiers (N=10) des chercheurs ayant participé à l'étude.

« Notre philosophie qui consiste à donner la parole à tous les acteurs impliqués dans le projet de recherche, à rechercher la meilleure idée plutôt qu'à imposer des statuts, favorise aussi l'implication, la prise de contrôle et l'intégration des connaissances détenues par les différents acteurs impliqués. » (projet 15)

4.2.5. Développement d'une culture réflexive

Une cinquième retombée qui semble propre aux secteurs des sciences humaines, sociales, arts et lettres est le développement d'une culture réflexive. Cette retombée, mentionnée par plus de la moitié des répondants (N=15/28), consiste en le développement chez les partenaires de leur capacité à utiliser les résultats des recherches afin de se questionner sur l'efficacité et la qualité de leurs pratiques cliniques et de gestion. Au fil du temps, cette habitude mènerait à développer une culture réflexive au sein de leur milieu de pratique. Notons que plus de 70% des chercheurs des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication* ont fait mention de ce type de retombée.

« Nous avons remarqué que les milieux de pratiques qui s'impliquent au sein de recherches en partenariat développent des compétences professionnelles, réfléchissent davantage sur leurs pratiques, sont plus rigoureux et plus systématiques. » (projet 4)

4.2.6. Changements dans la conception des problèmes sociaux

Une dernière retombée, qui semble caractériser le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres, a trait aux changements dans la conception des problèmes sociaux. Un peu plus des deux tiers des répondants (68%) ont mentionné vouloir atteindre des changements dans la manière de concevoir certains problèmes sociaux suite à la mise en place d'activités visant la production et l'application des connaissances. Ces changements peuvent être de deux ordres, soit une plus grande reconnaissance de l'importance d'un problème social ou encore des changements de mentalité au sein de la société.

« Un des objectifs est de faire prendre conscience de l'existence d'une pratique artistique qui n'était pas connue du public mais qui existait depuis 15 ans. » (projet 2)

« L'équipe poursuit, à long terme, un objectif de changement social, c'est-à-dire une reconnaissance que la clientèle avec laquelle l'équipe de recherche travaille souffre d'une problématique importante à laquelle il faut s'attarder comme société. » (projet 4)

« L'équipe veut montrer que de mettre ensemble des enfants qui ont des problèmes de comportement ne va pas nécessairement les aider à cause du problème d'entraînement

à la déviance. Pour faire cela, il faut changer les mentalités des intervenants et la compréhension des causes de la problématique de la délinquance. » (projet 8)

« À long terme, l'équipe veut rendre intelligents les débats sociaux sur la question de la diversité religieuse, c'est-à-dire que la population ait une meilleure compréhension du phénomène. Par exemple, lorsque l'on parle de diversité religieuse, on pense automatiquement à un kirpan et on pense d'abord aux religions d'immigrants. Mais en réalité, nos recherches montrent qu'il y a une très grande diversité religieuse au sein même de la population québécoise francophone non immigrante. De plus, on pense souvent que la religion est une barrière à l'intégration des immigrants mais les recherches effectuées nous démontrent généralement le contraire. » (projet 22)

En bref, tout comme il a été trouvé lors de la Phase I (Gervais & Chagnon, 2010), plusieurs retombées obtenues lors de cette étude sont conformes aux retombées attendues suite à la mise en place d'activités de production et d'application des connaissances dans le domaine de la santé. Cependant, l'analyse des données a aussi permis de d'identifier six catégories de retombées qui semblent propres aux secteurs des sciences humaines, sociales, arts et lettres puisqu'elles ne peuvent être incluses dans la typologie du cadre de l'ACSS (2009) propre au domaine de la santé. Par ailleurs, cette analyse suggère aussi que certaines retombées semblent davantage associées à des secteurs spécifiques de recherche. On peut se demander cependant si ces différences relèvent, en soi, des particularités des différents secteurs ou si elles ne s'expliquent pas davantage par l'implication des chercheurs dans des partenariats de recherche.

5. Partenariat

Cette dernière section examine les structures de partenariat et leur influence sur le processus d'application des connaissances et l'atteinte de ses retombées.

La première partie porte sur l'analyse des conditions et exigences associées au développement de structures de recherche en partenariat. Cette analyse a été réalisée en procédant à l'examen de l'ensemble des propos des N=28 répondants associés au thème du partenariat et vise à mieux comprendre les particularités et exigences du processus de recherche en partenariat.

La seconde partie porte sur l'analyse des déterminants, stratégies et retombées de l'application des connaissances dans le contexte du partenariat. L'analyse procède par une comparaison des déterminants selon un gradient de l'intensité du partenariat au sein des 28 projets à l'étude. Cette analyse a permis d'identifier les déterminants et les stratégies d'application les plus associés aux structures de partenariat ainsi que les retombées spécifiquement favorisées par la mise en place de structures de recherche en partenariat.

5.1. Déterminants et processus associés exclusivement aux structures de recherche en partenariat

L'objectif de cette première partie est d'examiner les conditions nécessaires et les exigences, du point de vue des répondants, afin de développer des structures de recherche en partenariat. Afin de mieux comprendre les relations entre ces éléments, nous avons distingué les *déterminants* des *processus* dans le développement de telles structures (voir figure 3 en page 64). Dans cette analyse, les déterminants consistent en les éléments contextuels (par exemple, un contexte social et politique favorable) ainsi que les

conditions nécessaires (par exemple, la mobilisation des organisations) afin de développer une structure de recherche en partenariat. Les processus, quant à eux, regroupent les activités et les mécanismes mis en œuvre afin de soutenir les structures de partenariat (par exemple, des activités conjointes avec les partenaires afin de définir le programme de recherche ou le développement de mécanismes d'échanges et de partage d'informations).

5.1.1. Déterminants associés recherche en partenariat

Les répondants ont rapporté six catégories de déterminants de la mise en place de structures de recherche en partenariat. La typologie utilisée afin de classer ces déterminants est la même que celle employée précédemment afin de classer les déterminants plus généraux du processus d'application des connaissances.

5.1.1.1. Contexte social et politique

D'abord, de façon marginale, l'importance au plan macro social d'un contexte social et politique favorable aux structures de recherche en partenariat a été mentionnée par deux répondants. La mise en place d'un tel contexte suppose, d'une part, un financement adéquat des structures de recherche en partenariat. Ce financement supplémentaire permettrait aux chercheurs et partenaires d'avoir le temps et les ressources qui sont nécessaires à l'établissement d'un processus collaboratif.

« Il faut reconnaître le temps que ce type de recherche prend et l'importance de prendre son temps. Ce n'est pas comme faire de la recherche avec un autre collègue scientifique qui partage les mêmes connaissances; on peut d'office aller dans le vif du sujet; on est déjà en confiance et on connaît déjà le cadre de référence de l'autre. Mais avec un partenaire, il faut laisser le temps aux gens de se connaître comme personne mais également comme intérêt de recherche, comme cadre de référence. » (projet 1)

« Il est important d'avoir les ressources afin de pouvoir mettre en place des structures qui permettent aux différents chercheurs, étudiants et partenaires de se rencontrer, d'échanger. Pour ce faire, l'équipe a fait une demande de subvention pour avoir de l'argent supplémentaire pour créer un laboratoire qui pouvait réunir l'ensemble de ces personnes. » (projet 25)

D'autre part, toujours du point de vue de ces mêmes répondants, un contexte social et politique favorable au partenariat valoriserait les connaissances issues des recherches en partenariat.

« Il faut que la valeur des recherches en partenariat soit reconnue institutionnellement et par les organismes subventionnaires. Si on pense que c'est important, il faut que les gens à tous les niveaux mettent en place les ressources nécessaires et accordent de la crédibilité à ce type de recherche. » (projet 1)

5.1.1.2. Mobilisation des organisations

L'importance de la mobilisation des organisations partenaires, ainsi que le rôle que doivent occuper les organisations partenaires afin de soutenir la mise en place de structures de recherche en partenariat, a été souligné par neuf des répondants. Selon les chercheurs ayant participé à l'étude, un soutien adéquat serait d'abord fonction d'un dégagement de temps suffisant de la part des organisations partenaires afin de s'assurer que les partenaires puissent s'impliquer au sein des activités de partenariat.

« Il faut également que les organisations s'engagent à supporter le partenariat, entre autre, en dégageant du temps pour permettre l'implication des partenaires dans les projets de recherche. Parfois, on a une bonne relation au plan individuel entre des chercheurs et des partenaires mais cela peut mettre beaucoup de pression sur les individus si la structure organisationnelle ne les supporte pas. Par exemple, un clinicien peut être engagé dans un projet en partenariat mais s'il n'est pas soutenu, il peut être tiraillé entre son désir de faire avancer le projet et les contraintes imposées par l'organisation. » (projet 1)

Ces répondants ont également mentionné que les organisations partenaires doit disposer des ressources nécessaires au bon fonctionnement et au maintien de la structure en partenariat.

« On est essentiellement une équipe en partenariat mais le problème est que nos partenaires sont des milieux extrêmement volatiles étant donné que l'on travaille beaucoup avec des organismes communautaires qui ont très peu de ressources et de capacités et qui sont très instables. L'équipe de recherche s'est confrontée à une instabilité des partenaires. Il a fallu, en cours de route, redéfinir les questions de recherche, la méthodologie pour s'ajuster aux réalités des partenaires. Ainsi, tant que les partenaires n'ont pas les ressources nécessaires pour se structurer, le partenariat va être impossible. » (projet 7)

« Il faut que les milieux de pratique prennent le temps mais également qu'ils rendent disponibles les ressources qui sont nécessaires afin de s'investir dans le processus de partenariat. » (projet 27)

Afin d'assurer la mobilisation des organisations partenaires, quatre chercheurs ayant participé à l'étude ont mis de l'avant l'importance de définir dans le cadre d'un contrat formel les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs (équipe de recherche et organisation partenaire).

« Un engagement clair de la part de l'école est nécessaire. Cet engagement prend la forme d'une entente écrite en l'équipe de recherche et l'école qui détermine les mandats et les obligations de chaque partie. » (projet 17)

5.1.1.3. Capacité des partenaires

Outre la mobilisation des organisations, les partenaires eux-mêmes devront avoir la capacité de pouvoir participer à une structure de recherche en partenariat. Selon 12 répondants, cette capacité est fonction des habiletés des partenaires à s'intégrer aux différentes étapes d'un projet de recherche ainsi qu'à leur réceptivité face au partenariat.

« Il faut que, au préalable, tous les acteurs du partenariat aient le même niveau d'expertise, les mêmes bases théoriques et le niveau d'éducation nécessaire. Ceci permet d'assurer une certaine homogénéité des compétences, soit la compréhension de la problématique, des habiletés minimales en recherche, etc. » (projet 14)

« Le partenariat où les chercheurs et milieux de pratique travaillent conjointement est seulement possible lorsque les partenaires sont déjà minimalement formés à la recherche, par leur formation ou leurs expériences passées. » (projet 24)

« Il est important que les milieux partenaires croient à la cause et qu'ils sentent que le partenariat peut leur apporter quelque chose de plus. Il faut que les chercheurs et les partenaires puissent mettre ensemble leur énergie afin d'atteindre un but commun. » (projet 2)

5.1.1.4. Mobilisation de l'équipe de recherche

De façon complémentaire à la mobilisation des organisations, la disponibilité des ressources pour soutenir les activités de partenariat serait une condition déterminante. La mise en place d'une telle infrastructure favoriserait l'accès à des ressources humaines, matérielles et financières supplémentaires. Elle permettrait également aux chercheurs d'avoir un dégagement de temps suffisant pour s'impliquer au sein d'activités additionnelles propres aux projets de recherche en partenariat.

« Comme équipe de recherche, lorsque l'on s'engage dans un processus de recherche en partenariat, il faut animer un processus qui n'est pas toujours du court terme. Animer un tel processus demande d'avoir une structure financée qui nous permet, comme chercheur, d'avoir un dégagement de temps adéquat. » (projet 4)

« Ces projets de recherche en partenariat demandent de mettre en place des structures qui assurent la réussite de tâches et une cohérence dans l'équipe autour de la tâche à accomplir. Cela peut être, par exemple, d'engager une personne coordinatrice qui s'occupe spécifiquement de faire le lien entre les différents partenaires et de stabiliser les relations au niveau de l'équipe. » (projet 20)

5.1.1.5. Capacité des chercheurs

En plus d'une infrastructure adéquate, les chercheurs doivent avoir les habiletés et l'ouverture nécessaires à la mise en place d'une structure de recherche en partenariat. Ainsi, la moitié des répondants (N=14/28) ont souligné l'importance que les chercheurs aient de bonnes habiletés relationnelles et de résolution de problème tout en ayant l'ouverture nécessaire pour s'ajuster aux exigences d'une telle structure.

« Cela aide beaucoup lorsque le partenariat est soutenu par les bons chercheurs, ouverts au partenariat, ayant des bonnes capacités relationnelles. Il faut être à l'écoute des besoins des partenaires, comprendre leur milieu de prise de décision et les contingences auxquelles ils font face. » (projet 1)

« Il semble essentiel que le chercheur responsable de la structure de recherche en partenariat soit ouvert au partenariat mais également qu'il ait des habiletés de résolution de conflit et de leadership. Par exemple, dans notre équipe, la chercheuse responsable de l'équipe a demandé l'aide d'un coach pour l'aider à mieux gérer l'équipe. » (projet 7).

« Il faut accepter de se rendre vulnérable comme chercheur vis-à-vis la critique des milieux de pratique et être prêt à recevoir des commentaires. » (projet 11)

5.1.1.6. Relations entre chercheurs et partenaires

Enfin, un dernier déterminant mentionné par un peu plus de la moitié des répondants (N=15/28) est la mise en place de relations de qualité. La qualité des relations passerait, d'abord, par l'établissement d'un langage et d'un cadre de référence communs entre les chercheurs et les partenaires de la pratique. Un langage et un cadre de référence communs permettraient aussi aux différents acteurs de s'entendre sur les étapes du processus de partenariat tout en favorisant le partage des savoirs.

« L'équipe avait des notions très différentes de ce que représente le partenariat. Il a donc fallu faire un colloque sur le partenariat afin d'accorder du temps de réflexion formel sur comment fonctionne le partenariat, comment on le définit, comment on nomme les choses. Cela a aidé à ce que les chercheurs et les partenaires s'entendent

sur les différentes étapes à franchir pour la mise en place du projet de recherche. » (projet 7)

« Lorsque l'on met un langage commun, on est en train de mettre à profit les ressources cognitives de diverses personnes. Ce n'est pas juste un groupe qui agit comme acteur et l'autre comme spectateur. Un langage commun donne un actif et reconnaît l'ensemble des acteurs comme des agents producteurs de connaissances. » (projet 3)

Selon trois répondants, ce langage et ces cadres de référence communs se construiraient avec le temps à travers un processus de négociation conjoint qui peut être parfois complexe.

« Avoir un langage commun ou les mêmes cadres de référence est quelque chose qui se construit à travers le temps. Par contre, la richesse du partenariat est d'aller chercher chez l'autre une vision et un langage. Avoir un seul cadre de référence est un peu limitatif. C'est important qu'il y ait des bases communes sur le plan théorique ou scientifique, mais il ne faut pas trop que ces bases soient rigides puisqu'un des avantages du travail en partenariat est d'être en mesure de modifier nos cadres respectifs. » (projet 1)

« C'est facile d'avoir un langage, une vision et des cadres de référence en commun lorsque l'on est dans le général. Par contre, c'est lorsque l'on rentre dans le spécifique, par exemple quelle méthodologie on utilise, que cela devient plus difficile et émotif. On fait face à des guerres de clochers, des préjugés, etc. Il est donc important de travailler conjointement avec les partenaires par un va et vient constant et une négociation sur les termes utilisés. Par contre, ce processus est extrêmement long et complexe. » (projet 7)

Les relations de qualité seraient également fonction d'un respect et d'une confiance mutuels entre les acteurs. En effet, des relations de partenariat basées sur un respect et une confiance faciliteraient les processus de négociation et de confrontation des perspectives, qui semblent inévitables lorsque l'on travaille au sein d'une structure de recherche en partenariat.

« Afin de réussir un partenariat, il faut que les relations soient bonnes, qu'il y ait une confiance et un respect mutuels. Les chercheurs et les partenaires doivent faire des mises au point et ont parfois des choses dures à dire, et c'est inévitable quand on travaille en partenariat. Par contre, lorsque les relations sont bonnes, on peut dire ces choses sans menacer le partenariat. » (projet 21)

« Les relations basées sur la confiance et le respect permettent une tolérance et un respect pour les contraintes de l'autre. On arrive à expliquer nos besoins, nos réalités et nos contextes plus facilement et l'autre nous écoute plus. » (projet 27)

5.1.2. Processus associés aux structures de recherche en partenariat

Selon la très grande majorité des répondants (N=21/29), la mise en place d'une structure de recherche en partenariat demanderait de miser sur quatre processus spécifiques. D'une part, une telle structure supposerait une implication des partenaires dans l'ensemble des étapes de la mise en place de la recherche. Selon les répondants, cette implication étroite favoriserait l'appropriation des connaissances produites lors du projet de recherche ainsi qu'une attitude plus positive envers le partenariat.

« Les partenaires qui font partie du comité collaborent étroitement à toutes les étapes et cela aide une appropriation du processus et des données qui sont produites en plus de

former une attitude positive et une ouverture face au processus de partenariat. » (projet 6)

« Il faut laisser la pleine place à tous les acteurs de s'impliquer dans le processus, par rapport à leurs savoir-faire, leurs savoir-être et leurs savoirs. Cela aide les chercheurs à mieux connaître les besoins des milieux de pratique mais également que les milieux de pratique prennent confiance que le milieu académique peut lui apporter des informations qui lui seront utiles. » (projet 11)

Un second processus associé aux structures de recherche en partenariat est la mise en place de mécanismes qui permettent l'intégration des savoirs des chercheurs et ceux des milieux partenaires.

« Une fois que l'ensemble des acteurs se sont entendus sur les buts à atteindre, il faut ensuite pouvoir mettre en place des mécanismes qui nous permettront d'échanger pour avoir accès à la perspective et aux connaissances de l'autre. C'est par ces échanges que la richesse des connaissances se construit, par la combinaison des connaissances issues de la pratique et celles issues de la recherche. » (projet 4)

Une proportion substantielle des répondants (N=10/28) ont également mentionné l'importance des mécanismes permettant aux différents acteurs (chercheurs et partenaires) de se rencontrer. Ces rencontres fréquentes offriraient la possibilité aux différents acteurs d'exprimer leurs craintes, besoins et attentes face au processus de partenariat.

« Le processus de délibération, qui nécessite des rencontres fréquentes, est vraiment le processus important à mettre en place. Les discussions avec les partenaires sont souvent très longues mais elles permettent de mieux comprendre la façon de faire, la façon de réfléchir, la façon de poser les problèmes de l'autre et de connaître l'univers de l'autre. » (projet 1)

« Les rencontres fréquentes permettent d'avoir des temps et des lieux pour faire le point, analyser les besoins de développement de la pratique, discuter et en arriver à avoir une orientation par rapport aux types de connaissances que l'on veut produire. » (projet 4)

Enfin, la mise en place de mécanismes qui favorisent une bonne définition des rôles et responsabilités de chacun des acteurs serait nécessaire au bon fonctionnement des structures de recherche en partenariat. Selon quatre répondants, ces mécanismes, en plus de favoriser la continuité du partenariat, assureraient un partage équitable du pouvoir décisionnel.

« Il est important de définir conjointement et dès le début du processus quels seront les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs. Cette définition aide à la continuité des partenariats, parce que chacun des partenaires sait à quoi s'attendre et peut savoir exactement à quels niveaux ils se sont engagés dans le processus. » (projet 3)

« Il faut bâtir une structure qui permet à chacun des acteurs d'avoir sa place. Lorsque l'on parle de partenariat, il faut éviter de bâtir une structure hiérarchique parce que l'on crée des inégalités qui font en sorte que le partenariat ne peut pas être optimal. Il faut prévoir des moments et des balises où les acteurs vont pouvoir faire le point sur les rôles et les responsabilités qu'ils sont appelés à avoir dans cette structure. Quelquefois, on se rend compte, en cours de travail, que les façons de faire que nous avons

identifiées au départ doivent être réorganisées et repensées afin d'avoir un partage plus équitable du pouvoir décisionnel. » (projet 20)

En résumé, l'analyse des résultats montre que, du point de vue des chercheurs, la mise en place d'une structure de recherche en partenariat est associée à la présence de déterminants spécifiques. Ceux-ci peuvent se regrouper selon six catégories : le contexte social et politique, la mobilisation des organisations, la capacité des partenaires, la mobilisation de l'équipe de recherche, la capacité des chercheurs ainsi que les relations entre chercheurs et partenaires. En plus de ces déterminants, il apparaît que des processus doivent également être mis en place afin de soutenir le bon fonctionnement d'une structure de recherche en partenariat. À ce propos, quatre processus occuperaient un rôle majeur, soit l'implication des partenaires dans l'ensemble des étapes de la mise en place de la recherche, la mise en place de mécanismes qui permettent l'intégration des savoirs, des rencontres fréquentes entre chercheurs et partenaires ainsi qu'une bonne définition des rôles et responsabilités de chacun des acteurs.

5.2. Déterminants, stratégies et retombées de l'application des connaissances associées aux structures de recherche en partenariat

Cette section du rapport examine l'influence des structures de recherche en partenariat sur le choix des déterminants et des stratégies d'application des connaissances ainsi que sur l'atteinte de retombées. Pour ce faire, l'échantillon de projets a été divisé en deux catégories : les projets misant sur un partenariat fort (structures de recherche en partenariat) et ceux misant sur un partenariat faible (structures de recherche universitaire). Afin de procéder à cette catégorisation, une procédure similaire à celle employée par Cousin et Simon (1991) a été utilisée et un score total de partenariat a été calculé pour chaque projet à partir de trois critères :

- a) Importance accordée au partenariat : (1) faible; (2) moyen; (3) fort
- b) Fréquence dans les activités de partenariat : (1) dans aucun projet; (2) dans quelque projet; (3) dans tous les projets
- c) Intensité de l'implication des partenaires dans les projets : (1) rarement, dans aucune étape; (2) dans certaines étapes; (3) dans toutes les étapes

En appliquant cette procédure, les projets de recherche ayant obtenu un score au-delà de la médiane ont été classifiés dans la catégorie « partenariat fort » et ceux ayant obtenu un score en dessous de la médiane ont été classifiés « partenariat faible ». L'annexe 8 présente la distribution des projets de recherche selon les trois critères.

La division entre deux groupes (partenariat fort vs faible) a permis de mieux comprendre quels déterminants, stratégies et retombées sont le plus fortement associés à la mise en place de structures de recherche en partenariat. En se fondant sur cette catégorisation, le tableau 2 présente l'analyse comparative des déterminants et stratégies d'application des connaissances ainsi que les retombées selon le degré de partenariat.

Tableau 2. Tableau comparatif partenariat fort (N=14) vs faible (N=14)

		Partenariat fort (N=14)	Partenariat faible (N=14)
Déterminants	<i>Mobilisation des organisations</i>		
	Culture organisationnelle et leadership	9/14 (64%)	2/14 (14%)
	Planification des ressources	6/14 (43%)	2/14 (14%)
	<i>Attributs des connaissances</i>		
	Délai de production et de diffusion	4/14 (28%)	1/14 (7%)
Stratégies	<i>Stratégies de co-construction</i>		
	Connaissances co-produites/interprétées	11/14 (79%)	2/14 (14%)
Retombées	Qualité des pratiques	13/14 (93%)	9/14 (64%)
	Qualité de l'organisation de services	11/14 (79%)	4/14 (28%)
	Bien-être de la population	7/14 (50%)	3/14 (21%)
	<i>Autres</i>		
	Avantages pour l'équipe de recherche	13/14 (93%)	6/14 (43%)
	Augmentation de la crédibilité	3/14 (21%)	1/14 (7%)
	Rapprochement chercheurs/praticiens	14/14 (100%)	6/14 (43%)
	Valorisation savoirs d'expérience/autonomisation	7/14 (50%)	3/14 (21%)
	Développement d'une culture réflexive	13/14 (93%)	2/14 (14%)

Afin de pousser plus loin l'analyse, nous avons aussi comparé, sur la base de la même procédure exposée précédemment, les cas présentant le degré le plus faible de partenariat à ceux présentant le degré de partenariat le plus élevé. Le tableau 3 présente les résultats de cette dernière analyse en ne tenant compte que des cas les plus extrêmes, c'est-à-dire les projets de recherche ayant obtenu un score inférieur à 5 (N=7 projets en partenariat faible) ou supérieur à 8 (N=8 projets en partenariat fort).

Tableau 3. Tableau comparatif des cas extrêmes selon le degré de partenariat

		Partenariat fort (N=8)	Partenariat faible (N=7)
Déterminants	<i>Mobilisation des organisations</i>		
	Culture organisationnelle et leadership	5/8 (63%)	1/7 (14%)
	Planification des ressources	4/8 (50%)	1/7 (14%)
	<i>Capacité des chercheurs</i>		
	Ouverture et habiletés	5/8 (63%)	3/7 (42%)
	Efforts de diffusion et adaptation	7/8 (88%)	4/7 (57%)
	<i>Attributs des connaissances</i>		
	Délai de production et de diffusion	3/8 (38%)	0/7 (0%)
Stratégies	<i>Stratégies de co-construction</i>		
	Connaissances co-produites/interprétées	7/8 (88%)	1/7 (14%)
Retombées	Qualité des pratiques	7/8 (88%)	5/7 (71%)
	Qualité de l'organisation de services	7/8 (88%)	2/7 (29%)
	Bien-être de la population	6/8 (75%)	0/7 (0%)
	<i>Autres</i>		
	Avantages pour l'équipe de recherche	4/8 (50%)	1/7 (14%)
	Augmentation de la crédibilité	3/8 (38%)	0/7 (0%)
	Rapprochement chercheurs/praticiens	5/8 (63%)	1/7 (14%)
	Valorisation savoirs d'expérience/autonomisation	3/8 (38%)	0/7 (0%)
	Développement d'une culture réflexive	7/8 (88%)	0/7 (0%)

Notons que les tableaux 2 et 3 rapportent seulement les variables où les différences entre les deux groupes (partenariat fort vs faible) sont les plus significatives. Le lecteur trouvera en annexe 9 et 10 les données complètes de l'analyse comparative.

5.2.1. Déterminants de l'application des connaissances et structures de recherche en partenariat.

5.2.1.1. Mobilisation des organisations

La comparaison des déterminants selon le degré de partenariat montre que la mobilisation des organisations est la catégorie de déterminants qui distingue le plus les projets de recherche impliquant un fort degré de partenariat de ceux ayant un partenariat faible. Quatre fois plus de chercheurs appartenant au premier groupe ont mis de l'avant l'importance de la culture organisationnelle et du leadership des organisations partenaires comme déterminants primordiaux afin de favoriser la mise en place d'activités d'application des connaissances. Du point de vue des répondants, ces déterminants seraient essentiels puisque la mise en place de projets en partenariat demande la participation active des organisations partenaires, leur ouverture au changement et un engagement envers l'amélioration des pratiques, et ce dès l'amorce du projet.

« Si on a un milieu qui a toujours été réfractaire à la recherche et que, comme chercheurs, on approche ce milieu pour être des partenaires dans un projet de recherche, on est quasiment certain de se heurter à un mur. Étant donné que, par définition, une recherche en partenariat implique deux partenaires, les chercheurs et les milieux de pratique, il faut minimalement que le milieu soit déjà sensibilisé à l'importance de la recherche pour améliorer leurs pratiques. » (projet 21)

« Afin que les praticiens soient ouverts aux chercheurs et à l'utilisation des connaissances, il faut qu'il y ait une culture de recherche dans l'organisation. Pour bâtir cette culture, il faut que l'organisation valorise et soutienne une culture de recherche. Il faut créer des postes et des mécanismes d'échanges entre la direction de la recherche et la direction des services cliniques. » (projet 4)

À ce propos, le travail conjoint avec les organisations partenaires dès le début du processus augmenterait la concordance entre le projet de recherche et les besoins, mandats et attentes de l'organisation. Il favoriserait ainsi une plus grande réceptivité des partenaires envers l'utilisation des connaissances issues de ce projet de recherche.

« Quand on est en partenariat, on doit travailler conjointement et dès le début, avec les partenaires mais également avec l'ensemble de l'organisation auquel appartiennent les partenaires pour faire sûr que le projet de recherche est concordant avec le mandat de l'organisation et d'avoir un commitment de l'organisation. » (projet 13)

Toujours à cet effet, il est intéressant de relever que, du point de vue des répondants, la capacité des partenaires de bien cerner leurs besoins et attentes en matière de connaissances pose un défi.

« Il y a un an, l'équipe a fait des focus group avec leurs partenaires afin d'aller chercher leurs attentes par rapport au rôle que l'équipe de recherche peut avoir. Un des aspects qui en est ressorti est que les collaborateurs n'ont pas une très bonne idée de ce qu'ils veulent ou encore sur ce que la recherche peut leur apporter de plus. Les milieux de pratique sont davantage « surprenez-nous » et il semble difficile pour eux d'avoir une bonne idée de leurs besoins plus larges. » (projet 27)

Une planification efficace des ressources, qui seront attribuées à la mise en place d'activités d'application des connaissances, semble également essentielle dans le cadre de projets de recherche en partenariat. En effet, les activités d'application des connaissances effectuées dans le cadre de projets en partenariat demanderaient beaucoup plus de ressources que la mise en place de ces activités au sein de structures de recherche universitaire.

« Quand on est dans une recherche en partenariat, ce n'est pas parce que des connaissances sont produites qu'elles seront utilisées. Il faut que les milieux partenaires mettent en place des mécanismes, qu'ils dégagent des cliniciens pour pouvoir participer au processus d'appropriation des connaissances et qu'il y ait une valorisation, par l'organisation des partenaires, de l'implication au sein de projets de recherche. » (projet 1)

Une planification efficace des ressources à investir permettrait ainsi aux organisations partenaires de s'assurer qu'elles disposent, dès le début du processus, des ressources humaines, financières et matérielles pour soutenir des activités d'application des connaissances qui se feront dans un cadre de partenariat. Cette planification est d'autant plus importante considérant les ressources supplémentaires d'exige la mise en œuvre du processus de partenariat.

« Il est clair que les activités pour favoriser l'application des connaissances sont plus complexes et demandent plus de ressources étant donné que l'on est une équipe en partenariat. Un séminaire fait par une équipe non en partenariat demande deux heures au milieu pour que les praticiens assistent au séminaire. Par contre, si on veut respecter l'esprit du partenariat pour ce même séminaire, cela va impliquer un investissement équivalent à deux jours de travail pour l'organisation, c'est-à-dire le temps que cela prend pour que le séminaire soit pensé, planifié et coordonné de façon conjointe par les chercheurs et les partenaires. » (projet 26)

À ce propos, trois chercheurs interrogés ont mis de l'avant l'importance que les activités et les moyens de favoriser une culture favorable à la recherche soient intégrés dans la structure et l'offre de service de l'organisation. Cette intégration permettrait d'assurer la pérennité des ressources déployées pour favoriser les activités d'application des connaissances au sein des organisations partenaires.

« Activités structurantes, ateliers, journée d'étude, journée d'échanges, ces activités permettent de faire vivre une animation scientifique mais il faut aussi passer par le système régulier de l'établissement afin d'intégrer l'aspect scientifique dans les pratiques quotidiennes. Par exemple, que les réunions cliniques se basent à la fois sur les cas cliniques mais également sur des articles scientifiques. Cela passe aussi par le type de personne que l'on engage, il faut que les intervenants et les gestionnaires que l'on engage ne soient pas d'avance réfractaires à la recherche. » (projet 2)

« Les gestionnaires sont associés aux décisions relatives à la recherche. Ils voient à ce que les projets soient pertinents à la mission de l'établissement et ils vérifient la faisabilité de ces projets. Ils soutiennent la recherche et le développement de pratiques basées sur des données probantes en aménageant la tâche des intervenants. Ils favorisent leur participation à des programmes de recherche, à des activités de transfert des connaissances et de formalisation des pratiques. » (projet 15)

Enfin, l'importance de désigner des leaders pour favoriser le changement au sein des organisations partenaires a également été mentionnée.

« Ce qui a aidé dans notre partenariat c'est le rôle des champions dans les organisations partenaires qui font le lien entre le travail qui est effectué par l'équipe de recherche et la mobilisation que l'on doit faire au sein de l'organisation. Ces personnes ont de bonnes habiletés interpersonnelles, ne sont pas menaçantes dans leur organisation et sont bien placées dans l'organisation au niveau de l'échelle sociale. » (projet 13)

5.2.1.2. Capacité des chercheurs

La capacité des chercheurs, c'est-à-dire leur ouverture et habiletés afin de mettre en place des activités d'application des connaissances, ainsi que les efforts qu'ils déploient afin de diffuser et adapter les connaissances produites lors des projets de recherche, prend une importance prépondérante lors de la mise en place de projet en partenariat. À cet effet, l'analyse des cas extrêmes suggère que l'intensité du partenariat est positivement associée à l'importance perçue de ce déterminant (voir tableau 3).

L'importance accordée à ce déterminant pourrait s'expliquer du fait que les projets en partenariat exigent de travailler conjointement avec les partenaires. Les habiletés des chercheurs, évoluant dans ce type de projet, seraient, de ce fait, davantage sollicitées lors de la mise en place d'activités d'application des connaissances. De la même façon, ces chercheurs seraient davantage sensibilisés à l'importance de déployer les efforts nécessaires afin de vulgariser, diffuser les connaissances produites et adapter celles-ci aux réalités des milieux partenaires.

« Étant donné que l'on est en partenariat, chaque projet comprend donc, outre les activités spécifiques dédiées à la réalisation de la collecte et de l'analyse des données, des démarches de rapprochement et d'échanges avec les acteurs concernés concernant la problématisation du thème de recherche et la définition des objectifs de recherche de même que des activités des transferts de connaissances liées aux résultats obtenus. De plus, les chercheurs responsables des projets sont activement engagés dans l'organisation des retombées de ceux-ci une fois qu'ils sont complétés. » (projet 3)

« Ici, les chercheurs doivent adapter leurs résultats aux besoins des partenaires et offrir des angles d'analyse ou des cadres théoriques différents selon la provenance de la demande. » (projet 13)

5.2.1.3. Attributs des connaissances

Une proportion plus importante des chercheurs impliqués dans des projets en partenariat, et plus particulièrement ceux participant à des projets caractérisés par un degré très élevé de partenariat, on relevé l'importance à accorder à un délai adéquat de production et de diffusion des connaissances produites afin de favoriser leur utilisation.

« Dans une recherche en partenariat, le transfert vers les milieux professionnels implique de traduire rapidement les données de recherche en fonction des réalités et des besoins vécus par les partenaires, tout en prenant en compte leurs discours et représentations. De plus, le transfert nécessite, de la part des chercheurs, une participation effective aux activités organisées par les professionnels afin d'assurer un accès rapide aux données. » (projet 21)

5.2.2. Stratégies d'application des connaissances associées aux structures en partenariat

5.2.2.1. Stratégies de co-construction

L'analyse des données suggère sans surprise que les stratégies de co-construction sont nettement plus employées au sein des projets misant sur une structure de recherche en partenariat. Ces stratégies exigent une collaboration étroite entre chercheurs et milieux partenaires, la mise à profit de leurs connaissances respectives ainsi que l'établissement de mécanismes qui favorisent les échanges et le partage du pouvoir décisionnel. Ici encore, l'analyse des cas extrêmes suggère que l'intensité du partenariat est étroitement associée à la co-construction (voir tableau 3).

« La particularité du fait d'être en partenariat demande de mettre en place des stratégies de transfert et d'appropriation des connaissances qui supposent des échanges constants avec les partenaires à toutes les étapes de production, d'interprétation, de transfert et d'évaluation de la recherche. Ces stratégies permettent aussi une reconnaissance des expertises des partenaires. » (projet 13)

5.2.3. Retombées de l'application des connaissances favorisées par le partenariat

L'analyse des retombées selon le degré de partenariat révèle que, du point de vue des répondants, les structures de recherche en partenariat permettraient de favoriser l'atteinte de huit retombées spécifiques. Ces retombées, bien qu'elles puissent aussi être atteintes par le biais de structures de recherche universitaires, prennent une importance accrue du point de vue des chercheurs impliqués au sein de structures de recherche en partenariat.

5.2.3.1. Qualité des pratiques

La retombée du processus de l'utilisation des connaissances sur l'augmentation de la qualité des pratiques est rapportée par la quasi-totalité (93%) des répondants impliqués au sein de structure de recherche en partenariat. Une structure de recherche en partenariat favoriserait l'engagement et la volonté des milieux de pratique à améliorer la qualité de leurs pratiques.

« On veut que les pratiques qui sont développées soient utilisées, que les personnes dans les milieux de pratique puissent utiliser les nouvelles approches, qu'ils aient des retombées positives, qu'ils en parlent à d'autres personnes et que graduellement les pratiques et la culture change. Ces processus peuvent être favorisés lorsque les chercheurs jouent un rôle d'accompagnateur et qu'ils travaillent en collaboration avec les milieux de pratique. » (projet 5)

« Ultimement, on veut changer les pratiques de gestion et améliorer les conditions de travail. Pour ce faire, on doit travailler en partenariat avec les milieux utilisateurs, former des agents multiplicateurs. De sensibiliser ces personnes, qu'ils puissent mieux lire certaines situations au sein de leurs milieux de travail. Que ces personnes sachent mieux nommer les choses, mettre des mots sur des situations problématiques, qu'elles puissent être mieux averties et informées afin de détecter les situations précoces qui peuvent causer problème et faire de la prévention. » (projet 28)

5.2.3.2. Qualité de l'organisation de services

La qualité de l'organisation des services serait également une retombée fortement favorisée par la mise en place de structures de recherche en partenariat. Cette retombée a

été mentionnée par 79% des répondants au sein des structures de partenariat forte en comparaison à 28% des répondants au sein de structure de partenariat faible. Le partenariat faciliterait la mise en commun des expertises de plusieurs chercheurs et partenaires et permettrait, en cela, de réfléchir de façon plus efficace sur les meilleures stratégies à adopter afin d'augmenter la qualité de l'organisation de services.

« Lorsque l'on travaille étroitement avec une commission scolaire, on peut discuter ensemble de quels sont les problèmes qui vont se présenter si on pose une telle question ou si on s'en va dans une telle direction ou que l'on essaie d'implanter telle intervention. Cette mise en commun des expertises est vraiment essentielle puisqu'elle nous permet d'être plus efficaces dans les changements que l'on effectue pour améliorer la qualité des services offerts au sein de cette commission scolaire. » (projet 21)

5.2.3.3. Bien-être de la population

Une augmentation du bien-être de la population est une troisième retombée rapportée dans une proportion plus importante de répondants au sein de projet de recherche en partenariat. La comparaison des groupes extrêmes (voir tableau 3) montre que cette retombée est clairement associée à l'intensité du partenariat.

« La programmation de recherche proposée est résolument centrée sur le développement des personnes de ce groupe vulnérable. Afin d'atteindre cet objectif, l'équipe promeut le soutien et l'implication de ces personnes, en accord avec le modèle de recherche inclusif. » (projet 4)

5.2.3.4. Avantages pour l'équipe de recherche

Les avantages pour l'équipe de recherche seraient une quatrième retombée favorisée par la mise en place de structures de recherche en partenariat. Cette retombée est rapportée dans une proportion deux fois supérieure par les répondants au sein des structures de recherche présentant un fort degré de partenariat. Ces avantages se manifesteraient notamment par des ajustements au niveau des méthodes de recherche. En effet, le partage avec les partenaires permettrait aux chercheurs d'ajuster leur méthodes de recherche afin qu'elles soient plus pertinentes et adaptées aux milieux dans lesquels ils interviennent.

« La recherche en partenariat et le travail en collaboration permettent d'exposer des chercheurs à d'autres réalités et à d'autres approches méthodologiques. Par exemple, j'ai été formée à une école où les chercheurs ne doivent pas se mêler de l'opinion publique et éviter de passer par les journalistes parce que l'information peut être déformée et incomplète. À force de travailler avec des partenaires, je me suis aperçue que les médias pouvaient être une source puissante pour aider au transfert des connaissances. » (projet 7)

Les structures de recherche en partenariat permettraient également d'accéder plus facilement à l'expertise des partenaires, aux ressources des milieux partenaires ainsi qu'à de meilleures sources de données, en outre, par la mise en place de devis de recherche longitudinaux.

« La recherche collaborative fournit plusieurs avantages, entre autre, d'aller chercher des données beaucoup plus détaillées et valides. Ainsi, étant donné que l'équipe collabore avec le ministère des transports, cela lui permet d'aller chercher des données qui sont plus détaillées au lieu d'avoir seulement accès à des données agrégées qui sont

disponibles via le ministère. Aussi pour réaliser nos recherches, le budget alloué par les organismes de recherche est souvent insuffisant et le fait de pouvoir collaborer avec des partenaires qui nous donnent des commandites et des revenus supplémentaires, cela nous permet d'avoir plus de moyens pour mener nos recherches. » (projet 19)

« La continuité des partenariats apporte un immense avantage car elle permet d'adopter des devis longitudinaux pour voir comment les phénomènes évoluent à travers le temps au sein d'une ville ou d'une région. » (projet 19)

« La recherche en partenariat permet aux partenaires de poser un regard critique d'expert praticien sur nos résultats, ce qui permet d'en augmenter la validité et la pertinence. » (projet 18)

Un troisième avantage, pour les chercheurs impliqués dans des structures de recherche en partenariat, est l'augmentation de leur crédibilité. Selon les répondants, cette crédibilité serait reconnue autant au sein du milieu académique que chez les milieux partenaires. Cette retombée est particulièrement associée au degré le plus intense de partenariat (voir tableau 3).

« Dans notre domaine, faire de la recherche en partenariat et être reconnu comme ayant une bonne expertise des milieux de pratique contribuent à donner de la crédibilité à un chercheur par ses pairs puisqu'il est reconnu comme ayant une expertise supplémentaire. Mais, je crois, par ailleurs, que cela n'est pas vrai dans tous les secteurs de recherche. » (projet 1)

« Avoir des bonnes relations aide les chercheurs à avoir de la crédibilité au sein des milieux partenaires. Les partenaires se parlent entre eux, parlent de nous, et notre réputation et crédibilité se bâtissent ainsi à travers les différentes recherches que l'on mène avec les milieux partenaires à travers les années. » (projet 4)

Deux répondants ont également mentionné que les structures de recherche en partenariat permettraient aux chercheurs d'augmenter la qualité de leurs cours académiques. De par les liens étroits qu'ils entretiennent avec les milieux de pratique, les chercheurs sont plus à même de donner des exemples d'application pertinents des concepts théoriques qu'ils enseignent dans leur cours.

« Le fait de travailler avec des partenaires permet de donner une meilleure formation aux étudiants puisque nous connaissons les milieux de pratique et nous les formons à intervenir dans ces milieux. Également nous pouvons utiliser certaines données que nous avons collectées avec les partenaires afin de donner une dimension plus concrète à ce que nous enseignons à nos étudiants. » (projet 19)

Enfin, un cinquième avantage pour l'équipe de recherche est l'acquisition d'habiletés de communication et de négociation.

« Lorsque l'on fait de la recherche avec les milieux de pratique, on est beaucoup plus appelé à expliquer nos résultats de recherche à divers publics de différentes façons. Cela nous pousse à synthétiser notre pensée et à apprendre à s'exprimer clairement en fonction d'un public donné. Être obligé d'expliquer à des publics non-académiques nos résultats de recherche aide le chercheur à s'exprimer de façon plus claire et à comprendre l'importance de s'exprimer clairement afin de maximiser la diffusion de ces résultats. » (projet 18)

5.2.3.5. Augmentation de la crédibilité des milieux partenaires

Une cinquième retombée favorisée par le partenariat est l'augmentation de la crédibilité des milieux partenaires. Selon les répondants, le fait que les partenaires soient associés à une équipe de recherche, par le biais d'une structure de partenariat officielle, permettrait d'augmenter leur crédibilité au sein de la communauté scientifique et au sein de leur propre entourage. Ici encore, cette retombée est principalement rapportée au sein de projets présentant un degré très élevé de partenariat.

« Un des mandats de l'équipe de recherche vise à comprendre les impacts économiques et sociaux à long terme de certaines décisions politiques. Lorsque nous travaillons étroitement avec des partenaires, cela permet de leur donner de la crédibilité et des arguments basés sur des données scientifiques afin de promouvoir ou défendre un point de vue. » (projet 19)

« Avoir un partenariat avec un milieu universitaire aide à donner de la crédibilité à certains milieux et c'est pourquoi certains partenaires demandent à être officiellement associés à l'équipe de recherche. Par exemple, Hydro-Québec peut s'associer à un projet d'archéologie comme bailleur de fond non pas seulement parce qu'il est intéressé à développer des connaissances en ce domaine, mais également pour parfaire sa réputation en associant son nom à une équipe de recherche qui travaille pour une cause environnementale. » (projet 25)

5.2.3.6. Rapprochement entre chercheurs et partenaires

Du point de vue des répondants, une des retombées particulièrement associée aux structures de recherche en partenariat est le rapprochement entre l'univers de la recherche et l'univers de la pratique. Ce rapprochement pourrait se manifester de plusieurs façons : une augmentation du respect mutuel, une plus grande compréhension des contraintes et des structures qui régissent les univers de la recherche et de la pratique ou encore une meilleure connaissance des compétences et des habiletés de chacun (chercheurs et partenaires).

« Lorsque cela fait plusieurs années que l'on travaille avec un partenaire et que l'on a une bonne relation avec lui, les idées que l'on avance vont être mieux comprises, parce que l'on est habitué de parler avec lui, il comprend notre terminologie, on comprend la sienne, on sait sans avoir besoin de discuter quels sont les problèmes qui vont se présenter si on pose une telle question ou si on s'en va dans une telle direction. La recherche en partenariat permet aux chercheurs de connaître les milieux de pratique, les règles implicites, la bureaucratie, les modes de fonctionnement, le type de financement, les compressions budgétaires. » (projet 21)

« Because the researchers and partners have been in relation for so many years, the organization came to the research team to ask them help for a specific problem they had. Because we had these partners for such a long time, they know that we can help them, they know we have expertise that can help them with their daily practices, they know what skills researchers have and how those skills can be complementary to their practice skills. » (projet 17)

5.2.3.7. Valorisation des savoirs d'expérience et autonomisation

La valorisation des savoirs d'expérience et l'autonomisation des milieux partenaires a été rapporté par une proportion plus importante de chercheurs oeuvrant dans des structures de recherche présentant un degré plus élevé de partenariat. Ceci s'expliquerait, d'une

part, du fait qu'une implication des partenaires à toutes les étapes de la recherche favorise l'intégration et la reconnaissance de leurs savoirs et de leurs expertises.

« Les structures de partenariat permettent une consultation et la participation des partenaires tout au long du processus. Les partenaires se sentent ainsi beaucoup plus concernés et intégrés tout au long du processus puisque leur point de vue est reconnu et pris en compte dans le processus de recherche. » (projet 6)

D'autre part, l'implication soutenue des partenaires lors d'une recherche en partenariat contribuerait à leur reconnaissance en tant qu'acteurs importants dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet de recherche.

« Par exemple, l'équipe a mené un projet en partenariat où les employés d'une organisation étaient vraiment impliqués à toutes les étapes. On s'est aperçu que cette façon de fonctionner a donné du pouvoir d'agir et une fierté aux employés puisqu'ils se sentaient importants dans le projet. D'autant plus que ce projet s'est fait dans un milieu de travail très hiérarchisé où les employés n'avaient pas beaucoup de pouvoir décisionnel au sein de l'organisation. » (projet 28)

5.2.3.8. Développement d'une culture réflexive

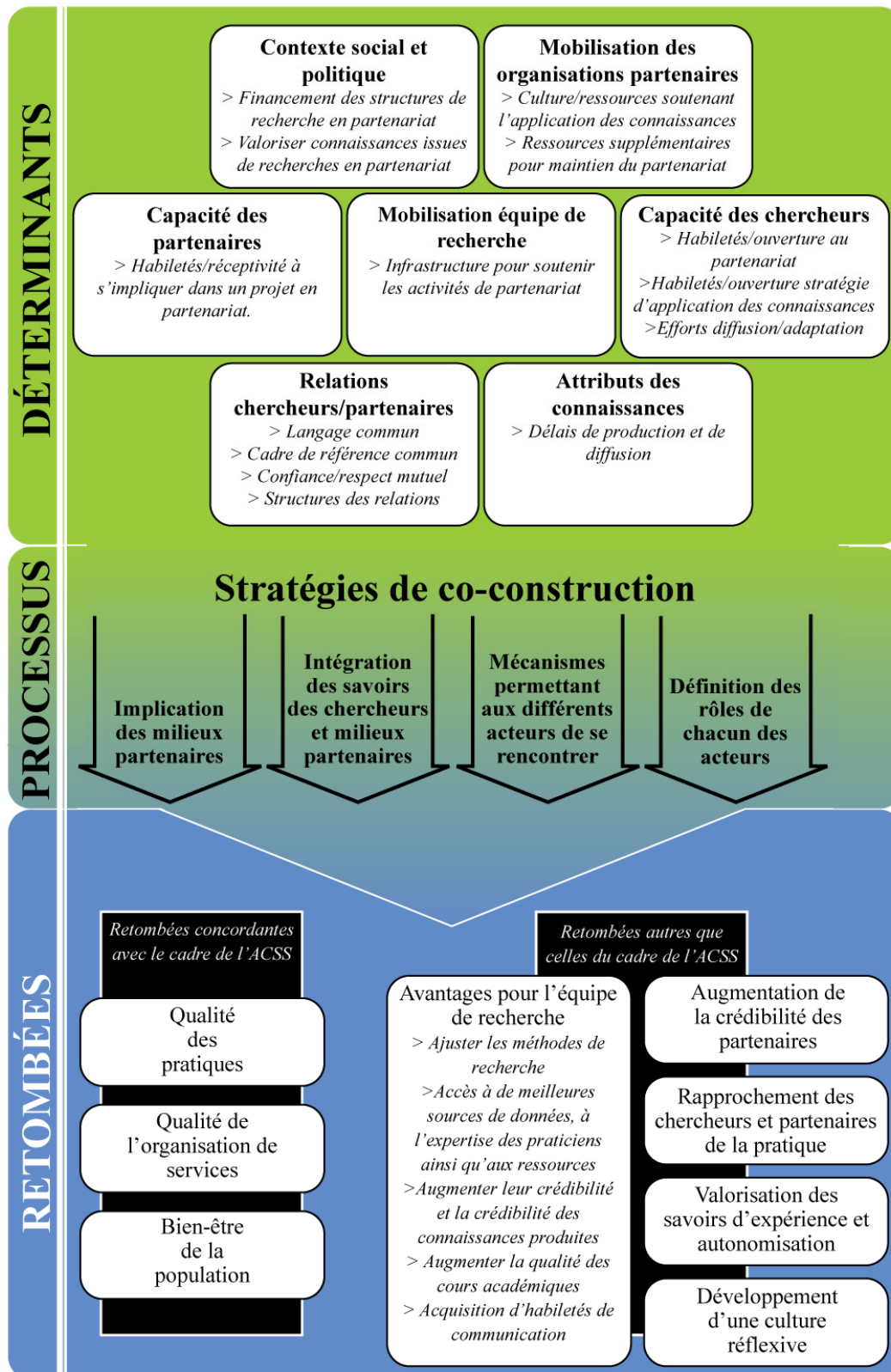
Finalement, le développement d'une culture réflexive au sein des milieux de pratique serait fortement associé à la mise en place de structures de recherche en partenariat. Celle-ci se manifesterait par une augmentation de la capacité des partenaires à évaluer et questionner la qualité et l'efficacité de leurs pratiques.

« Étant donné que les partenaires participent tout au long du processus, soit rassembler les connaissances, les synthétiser, adapter les formats et les messages, les diffuser, cela développe leur esprit critique et un sens critique par rapport aux conclusions que l'on peut tirer suite à la production d'une synthèse de connaissances. » (projet 6)

« C'est à force de se fréquenter, de faire du travail conjointement autour d'un projet de recherche, que les partenaires vont pouvoir développer leurs habiletés, comprendre comment mettre en place le processus et vont être capables d'avoir les habiletés pour développer une culture de recherche et une façon de faire qui amènera que les pratiques soient davantage basées sur les données de recherche. » (projet 13)

En conclusion, la figure 3 à la page suivante présente une modélisation de la relation entre les déterminants, les processus ainsi que les retombées associés à la mise en place de structures de recherche en partenariat. Les données montrent que, du point de vue des répondants, la mise en place de structures de recherche en partenariat pose l'exigence de la mise en œuvre de déterminants et des stratégies d'application des connaissances qui sont spécifiques par leur nature ou leur intensité. En contrepartie à ces exigences, les structures de recherches en partenariat seraient davantage associées à l'atteinte de retombées spécifiques, et ce tant pour les chercheurs que pour leurs partenaires de la pratique. Certaines de ces retombées apparaissent distinctives en comparaison de celles typiquement attendues dans le domaine médical.

Figure 3. Déterminants, processus et retombées associés aux structures de recherche en partenariat



SECTION IV. DISCUSSION ET IMPLICATION

Cette recherche qualitative et exploratoire visait l'atteinte de trois objectifs; (1) examiner dans quelle mesure la modélisation réalisée à la Phase I de l'étude (Gervais & Chagnon, 2010) peut être généralisée à d'autres secteurs de recherche; (2) examiner l'influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et sur l'atteinte de retombées; (3) proposer un modèle explicatif de la production et de l'utilisation des connaissances en sciences humaines et sociales, en arts et en lettres.

1. Généralisation des conclusions de la Phase I

Un premier constat, à la suite de cette recherche, est que des termes variés (N=12) ont été rapportés par les répondants au sein des quatre secteurs à l'étude afin de désigner le processus par lequel les connaissances scientifiques sont utilisées par les milieux de pratique. Ce constat concorde avec ce qui a été trouvé lors de la phase I à l'effet qu'une multitude de termes existent afin de désigner ce processus et qu'il existe une confusion conceptuelle en ce domaine (Gervais & Chagnon, 2010). Notons également que les termes les plus souvent rapportés par les chercheurs ayant participé aux entrevues sont « transfert », « diffusion » et « valorisation ». Ceci est concordant avec la récente typologie adoptée par le FQRSC, qui distingue les activités de transfert (activités d'échanges et de partage de connaissances organisées par les chercheurs et leurs partenaires), de diffusion (activités de publications et préparation de communications) et de valorisation (activités de mise en valeur des résultats de recherche).

De façon similaire aux résultats de la Phase I de l'étude, l'analyse des entrevues et des demandes de subvention montre que l'emploi de certains termes est associé à l'adoption de stratégies spécifiques afin de favoriser l'utilisation des connaissances. Ainsi, les termes « diffusion » ou « dissémination » font généralement référence à des activités initiées par les chercheurs ayant pour objectifs de faire connaître à un large public les résultats de recherches. De manière différente, les termes « mobilisation », « partage » ou « échanges » sont davantage associés à des activités dans le cadre desquelles les échanges entre chercheurs et milieux de pratique ont un rôle déterminant afin de soutenir l'application des connaissances.

Sous ce même chapitre, l'étude révèle aussi des différences terminologiques en matière de transfert des connaissances, selon les secteurs de recherche. Les répondants au sein des secteurs *Arts, culture et philosophie* et *Économie, gestion et gouvernance* ont été plus nombreux à rapporter l'utilisation de termes qui réfèrent à des activités de type « unidirectionnelle » en matière de transfert des connaissances, c'est-à-dire celles où les chercheurs sont responsables d'initier l'activité et d'assurer son déroulement. Quant aux répondants des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*, ceux-ci rapportent de façon presque équivalente l'utilisation de termes qui réfèrent à des activités unidirectionnelles ou bidirectionnelles (par exemple, mobilisation, échange, réinvestissement, partage).

Deux hypothèses peuvent être avancées afin d'expliquer ces différences entre ces secteurs. D'une part, il est possible que le type de connaissances à produire diffère selon que les chercheurs évoluent dans des secteurs plus fondamentaux (*Arts, culture et*

philosophie et Économie, gestion et gouvernance) ou appliqués³ (*Psychosocial et Éducation, langues et communication*) et influence, de ce fait, le choix du type d'activité de transfert des connaissances. D'autre part, il est possible que la recherche en partenariat soit davantage valorisée au sein des secteurs *Psychosocial et Éducation, langues et communication*. L'implication plus marquée des chercheurs de ces secteurs dans des activités de partenariat pourrait ainsi expliquer l'importance accrue accordée, par ceux-ci, aux activités d'application des connaissances misant sur une implication des partenaires de la pratique aux différentes étapes d'un projet de recherche.

Un second constat de cette recherche est la forte convergence entre les catégories de déterminants du processus et de la retombée de l'application des connaissances retrouvés aux phases I et II et l'étude. Ces déterminants se regroupent selon sept grandes catégories : (1) contexte social et politique; (2) mobilisation des organisations; (3) capacité des partenaires de la pratique; (4) mobilisation de l'équipe de recherche; (5) capacité des chercheurs; (6) relations entre chercheurs et partenaires de la pratique; (7) qualité des connaissances. Ceci appuie la validité des constats des deux études afin d'expliquer les déterminants du processus et de la retombée de l'application des connaissances dans le secteur des sciences humaines, sociales, arts et lettres.

En concordance avec la Phase I de l'étude, la présente recherche souligne l'importance perçue du point de vue des chercheurs d'un contexte qui valorise les activités d'application des connaissances et qui octroie aux chercheurs un financement adéquat de celles-ci. Il est intéressant de relever ici, que du point de vue des répondants, la valorisation et le financement impliquent la responsabilité et un investissement de divers groupes d'acteurs outre les organismes subventionnaires (universités, milieux de pratique et ordres professionnels).

En accord avec la Phase I, la mobilisation des organisations a aussi été trouvée dans cette recherche comme un des éléments cruciaux de l'application des connaissances. Elle relèverait de trois aspects : une culture favorable à l'application des connaissances, un leadership fort et affiché ainsi qu'une planification efficiente des ressources humaines, matérielles et financières à investir afin de favoriser les activités d'application des connaissances. L'importance perçue par les répondants de rôle de la mobilisation des organisations dans le processus d'application des connaissances lui donne une emphase spécifique par rapport aux déterminants de l'application des connaissances couramment retrouvés dans le domaine médical.

La mobilisation de l'équipe de recherche et la capacité des chercheurs seraient complémentaires à la mobilisation et la capacité des partenaires. En accord avec la Phase 1, les résultats de cette étude suggèrent que l'application des connaissances serait fortement augmentée par un investissement adéquat de ressources ainsi que par les habiletés et les efforts des chercheurs pour diffuser et adapter les connaissances produites.

³ Les secteurs de recherches fondamentales auraient pour objectif de théoriser les pratiques par la production de connaissances fondamentales (modèles explicatifs des phénomènes à l'étude, développement de cadres conceptuels permettant de classifier les différentes manifestations d'un phénomène, etc.). Quant à eux, les secteurs de recherches appliquées auraient pour objectif de produire des connaissances afin de résoudre des problèmes spécifiques d'usage pratique (développement/évaluation d'une intervention en réponse à un problème social, élaboration d'une nouvelle pratique d'intervention, etc.).

En plus de ces déterminants, la totalité des chercheurs rencontrés dans le cadre de cette étude ont souligné, tout comme à la Phase I, l'importance de favoriser et soutenir les relations entre chercheurs et partenaires de la pratique afin de favoriser l'application des connaissances.

Enfin, un dernier déterminant, ayant été mis de l'avant lors de cette étude, consiste en les attributs des connaissances produites. Tout comme à la Phase I, les répondants ont mentionné quatre attributs qui semblent favoriser l'application des connaissances, soit leur pertinence, leur adaptabilité, leur délai de production et de diffusion ainsi que leur validité.

Bien que, dans l'ensemble, les catégories de déterminants retrouvées aux phases I et II soient comparables, un troisième constat découlant de cette étude est que l'importance accordée à certains déterminants dans le processus et la retombée de l'application des connaissances diffère selon les secteurs de recherche. Ainsi, les chercheurs des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication* ont rapporté une importance accrue aux déterminants reliés au contexte social et politique afin de soutenir l'application des connaissances et ses retombées. Certaines explications peuvent être avancées, ici, sur ce constat. Il est possible que les chercheurs des secteurs *Arts, culture et philosophie* et *Économie, gestion et gouvernance* aient accès à plus de partenaires financiers (firmes privées, entreprises, etc.) en comparaison à ceux des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*. Conséquemment, ces chercheurs seraient moins dépendants des subventions et des ressources offertes par les organismes subventionnaires et les institutions afin de mener à terme leurs recherches et mettre en œuvre des activités favorisant l'application des connaissances.

Une seconde différence, issue de la comparaison des déterminants selon les secteurs de recherche, est le peu d'importance rapportée par les chercheurs des secteurs *Arts, culture et philosophie* et *Économie, gestion et gouvernance* aux déterminants reliés à la mobilisation des organisations partenaires. Rappelons que seulement 7% de ces chercheurs ont mentionné ce type de déterminants en comparaison à 66% (N=10/15) de ceux des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*. Ceci pourrait s'expliquer par un degré de partenariat nettement plus important retrouvé au sein des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*.

Outre les déterminants, nous avons aussi comparé les stratégies utilisées par les chercheurs afin de soutenir l'application des connaissances. Ici encore, nous avons trouvé une forte concordance entre les stratégies d'application des connaissances trouvées lors de la Phase I et celles mentionnées par les répondants de la présente étude. Ceci soutient la validité du cadre théorique avancée dans cette étude afin d'expliquer les stratégies de l'application des connaissances en sciences humaines et sociales, en arts et en lettres. En effet, les quatre mêmes types de stratégies ont été rapportés lors de ces deux phases : des stratégies de dissémination visant à rendre accessible et diffuser les connaissances produites par les équipes de recherche; des stratégies de résolution de problème ayant pour objectif de mieux reconnaître les besoins des milieux de pratique et de produire des connaissances en réponse à ces besoins; des stratégies interactionnistes qui visent à soutenir l'application des connaissances par la mise en réseau et le partage des connaissances entre l'équipe de chercheurs et les milieux partenaires; des stratégies de co-construction qui se caractérisent par l'association des partenaires de la recherche et de

la pratique à toutes les étapes de la recherche (du développement de la question à l'étude jusqu'à la diffusion des connaissances).

Par ailleurs, à l'instar des résultats obtenus lors de la Phase I, l'analyse des données montre qu'une même équipe de recherche est appelée à produire différents types de savoirs au sein d'un même projet de recherche. Cette diversification dans la production des types de savoirs implique le recours à différents types de stratégies afin de soutenir l'application des connaissances, selon la nature des résultats. Ceci souligne l'importance, pour les chercheurs en sciences humaines et sociales, arts et lettres, d'accéder aux ressources adéquates afin de soutenir des activités diversifiées d'application des connaissances.

Notons enfin, au chapitre de la comparaison des stratégies, une nette sous représentation des stratégies de co-construction rapportée par les chercheurs des secteurs *Arts, culture et philosophie* et *Économie, gestion et gouvernance* en comparaison avec les chercheurs des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*.

Un cinquième constat, qui découle de cette étude, est la forte concordance entre le type de retombées retrouvées à la Phase I et celles obtenues suite à l'analyse des résultats de la présente étude. Tout comme à la Phase I, plusieurs retombées obtenues sont conformes aux retombées attendues dans le domaine de la santé. Cependant, l'analyse des données aura aussi permise d'identifier six catégories de retombées qui semblent propres aux secteurs des sciences humaines, sociales, arts et lettres puisqu'elles ne peuvent être classifiées en se fondant sur la typologie du cadre de l'ACSS (2009) propre au domaine de la santé.

Enfin, soulignons également que des différences ont été retrouvées quant aux types de retombées selon les secteurs à l'étude. Les chercheurs du secteur des *Arts, culture et philosophie* ont été les moins nombreux à faire mention de retombées ayant trait à l'augmentation de l'influence politique, à la qualité des pratiques ainsi qu'à la qualité de l'organisation de services. Cette différence est cohérente avec la nature même des activités menées au sein de ces secteurs de recherche, où les chercheurs sont très peu impliqués dans la prestation de services humains ou sociaux.

2. Influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et sur l'atteinte de retombées

Un second objectif de cette étude était d'examiner l'influence du partenariat sur le processus d'application des connaissances et ses retombées. Afin de répondre à cet objectif, nous avons d'abord examiné les exigences associées à la mise en place de structures de recherche en partenariat.

À ce chapitre, les résultats témoignent des investissements importants que doivent déployer les chercheurs et leurs partenaires des milieux de pratique afin de développer un partenariat de recherche fertile. L'étude révèle à cet effet que, du point de vue des chercheurs interrogés, quatre catégories de déterminants auraient une influence cruciale sur la mise en place de structures de recherche en partenariat, soit: (1) un contexte social et politique favorable (financement et valorisation du partenariat); (2) la présence de caractéristiques chez les partenaires (ressources organisationnelles et habiletés pour soutenir le partenariat); (3) des caractéristiques des chercheurs (ressources et habiletés

pour soutenir le partenariat); (4) des caractéristiques spécifiques aux relations entre chercheurs et partenaires (langage et cadres de référence communs, respect et confiance mutuels). Il est intéressant de remarquer que les principaux déterminants identifiés lors de la recension des écrits ont été mentionnés par les chercheurs interrogés lors de l'étude.

En plus de ces déterminants associés au développement des structures de recherche en partenariat, l'étude montre que, par-delà les différences liées aux secteurs de recherche, la compréhension de l'influence du partenariat est essentielle afin d'expliquer le processus et les stratégies d'application des connaissances utilisés au sein des projets de recherche. À cet effet, bien que l'analyse de l'influence du partenariat dans le cadre de cette étude soit exploratoire, elle révèle que par-delà leur secteur de recherche, les chercheurs au sein de projets de recherche impliquant un fort degré de partenariat se distinguent par une importance accrue accordée à trois déterminants de l'application des connaissances. Ces déterminants ont trait à la mobilisation des organisations partenaires (notamment le leadership, une culture organisationnelle favorable à l'utilisation des connaissances et un apport de ressources adéquat par les milieux partenaires), à la capacité des chercheurs de soutenir la mise en place d'activités d'application des connaissances, ainsi qu'à la production et la diffusion de connaissances dans des délais adéquats.

De façon complémentaire à la présence de ces déterminants, cette étude souligne aussi, du point de vue des chercheurs, l'influence de processus spécifiques aux structures de recherche en partenariat afin de favoriser l'application des connaissances. Ainsi, les structures de recherche en partenariat se caractériseraient par une implication des partenaires dans l'ensemble des étapes d'une recherche afin de soutenir le processus d'application des connaissances et ses retombées. Ces éléments convergent avec les résultats de plusieurs recherches en ce domaine (Huberman, 1994; Garland et al., 2006; McAneney et al., 2010; McWilliam et al., 1997; Lomas & Denis, 2000). Une telle implication des partenaires, bien qu'elle suppose l'investissement de ressources et d'efforts supplémentaires de la part des chercheurs et de leurs partenaires, favoriserait l'appropriation des connaissances produites lors du projet de recherche ainsi qu'une attitude plus positive envers le partenariat. Ces implication favoriserait également l'intégration des savoirs des chercheurs et ceux des milieux partenaires et contribuerait à ce que ceux-ci partagent leurs ressources et expertises respectives (Brown et al., 2003; Cargo & Mercier, 2008; Dhume, 2001; Elissalde & Renaud, 2010; Power et al., 2005). L'ensemble de ces éléments contribuerait à soutenir le processus d'application des connaissances et ses retombées.

En accord avec la littérature sur le sujet, l'étude a également montré l'importance d'une définition claire des rôles et des responsabilités de chacun des acteurs aux différentes étapes de la recherche (Bowen & Martens 2005; Casey, 2008; Merzel et al., 2006; Stokols, 2006) ainsi que la mise en place de mécanismes permettant aux chercheurs et aux partenaires de se rencontrer afin d'exprimer leurs besoins et leurs attentes face au processus de partenariat et à l'utilisation des connaissances (Carlton, Whiting, Bradford, Dyk, & Vail, 2009; Casey, 2008; Huberman, 1994; Merzel et al., 2006; Walter et al., 2003; Weiss et al., 2002).

Enfin, soulignons que les chercheurs au sein de projets impliquant un fort degré de partenariat ont rapporté miser davantage sur des stratégies de co-construction afin de favoriser l'application des connaissances et ses retombées. Ce constat, bien qu'éclairant

en ce qui concerne l'influence du partenariat sur l'application des connaissances, est toutefois sans surprise puisque les processus associés aux projets de recherche en partenariat, mentionnés lors de cette étude, sont également fortement reliés aux stratégies de co-construction. En effet, ces processus misent sur une collaboration étroite entre chercheurs et milieux partenaires, la mise à profit de leurs connaissances respectives ainsi que l'établissement de mécanismes qui favorisent les échanges et le partage du pouvoir décisionnel (Chagnon et al., 2009; Gabbay & le May, 2004; McWilliam et al., 2009).

Enfin, l'étude montre que, si le partenariat pose l'exigence d'investissements et d'efforts supplémentaires, il entraîne, du point de vue des chercheurs, des retombées multiples et spécifiques. Ainsi, trois retombées, conformes à celles mentionnées en santé par l'ACSS (2009), seraient, du point de vue des chercheurs, fortement associées à l'effet du partenariat : l'augmentation de la qualité des pratiques, la qualité de l'organisation de services ainsi que l'augmentation du bien-être de la population.

Ensuite, cinq autres catégories de retombées qui diffèrent, cette fois, de celles proposées en santé seraient également fortement associées à la mise en place de structures de partenariat. Parmi celles-ci soulignons d'abord les effets bénéfiques, pour les chercheurs, résultants de l'implication au sein de projets présentant un fort degré de partenariat, notamment le développement de nouvelles méthodes de recherche, l'accès à de meilleures sources de données et à plus de ressources, l'augmentation de la crédibilité des chercheurs au sein des milieux de pratique, l'amélioration de la qualité de leurs cours académiques ainsi que l'acquisition de nouvelles habiletés de communication.

Outre les avantages pour l'équipe de recherche, les partenaires de la pratique bénéficieraient aussi de leur implication dans de telles structures de recherche. Du point de vue des chercheurs, l'implication des partenaires dans des partenariats de recherche augmenterait la crédibilité des milieux partenaires au sein de la communauté scientifique et au sein de leur propre entourage.

Le rapprochement entre l'univers de la recherche et l'univers de la pratique ainsi que la valorisation des savoirs d'expérience et l'autonomisation des milieux partenaires seraient deux autres retombées fortement associées à la mise en place de structures de recherche en partenariat.

Finalement, le développement d'une culture réflexive chez les partenaires, résultant de l'acquisition des habiletés cognitives et de l'intérêt nécessaires pour réfléchir à la qualité des pratiques cliniques et de gestion, serait une retombée particulièrement importante associée à la mise en place de structures de partenariat.

3. Proposition d'un modèle explicatif de la production et de l'utilisation des connaissances en sciences humaines, sociales en arts et en lettres

En se fondant sur l'analyse des déterminants, des stratégies et des retombées identifiés dans le cadre de cette recherche, un modèle préliminaire du processus d'application des connaissances et de ses retombées dans le secteur des sciences humaines, sociales en arts et en lettres a été élaboré (figure 4). Ce modèle, vise à rendre plus explicites les spécificités des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et sur l'atteinte de retombées. Les items en pointillés représentent les déterminants, processus et retombées de l'application des connaissances, qui sont

associés à la mise en place de structure de recherche en partenariat. Quant à eux, les items en noir représentent les éléments nécessaires à la mise en place d'un processus de production et d'application des connaissances, et ce peu importe la structure adoptée (universitaire ou partenariat).

Le modèle souligne d'abord au plan macro social, l'importance de l'influence du *contexte socio-politique* afin de valoriser et soutenir le processus d'application des connaissances. À ce niveau, le financement adéquat des structures de recherche en partenariat, ainsi que le soutien à la valorisation des connaissances issues des partenaires sont des conditions nécessaires et spécifiques aux structures de partenariat.

Au cœur du modèle se trouve deux systèmes d'activités et de ressources en action, soit la mobilisation des équipes de recherche et la mobilisation des organisations. Les efforts conjoints de ces deux systèmes et les échanges entre ceux-ci sont essentiels pour soutenir la mise en œuvre d'un processus qui favorise des stratégies différenciées d'application des connaissances (dissémination, résolution de problème, interactionniste, co-construction), selon le type de structure (universitaire vs partenariat) mise en place et la nature des connaissances ciblées par le processus de transfert.

La *mobilisation des équipes de recherche* représente la capacité structurante des équipes de recherche, soit les ressources et l'infrastructure de recherche nécessaires pour soutenir l'application des connaissances. La mobilisation des équipes de recherche regroupe également de façon plus spécifique la *capacité des chercheurs*, c'est-à-dire les efforts qu'ils déploient afin d'adapter les connaissances, les mettre en valeur et soutenir leur application. Le modèle souligne, en pointillé, les déterminants spécifiques aux structures en partenariat, soit la présence d'une infrastructure soutenant le partenariat ainsi que l'ouverture des chercheurs envers les besoins des partenaires de la pratique et leurs habiletés relationnelles afin de communiquer ceux-ci aux différentes étapes des projets de recherche.

La *mobilisation des organisations* est caractérisée par la présence d'une culture organisationnelle favorable à l'utilisation des connaissances, un fort leadership ainsi que par l'investissement de ressources nécessaires à la valorisation de l'application des connaissances. Quant à la *capacité des utilisateurs*, elle comprend les attitudes des membres de l'organisation partenaire envers l'utilisation des connaissances, de même que leurs habiletés à participer au développement des connaissances et à appliquer celles-ci. Encore une fois, le modèle met en évidence les déterminants spécifiques aux structures de recherche en partenariat, soit l'investissement de temps et de ressources ainsi que la réceptivité et les habiletés des partenaires à participer au processus de recherche en partenariat.

Les *relations entre chercheurs et partenaires*, illustrées au centre du modèle, exercent un rôle déterminant au sein du processus d'application des connaissances. Elles se développent dans le cadre d'échanges formels et informels et sont favorisées par la mise en place de lieux et de mécanismes soutenant les rencontres entre chercheurs et partenaires. Les relations entre chercheurs et partenaires favoriseraient l'utilisation de quatre différentes stratégies d'application des connaissances : dissémination, résolution de problème, stratégies interactionnistes et co-construction.

Selon ce modèle, c'est au niveau relationnel que les chercheurs et les partenaires doivent investir le plus afin de mettre en place une structure de recherche en partenariat. Tel que le suggère le modèle, les structures en partenariat demandent un solide lien de confiance et un respect mutuels entre les acteurs (chercheurs et partenaires), de même que le développement d'une vision et d'un langage communs entre les partenaires afin de rendre fertile le processus de développement et d'application des connaissances.

Le modèle souligne l'importance des stratégies de co-construction afin de favoriser la pérennisation des réseaux de partenariat entre chercheurs et milieux de pratique. En effet, tout comme le processus de partenariat, les stratégies de co-construction permettraient de miser sur des processus spécifiques, soit la collaboration étroite entre chercheurs et milieux partenaires, l'intégration de leurs savoirs respectifs ainsi que l'établissement de mécanismes qui favorisent les rencontres et une définition du rôle des acteurs.

Enfin, un dernier déterminant au sein du modèle est *les attributs des connaissances*. Le modèle postule que quatre attributs des connaissances produites prédisent leur utilisation au sein des milieux partenaires, soit la pertinence, l'adaptabilité des formats, l'adéquation des délais de production ainsi que la validité de celles-ci. Encore ici, le modèle suggère (en pointillé) que les délais adéquats de production et de diffusion des connaissances seraient particulièrement associés au processus d'application des connaissances au sein des structures de recherche en partenariat.

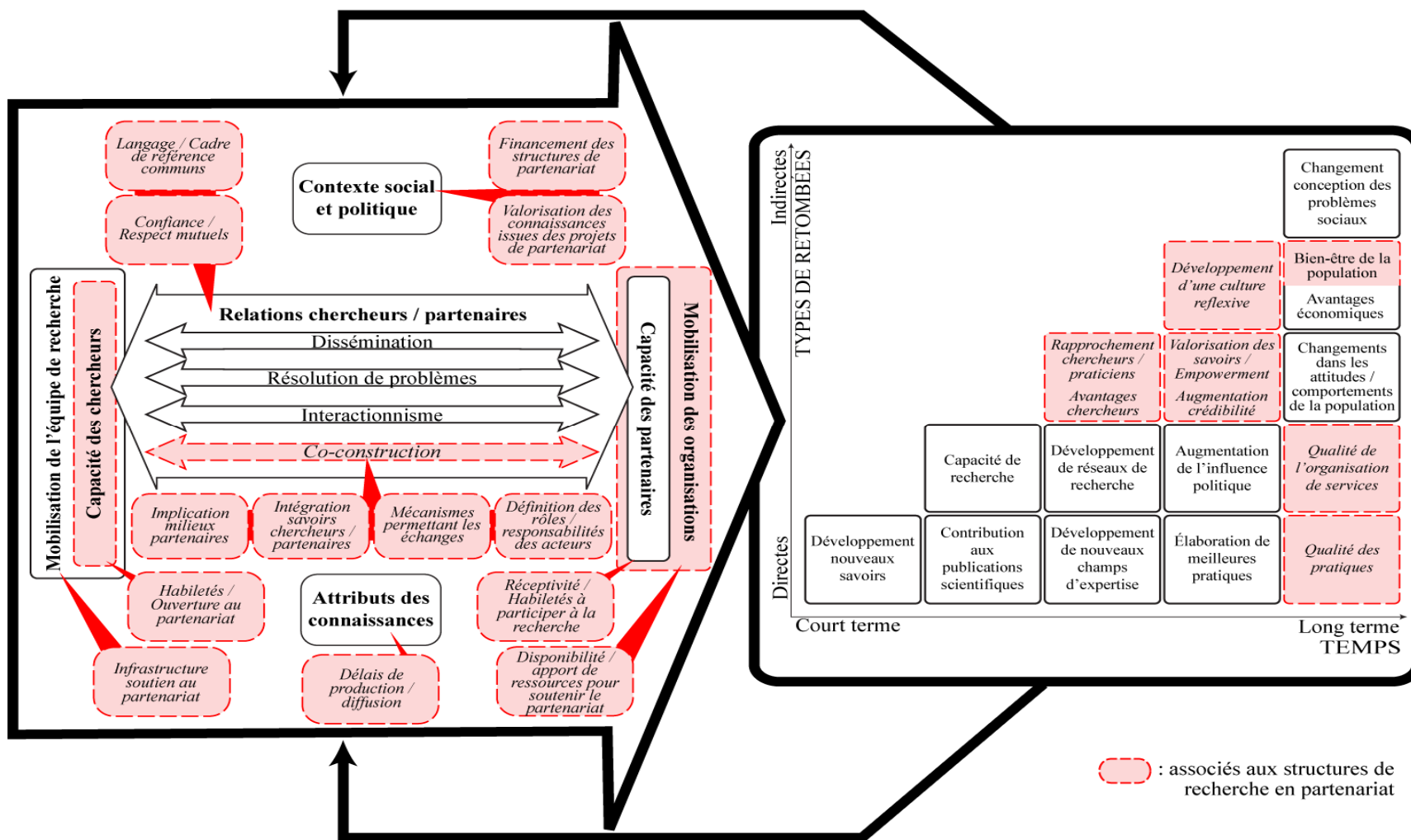
La deuxième partie du modèle concerne les retombées de l'application des connaissances. Le modèle postule la production de retombées directes et indirectes qui diffèrent selon qu'elles sont produites à court moyen ou long terme. À court et moyen terme, les retombées, particulièrement tangibles, sont celles liées au développement de nouveaux savoirs et aux publications scientifiques. D'autres retombées directes peuvent être obtenues à plus long terme. Celles-ci sont liées à la capacité de recherche, au développement de réseaux de recherche et de champs d'expertise, à l'élaboration de meilleures pratiques ainsi qu'à l'augmentation de l'influence politique.

Le modèle permet aussi d'illustrer des retombées qui sont associées à la mise en place de structures de recherche en partenariat. Ces retombées sont davantage indirectes et elles exigent un investissement soutenu au fil du temps afin d'être obtenues. Ces retombées sont, à moyen terme, celles ayant trait aux avantages pour l'équipe de recherche, à l'augmentation de la crédibilité des partenaires, au rapprochement entre chercheurs et partenaires de la pratique, à la valorisation et l'autonomisation des milieux de pratique ainsi qu'au développement d'une culture réflexive. À long terme, les retombées obtenues ont trait à la qualité des pratiques, à l'augmentation de la qualité de l'organisation de services ainsi qu'au bien-être de la population. Finalement, en concordance avec la modélisation présentée à la Phase I, ce modèle circulaire postule qu'il existe une relation dynamique entre le processus d'application et les retombées attendues ou obtenues.

Il est important de noter que ce modèle ne vise pas à postuler la supériorité d'un type de structure de recherche (universitaire vs partenariat) par rapport à un autre. Il suggère cependant que les structures de recherche en partenariat demandent un investissement supplémentaire en termes de ressources et de conditions à mettre en place par rapport aux structures de recherche universitaire.

En terminant, soulignons que ce modèle n'intègre pas les différences entre les secteurs étudiés et ce, pour deux raisons. D'une part, bien qu'il soit utile de garder en tête que les secteurs *Arts, culture et philosophie* et *Économie, gestion et gouvernance* semblent se distinguer des secteurs *Psychosocial* et *Éducation, langues et communication*, il apparaît que ces différences sont relativement minimales puisqu'elles ne touchent que quatre éléments du modèle. En effet, ces secteurs se démarquent seulement sur quatre variables, soit l'importance accordée aux déterminants liés au contexte social et politique, l'importance accordée aux déterminants liés à la mobilisation des organisations, les stratégies de co-construction ainsi que les retombées relatives à la prestation de services sociaux (augmentation de l'influence politique, qualité des pratiques et qualité de l'organisation de service). D'autre part, étant donné le peu de répondants interrogés pour chacun des secteurs étudiés, il semble risqué de généraliser ces conclusions. De ce fait, la réplication de cette étude à l'aide d'un plus grand échantillon est nécessaire afin de comprendre de façon plus précise la nature des différences entre les différents secteurs subventionnés en sciences humaines, sociales en arts et en lettres.

Figure 4. Modèle explicatif de la production et de l'utilisation des connaissances en sciences humaines et sociales, arts et lettres



SECTION V. CONCLUSION ET LIMITES

Cette recherche avait pour objectif d'examiner le potentiel de généralisation du modèle d'application des connaissances proposé lors de la première étude développée conjointement avec le FQRSC à différents secteurs de recherche en sciences humaines, sociales en arts et en lettres, tout en portant une attention particulière au rôle des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et sur l'atteinte de retombées.

De manière générale, l'étude corrobore les résultats retrouvés lors de la première étude. Elle souligne notamment qu'il existe une confusion conceptuelle importante chez les chercheurs des secteurs des sciences humaines, sociales, arts et lettres en ce qui concerne la terminologie et les concepts liés à l'application des connaissances. Ce constat souligne, de ce fait même, l'importance de mieux appuyer au plan conceptuel les chercheurs de ces secteurs dans le choix et la mise en œuvre d'activités visant à favoriser l'application des connaissances.

L'étude confirme que, malgré certains éléments différentiels, la plupart des déterminants ciblés par les chercheurs du secteur psychosocial afin de favoriser l'application des connaissances sont généralisables aux autres secteurs des sciences humaines, sociales, arts et lettres. L'étude confirme également que certains déterminants ciblés par les chercheurs des secteurs des sciences humaines, sociales, arts et lettres sont distinctifs de ceux rapportés dans le domaine médical.

L'analyse des données démontre également qu'il existe une diversité dans les processus de recherche mis en œuvre, et par conséquent, dans les stratégies utilisées afin de favoriser l'utilisation des connaissances et l'atteinte de retombées. En accord avec ce constat, le modèle proposé en page 75, souligne la nécessité de mettre en place des stratégies différenciées et, par conséquent, l'importance que les organismes subventionnaires puissent soutenir plusieurs stratégies de façon simultanée.

L'étude a également permis de confirmer la classification des retombées proposées lors de la Phase I. À l'instar de ce qui a été trouvé lors de la Phase I, la présente recherche a aussi appuyé, d'une part, l'importance à accorder aux retombées indirectes afin d'apprécier pleinement l'impact de la recherche, et d'autre part, la nécessité d'apprécier les retombées produites à court, moyen et long terme. Sous cette même rubrique, elle confirme que des retombées anticipées par les chercheurs des secteurs des sciences humaines, sociales, arts et lettres sont différentes de celles visées dans le domaine médical.

Enfin, l'étude visait à examiner l'influence des structures de recherche en partenariat sur le processus d'application des connaissances et sur l'atteinte de retombées. À ce chapitre, les résultats montrent l'importance du partenariat sur le choix des déterminants et des stratégies d'application des connaissances au sein des projets de recherche. L'influence du partenariat expliquerait davantage les différences observées en ce domaine que les secteurs de recherche. L'étude montre aussi que, bien que les structures de recherche en partenariat exigent, du point de vue des chercheurs, des investissements importants, celles-ci peuvent cependant engendrer des retombées différentes de celles obtenues par les structures de recherche universitaires.

Limites et perspectives de recherche

Cette étude est exploratoire, la petite taille de l'échantillon ainsi que l'homogénéité des milieux étudiés limitent la portée et la généralisation des résultats. Notons également que cette étude a été menée auprès d'un échantillon composé exclusivement de répondants du secteur de la recherche. Il serait nécessaire de reproduire cette recherche auprès d'un plus large échantillon, composé à la fois de chercheurs et de partenaires de la recherche. Il serait également intéressant de poursuivre la validation du modèle développé lors de l'étude par une approche quantitative qui permettrait de mesurer de façon statistique la validité des déterminants et des stratégies pour l'atteinte des retombées.

BIBLIOGRAPHIE

- Abrami, P. C., Lysenko, L., Janosz, M., Bernard, R. M. & Dagenais, C. (2010). *L'utilisation des connaissances issues de la recherche par les écoles*. Montréal, Québec : Groupe de recherche sur les environnements scolaires, Université de Montréal.
- Académie canadienne des sciences de la santé (2009). *Making an Impact : A Preferred Framework and Indicators to Measure Returns on Investment in Health Research*. Ottawa, Ontario, Canada.
- Addis, M. (2002). Methods for disseminating research products and increasing evidence-based practice : Promises, obstacles, and future directions. *Clinical psychology : Sciences and practice*, 9(4), 367–378.
- Amabile, T. M., Paitekson, C., Mueller, J., Wojcik, T., Odomirok, P. W., Marsh, M., & Kramer, S. J. (2001). Academic-practitioner collaboration in management research : a case of cross-profession collaboration. *Academy of Management Journal*, 44(2), 418-431.
- Amara, N., Ouimet, M., & Landry, R. (2004). New evidence on instrumental, conceptual, and symbolic utilization of university research in government agencies. *Science Communication*, 26(1), 75-106.
- Anderson, S. G. (2001). The Collaborative Research Process in Complex Human Services Agencies. *Administration in Social Work*, 25(4), 1-19.
- Antil, T., Desrochers, M., Joubert, P., & Bouchard, C. (2003). Implementation of an innovative grant programme to build partnerships between researchers, decision-makers and practitioners : the experience of the Quebec Social Research Council. *Journal of Health Services Research & Policy*, 8(2), 35–43.
- Argyris, C., & Schön, D. A. (1996). *Organizational learning II : Theory, methods and practice*. Reading, MA : Addison-Wesley.
- Baumbusch, J., Kirkham, S., Khan, K., McDonald, H., Semeniuk, P., Tan, E., (2008). Pursuing common agendas : A collaborative model for knowledge translation between research and practice in clinical setting. *Research in Nursing & Health*, 31, 130-140.
- Barratt, M. (2003). Organizational support for evidence-based practice within child and family social work : a collaborative study. *Child & Family Social Work*, 8, 143-150.
- Barrington Research Group (2005). *Programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC) : Analyse des données contenues dans le rapport d'étape et le rapport de première année*. Calgary, Alberta.
- Belkhodja, O., Amara, N., Landry, R., & Ouimet, M. (2007). The Extent and Organizational Determinants of Research Utilization in Canadian Health Services Organizations. *Science Communication*, 28(3), 377-417.
- Berthelette, D. Bilodeau, H., Chagnon, F., Desnoyers, L., Lafond, J., Lévesque, G. et al., (2008). *Rapport du groupe de travail sur les retombées de la recherche en santé*. Montréal, Québec : Institut Santé et société Université du Québec à Montréal.
- Blaikie, N.W.H. (1991). A Critique of the Use of Triangulation in Social Research. *Quality & Quantity*, 25, 115-136.

- Blais, M., & Martineau, S. (2006). L'analyse inductive générale : description d'une démarche visant à donner un sens à des données brutes. *Recherche Qualitative*, 26(2), 1-18.
- Bowen, S., Martens, P. (2005). Demystifying knowledge translation : learning from the community. *Journal of Health Services Research & Policy*, 10(4), 203–211.
- Brinkerhoff, J. M. (2002). Assessing and improving partnership relationships and outcomes : a proposed framework. *Evaluation and Program Planning*, 25, 215–231.
- Brown, L. D., Bammer, G., Batliwala, S., & Kunreuther, F. (2003). Framing Practice-Research Engagement for Democratizing Knowledge. *Action Research*, 1(1), 81-102.
- Cargo, M., & Mercer, S. (2008). The Value and Challenges of Participatory Research: Strengthening Its Practice. *Annual Review of Public Health*, 29, 1-24.
- Carlton, E. L., Whiting, J. B., Bradford, K., Dyk, P. H., & Vail, A. (2009). Defining Factors of Successful University-Community Collaborations : An Exploration of One Healthy Marriage Project. *Family Relations*, 58, 28–40.
- Casey, M. (2008). Partnership – success factors of interorganizational relationships. *Journal of Nursing Management*, 16, 72–83.
- Chagnon, F., Pouliot, L., Malo, C., Gervais, M.-J., & Pigeon, M.-E. (2010). Comparison of determinants of research knowledge utilization by practitioners and administrators in the field of child and family social services. *Implementation Science*, 5:41.
- Chagnon, F., Daigle, M., Gervais, M.-J., Houle, J., & Béguet, V. (2009). L'utilisation de l'évaluation fondée sur la théorie du programme comme stratégie d'application des connaissances issues de la recherche. *The Canadian Journal of Program Evaluation*, 23(1). 3-32
- Chagnon, F., Houle, J., Daigle, M., Mishara, B. L., & Bardon, C. (2008). Application des connaissances scientifiques en prévention du suicide : vérification d'une stratégie fondée sur la communauté de pratique. *Frontières*, 21(1), 90-97.
- Chagnon, F., & Malo, C. (2006). L'application des connaissances scientifiques à l'intervention auprès des jeunes et des familles : conjuguer savoirs empirique, clinique et expérientiel. *Défi jeunesse, Revue du Conseil multidisciplinaire du CJM-IU*, 12, 29-35.
- Christie, C. A. (2007). Examination Reported Influence of Evaluation Data on Decision Makers' Actions : An Empirical. *American Journal of Evaluation*, 28, 8-25.
- Cousins, J. B., & Leithwood, K. A. (1993). Improvement Enhancing Knowledge Utilization as a Strategy for School. *Science Communication*, 14, 305-333.
- Cousin, J., & Simon, M. (1991). The nature and impact of policy-induced partnerships between research and practice communities. *Educational Evaluation and Policy Analysis*, 18(3), 199-218.
- Dagenais, C., & Janosz, M. (2008). *Étude des besoins des chercheurs de l'Université de Montréal en matière de transfert des connaissances issues de la recherche*. Montréal, Québec : Université de Montréal.

- Dagenais, C. (2006). Vers une utilisation accrue des résultats issus de la recherche par les intervenants sociaux. Quels modèles de transfert de connaissances privilégier? *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 39(3), 69-79.
- Davies, H., Nutley, S., & Walter, I. (2005). *Approaches to assessing the non-academic impact of social science research*. School of Management, University of St-Andrews.
- Denis, J.-L., & Lomas, J. (2003). Convergent evolution : the academic and policy roots of collaborative research. *J Health Serv Res Policy*, 8(2), 1-6.
- Deschenaux, F., & Bourdon, S. (2005). *Introduction à l'analyse qualitative informatisée à l'aide du logiciel Nvivo 2.0*. Les cahiers pédagogiques de l'Association pour la recherche qualitative.
- Dhume, F. (2001). *Du travail social au travail ensemble*. Partenariat dans le champ des politiques sociales. Paris : ADH.
- Dobbins, M., Ciliska, D., Cockerill, R., Barnsley, J., & DiCenso, A. (2002). A framework for the dissemination and utilization of research for health-care policy and practice. *The Online Journal of Knowledge Synthesis for Nursing*, 9:7.
- Dobkin, B. H. (2009). Collaborative Models for Translational Neuroscience and Rehabilitation Research. *Neurorehabil Neural Repair*, 23(7), 633-640.
- Dobrow, M. J., Goel, V., Lemieux-Charles, L., & Black, N. A. (2006). The impact of context on evidence utilization : A framework for expert groups developing health policy recommendations. *Social Science & Medicine*, 63, 1811-1824.
- Dobrow, M. J., Goel, V., & Upshur, R. E. G. (2004). Evidence-based health policy : context and utilisation. *Social Science & Medicine*, 58, 207-217.
- Downie, J., Ogilvie, S., & Wichmann, H. (2005). A collaborative model of community health nursing practice. *Contemporary Nurse*, 20(2), 180-192.
- Dufault, M. (2004). Testing a collaborative research utilization model to translate best practices in pain management. *Worldviews on Evidence-Based Nursing*, 1(s1), S26-S32.
- Dunn, W. N. (1983). Measuring knowledge use. *Knowledge : Creation, Diffusion, Utilization*, 5(1), 120-133.
- Elissalde, J., & Renaud, L. (2010). Les démarches de circulation des connaissances : mobilisation et valorisation des connaissances. In L. Renaud (Ed.), *Les médias et la santé: de l'émergence à l'appropriation des normes sociales* (pp. 409-429). Québec: Presses de l'Université du Québec.
- Estabrooks, C. A., Norton, P., Birdsell, J. M., Newtond, M. S., Adewale, A. J., & Thornleyf, R. (2008). Knowledge translation and research careers : Mode I and Mode II activity among health researchers. *Research Policy*, 37, 1066-1078.
- Estabrooks, C. A., Floyd, J. A., Scott-Findlay, S., O'Leary, K. A., & Gushta, M. (2003). Individual determinants of research utilization : a systematic review. *Journal of Advanced Nursing*, 43, 506-520.
- Gabbay, J., & le May, A. (2004). Evidence based guidelines or collectively constructed "mindlines?" Ethnographic study of knowledge management in primary care. *BMJ*, 329.

- Garland, A. F., Plemmons, D., Koontz, L. (2006). Research–Practice Partnership in Mental Health : Lessons from Participants. *Adm. Policy Ment. Health & Ment. Health Serv. Res.*, 33, 517–528.
- Gervais, M-J & Chagnon, F. (2010). *Modélisation des déterminants et des retombées de l'application des connaissances issues de la recherche psychosociale*. Québec, Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, 85 pages.
- Gervais, M-J., Chagnon, F., & Paccioni, A. (2009). Défis prioritaires pour une meilleure utilisation des connaissances scientifiques au sein du Centre jeunesse de Montréal-Institut universitaire. *Défi jeunesse, Revue du Conseil multidisciplinaire du CJM-IU*, 16(1), 4-8.
- Ginsburg, M. B., & Gorostiaga, J. M. (2001). Relationships between Theorists/Researchers and Policy Makers/Practitioners : Rethinking the Two-Cultures Thesis and the Possibility of Dialogue. *Comparative Education Review*, 45(2), 173-196
- Graham, I. D., Logan, J., Harrison, M. B., Straus, S. E., Tetroe, J., Caswell, W., (2006). Lost in knowledge translation : Time for a map? *The Journal of Continuing Education in the Health Professions*, 26, 13–24.
- Greenhalgh, T., Robert, G., Bate, P., MacFarlan, F., & Kyriakikou, O. (2005). *Diffusion of innovation in health service organizations : a systematic review of the literature*. Oxford, UK : Blackwell Publishing - BMJ Books.
- Grimshaw, J. M., Shirran, L., Thomas, R., Mowatt, G., Fraser, C., Bro, L. et al., (2001). Changing Provider Behavior An Overview of Systematic Reviews of Interventions. *Medical Care*, 39(8), 2-45
- Hancock, H., & Easen, P. R. (2004). Evidence-based practice - an incomplete model of the relationship between theory and professional work. *Journal of Evaluation in Clinical Practice*, 10(2), 187–196.
- Hemmelgarn, A. L., Glisson, C., & James, L. R. (2006). Organizational culture and climate : Implications for services and interventions research. *Clinical Psychology : Science and Practice*, 13, 73–89.
- Hemsley-Brown, J., & Sharp, C. (2003). The use of research to improve professional practice : a systematic review of the literature. *Oxford Review of Education*, 29(4), 449-470.
- Higham, P. E. (2001). Developping an Interactive Approach in Social Work Research : the Example, of a Research Study on Head Injury. *British Journal of Social Work*, 31, 197-212.
- Hinkin, T., Holtom, B. C., & Klag, M. (2007). Developing Mutually Beneficial Relationships Between Researchers and Organizations. *Organizational Dynamics*, 36(1), 105–118.
- Huberman, M. (1994). Research Utilization : The State of the Art. *Knowledge and Policy: The International Journal of Knowledge Transfer and Utilization*, 7(4), 13-33.
- Huberman, M., & Thurler, M. G. (1991). *De la recherche à la pratique*. Éléments de base. Berne : Peter Lang
- Huberman, A. M. (1987). Steps toward and integrated model of research utilization. *Knowledge : Creation, Diffusion, Utilization*, 8(4), 586-611.

- Jbilou, J., Amara, N., & Landry, R. (2007). Research-Based-Decision-Making in Canadian Health Organizations : A Behavioural Approach. *J Med Syst*, 31, 185–196.
- Jick, T. D. (1979). Mixing Qualitative and Quantitative Methods : Triangulation in Action. *Administrative Science Quarterly*, 24, 602-611.
- Johnson, J. L., Green, L. W., Frankish, C. J., MacLean, D. R., & Stachenko, S. (1996). A dissemination research agenda to strengthen health promotion and disease prevention. *Canadian Journal of Public Health*, 87, S5-10.
- Kramer, D., & Cole, D. (2003). Sustained, intensive engagement to promote health and safety knowledge transfer to and utilization by workplaces. *Science Communication*, 25(1), 56-82.
- Kramer, D. M., & Wells, R. P. (2005). Achieving Buy-In : Building Networks to Facilitate Knowledge Transfer. *Science Communication*, 26, 428-444.
- Landry, R., Amara, N., & Lamari, M. (2001). Utilization of social science research knowledge in Canada. *Research Policy*, 30(2), 333-349.
- Lane, J., Turner, S., & Flores, C. (2004). Researcher-Practitioner Collaboration in Community Corrections : Overcoming Hurdles for Successful Partnerships. *Criminal Justice Review*, 29(1), 97-114.
- Lapaige, V. (2010). “Integrated knowledge translation” for globally oriented public health practitioners and scientists: Framing together a sustainable transfrontier knowledge translation vision. *Journal of Multidisciplinary Healthcare*, 3, 33-47.
- Lavis, J., Robertson, D., Woodside, J. M., McLeod, C., & Abelson, J. (2003). How can research organization more effectively transfer research knowledge to decision makers? *The Milbank Quarterly*, 81(2), 221-248.
- Lasker, R. D., Weiss, E. S., & Miller, R. (2001). Partnership Synergy : A practical Framework for Studying and Strengthening the Collaborative Advantage. *The Milbank Quarterly*, 79(2), 179-205.
- Léveillé, S., Chamberland, C. (2007). Protecting vulnerable children is one way to help the troubled adults who are their parents. *Canada's Children*, 13(1), 82-88.
- Lessart-Hébert, M., Goyette, G., & Boutin, G. (2001). *La recherche qualitative, fondements et pratiques (2e édition)*. Montréal : Éditions nouvelles.
- Lomas, J. (1993). Retailing Research : Increasing the Role of Evidence in Clinical Services for Childbirth. *The Milbank Quarterly*, 71(3), 439-475.
- Lomas, J. (2000). Using 'linkage and exchange' to move research into policy at a Canadian foundation. *Health Affairs*, 19(3), 236-240.
- Margolis, L. H., & Runyan, C. W. (1998). Understanding and reducing barriers to collaboration by academics with agencies and community organizations : a commentary. *Injury Prevention*, 4, 132-134.
- McAneney, H., McCann, J. F., Prior, L., Wilde, J., & Keea, F. (2010). Translating evidence into practice : A shared priority in public health? *Social Science & Medicine*, 70, 1492-1500.

- McWilliam, C. L., Kothari, A., Ward-Griffin, C., Forbes, D., Leipert, B. Et al., (2009). Evolving the theory and praxis of knowledge translation through social interaction : a social phenomenological study. *Implementation Science*, 4:26.
- McWilliam, C. L., Desai, K., & Greig, B. (1997). Bridging Town and Gown : Building Research Partnerships Between Community-Based Professional Providers and Academia. *Journal of Professional Nursing*, 13(5), 307-315.
- Meijers, J., Janssen, M. A. P., Cummings, G. G., Wallin, L., Estabrooks, C. A., & Halfens, R. Y. G. (2006). Assessing the relationship between contextual factors and research utilization in nursing : systematic literature review. *Journal of Advanced Nursing*, 55(5), 622–635.
- Merzel, C., Burrus, G., Davis, J., Moses, N., Rumley, S., & Walters D. (2006). Developing and Sustaining Community--Academic Partnerships : Lessons From Downstate New York Healthy Start. *Health Promot. Pract.*, 8(4), 375-383.
- Miles, M.B., & Huberman, A.M. (1994) *Qualitative Data Analysis : An Expanded Sourcebook (2nd edition)*. Thousand Oaks, London, New Delhi : Sage Publications.
- Milton, P. (2000) Mind the gap! translating practice problems into research questions in an evaluation of a welfare programme. *European Journal of Social Work*, 3(1), 25-28.
- Mohrman, W., & Shani, A.B. (2008).The multiple voices of collaboration: A critical reflection. In A.B. Shani, S.A. Mohrman, W. Pasmore, B.A. Stymne, N. Adler (Eds), *Handbook of Collaborative Management Research* (pp.531 – 538). Sage; Thousand Oaks, CA.
- Mulroy, E. A. (2008). University community partnerships that promote evidence-based macro practice. *Journal of evidence-based social work*, 5(3-4), 497-517.
- Nutley, S.M., Walter, I. & Davies, H.T.O. (2007). *Using Evidence : How research can improve public services*. Bristol : The Policy Press.
- Nutley, S., & Davies, H. (2001). Developing organizational learning in the NHS. *Medical Education*, 35, 35-42.
- Ouimet, M., Landry, R., Amara, N., & Belkhdj, O. (2006). What factors induce health care decision-makers to use clinical guidelines? Evidence from provincial health ministries, regional health authorities and hospitals in Canada. *Social Science & Medicine*, 62, 964-976.
- Orlandi, M. A. (1996). Health promotion technology transfer : Organizational perspectives. *Canadian Journal of Public Health*, 87, 28-33.
- Palinkas, L. A., Aarons, G. A., Chorpita, B. F., Hoagwood, K., Landsverk, J., & Weisz, J. R. (2009). Cultural Exchange and the Implementation of Evidence-Based Practices : Two Case Studies. *Research on Social Work Practice*, 19(5), 602-612.
- Palinkas, L. A., Schoenwald, S. K., Hoagwood, K., Landsverk, J., Chorpita, B. F., & Weisz, J. R. (2008). An Ethnographic Study of Implementation of Evidence-Based Treatments in Child Mental Health : First Steps. *Psychiatric services*, 59(7), 738-746.

- Patton, M. (2002). *Qualitative research and evaluation methods (3rd edition)*. Thousand Oaks, CA: Sage Publications.
- Pittman, P., Almeida, C. (2000). Cross-sector learning among researchers and policy-makers : the search for new strategies to enable use of research results. *Cad. Saúde Pública*, 22, 97-108.
- Power, T. J., Blom-Hoffman, J., Clarke, A. T., Rilet-Tillman, T. C., Kelleher, C., & Manz, P. H. (2005). Reconceptualizing intervention integrity : a partnership-based framework for linking research with practice. *Psychology in the Schools*, 42(5), 495-507.
- Proctor, E. K., Knudsen, K. J., Fedoravicius, N., Hovmand, P., Rosen, A., & Perron, B. (2007). Implementation of evidence-based practice in community behavioral health : Agency director perspectives. *Administration and Policy in Mental Health and Mental Health Services Research*, 34(5), 479-488.
- Rogers, E. M. (1995). *Diffusion of innovations*. New York : Free Press.
- Rogers, E. M. (2003). *Diffusion of innovations*. New York : Free Press.
- Ross, S., Lavis, J., Rodriguez, C., Woodside, J., & Denis, J. L. (2003). Partnership Experiences : Involving Decision-Makers in the Research Process. *Journal of Health Services Research and Policy*, 8(S2), 26-34.
- Rich, R. F. (1997). Measuring knowledge utilization : Processes and outcomes. *Knowledge and Policy : The International Journal of Knowledge Transfer and Utilization*, 10(3), 11-24.
- Rycroft-Malone, J. (2008). Evidence-informed practice : from individual to context. *Journal of Nursing Management*, 16, 404-408.
- Rycroft-Malone, J., Kitson, A., Harvey, G., McCormack, B., Seers, K., Titchen, A., (2002). Ingredients for change : revisiting a conceptual framework. *Quality and Safety in Health Care*, 11(2), 174.
- Savard, S., Turcotte, D., Beaudoin, A. (2003). Le partenariat et les organisations sociosanitaires du secteur de l'enfance, de la famille et de la jeunesse : une analyse stratégique. *Nouvelles pratiques sociales*, 16(2), 160-177.
- Smith, D. B. (2003). Research collaboration with community organizations : A case example. *Families in Society*, 84(1), 75-79.
- Suter, E., Vanderheyden, L. C., Trojan, L. S., Verhoef, M. J., & Armitage, G. D. (2007). How important is research-based practice to chiropractors and massage therapists. *Journal of Manipulative and Physiological Therapeutics*, 30(2), 109-115.
- Stokols, D. (2006). Toward a Science of Transdisciplinary Action Research. *Am J Community Psychol*, 38, 63-77.
- Tardif, M., Zourhlal, A., (2005). Enjeux et difficultés de la diffusion de la recherche sur l'enseignement entre les milieux scolaires et universitaires. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 38(4), 79-98.
- Thompson, L. S., Story, M., & Butler, G. (2002). A Collaboration Model for Enhanced Community Participation. *Policy, Politics, & Nursing Practice*, 3(3), 264-273.

- Tribble, D. S.-C., Lane, J., Boyer, G., Aubé, D., & Blackburn, F., Brassard, C. Et al., (2008). *Le cadre de référence "trans action" en transfert des connaissances*. Sherbrooke, Québec.
- Trocme, N., Esposito, T., Laurendeau, C., Thomson, W., & Milne, L. (2009). La mobilisation des connaissances en protection de l'enfance. *Criminologie*, 42(1), 33-59.
- Turcotte, D., Lamonde, G., & Beaudoin, A. (2009). Evaluation of an In-Service Training Program for Child Welfare Practitioners. *Research on Social Work Practice* 19(31), 31-41.
- Vingilis, E., Mitchell, B., Hartford, K. Lent, B., Schrecker, T., Bishop, J. (2003). Integrating Knowledge Generation with Knowledge Diffusion and Utilization. *Revue canadienne de santé publique*, 94(6), 468-471.
- Walter, I., Davies, H., & Nutley, S. (2003). Increasing research impact through partnerships : evidence from outside health care. *Journal of Health Services Research & Policy*, 8(2), 58-61.
- Weiss, E. S., Anderson, R. M., & Lasker, R. D. (2002). Making the Most of Collaboration : Exploring the Relationship Between Partnership Synergy and Partnership Functioning. *Health Educ Behav* 29(6), 683-698.
- Welsh, I. & Lyons, C.M. (2001). Evidence-based care and the case for intuition and tacit knowledge in clinical assessment and decision making in mental health nursing practice : an empirical contribution to the debate. *Journal of Psychiatric and Mental Health Nursing*, 8, 299-305.
- Werr, A., & Stjernberg, T. (2003). Exploring management consulting firms as knowledge systems. *Organization Studies*, 24(6), 881-908.
- Yin, R. (2009). *Case study research : Design and method (4rd edition)*. Thousand Oaks, CA : Sage.
- Zohar, D. (2002). The Effects of Leadership Dimensions, Safety Climate, and Assigned Priorities on Minor Injuries in Work Groups. *Journal of Organizational Behavior*, 23, 75-92.

ANNEXE 1. QUESTIONNAIRE



CHAIRE

**d'étude sur l'application
des connaissances
dans le domaine des jeunes
et des familles en difficulté**
UQÀM

Modélisation des déterminants et des retombées de l'application des connaissances issues de la recherche psychosociale : partie III étude de validation

Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC)
En collaboration avec

François Chagnon, Ph.D.
Titulaire de la Chaire d'étude CJM-IU-UQÀM sur l'application des connaissances
dans le secteur des jeunes et des familles en difficulté

Marie-Joëlle Gervais, Cand. Ph.D
Associée à la Chaire d'étude CJM-IU-UQÀM sur l'application des connaissances
dans le secteur des jeunes et des familles en difficulté

Ce projet vise à soutenir le FQRSC dans le développement de sa vision de l'utilisation des connaissances et de ses retombées dans le secteur psychosocial. Au printemps 2009,

une première étude, menée auprès de N = 39 équipes de recherche subventionnées par le FQRSC, a permis de proposer une modélisation préliminaire des déterminants, des stratégies et des retombées de l'utilisation des connaissances issues de la recherche psychosociale. Ce troisième volet de l'étude vise maintenant à généraliser cette première modélisation à d'autres secteurs de recherche subventionnés par le FQRSC, tout en portant une attention particulière au rôle des relations entre les chercheurs et les utilisateurs dans le processus d'application des connaissances et ses retombées.

En se fondant sur le point de vue d'équipes de recherche qui ont une longue expérience de partenariat avec les milieux de pratique, la présente étude vise deux objectifs principaux. D'abord, nous souhaitons examiner dans quelle mesure la modélisation réalisée lors des premières phases de l'étude peut être généralisée à d'autres secteurs de recherche. Ensuite, nous voulons mieux comprendre le rôle du partenariat et des relations entre chercheurs et partenaires de la pratique dans le processus d'utilisation des connaissances et ses retombées.

Le FQRSC sollicite la participation de votre équipe de recherche afin (1) d'identifier et de donner accès à des documents ou autres sources d'information (2) de participer à une entrevue d'une durée maximale de **1:30 heures**.

L'entrevue comprend quatre parties qui nous permettront de mieux comprendre

- (1) Comment votre équipe de recherche conçoit l'**utilisation des connaissances**
- (2) Comment votre équipe de recherche conçoit les **éléments prioritaires** sur lesquels il faut miser afin de favoriser l'utilisation des connaissances
- (3) Comment votre équipe de recherche conçoit les **retombées** de l'utilisation des connaissances
- (4) Comment votre équipe de recherche conçoit le rôle des **relations recherche-pratique** et du **partenariat** afin de favoriser l'utilisation des connaissances et l'atteinte de retombées

Vous répondrez aux questions selon vos connaissances et votre perception. Bien entendu, il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Étant donné que l'*entrevue sera enregistrée*, soyez assuré que les informations recueillies lors de l'entrevue resteront confidentielles et seront dénominalisées lors de la rédaction du rapport final.

Conception de l'application des connaissances par l'équipe de recherche

Dans le contexte de cette recherche, le terme *utilisation des connaissances*, fait référence au processus par lequel les résultats produits par une équipe de recherche sont utilisés dans les milieux de pratique.

De nombreux synonymes sont utilisés par les chercheurs et les milieux de pratique afin de **nommer** ce processus, tels que *l'échange des connaissances*, *transfert des connaissances*, *dissémination des connaissances*, *application des connaissances*, *pratique basée sur les données probantes*, etc.

Il existe également plusieurs façons de **concevoir** comment l'utilisation des connaissances se produit. Certains conçoivent l'utilisation des connaissances comme un processus très linéaire où les connaissances produites et diffusées par une équipe de recherche sont utilisées par les milieux de pratique, sans que celles-ci nécessitent des efforts d'adaptation quant aux contenus ou aux formats. D'autres parlent plutôt d'un processus où les chercheurs doivent adapter les données de recherches produites afin qu'elles correspondent aux besoins des milieux de pratique. Enfin, certaines personnes conçoivent l'utilisation des connaissances comme un processus de recherche en partenariat, qui se caractérise par des échanges soutenus entre les milieux de recherche et les milieux de pratique afin de développer et appliquer les connaissances.

- A) Quelle importance accordez-vous au sein de votre équipe de recherche à la réalisation d'activités visant à soutenir l'utilisation des connaissances?
- B) Au sein de votre équipe de recherche, quel terme utilisez-vous afin de nommer ce que nous appelons « *utilisation des connaissances* »?
- C) Pourriez-vous nous décrire comment votre équipe de recherche conçoit l'utilisation des connaissances? Quelle est la vision de votre équipe de recherche de l'utilisation des connaissances?

Conception des éléments favorisant l'utilisation des connaissances par l'équipe de recherche

Les équipes de recherche voulant favoriser l'utilisation des connaissances peuvent mettre en place une panoplie de **stratégies**. Ces stratégies misent généralement sur des **éléments clés** (déterminants) afin de favoriser l'utilisation des résultats de recherche dans les milieux de pratique.

- D) Sur quelles stratégies votre équipe de recherche mise-t-elle afin de favoriser l'utilisation des connaissances?
- a. Comment votre équipe de recherche est-elle arrivée à choisir ces stratégies?
 - b. Comment votre équipe de recherche met-elle ces stratégies en place?
- E) Quels sont les éléments clés (déterminants) sur lesquels votre équipe de recherche mise afin de favoriser l'utilisation des connaissances?

Conception des retombées de l'application des connaissances par l'équipe de recherche

Les retombées de l'utilisation des connaissances peuvent se manifester différemment selon les **cibles visées**, telles que les cliniciens, les chercheurs, l'organisation, les clients, les partenaires, les communautés, etc. Par exemple, les retombées au sein d'une organisation peuvent résulter en des changements d'orientations ou de politiques. En contrepartie, ces retombées pourraient se manifester par des changements dans les connaissances et les pratiques chez les intervenants.

Les retombées engendrées de l'utilisation des connaissances peuvent également différer dans le **temps**. Ainsi, on peut supposer que les retombées obtenues à *court* terme pourraient différer de celles qui se produiront à *moyen* terme ou encore à *long* terme.

- F) Quelles retombées votre équipe de recherche veut-elle atteindre suite à la mise en place de stratégies visant la production et l'utilisation des connaissances?
- G) Pouvez-vous donner des exemples concrets des retombées que votre équipe de recherche a observées suite à la production et l'utilisation des connaissances?
- H) Dans un monde idéal, quelles seraient les retombées optimales de l'utilisation des connaissances, telles que visées par votre équipe de recherche?

Conception du lien entre la relation recherche-pratique, l'application des connaissances et l'atteinte de retombées

Les équipes de recherche voulant favoriser l'utilisation des connaissances et l'atteinte de retombées peuvent miser sur une multitude de déterminants dont la mise en place de **relations continues et de qualité entre les chercheurs et les partenaires de la pratique**. Bien que les relations entre la recherche et les partenaires puissent prendre plusieurs formes, certaines équipes misent sur la **recherche en partenariat**. La recherche en partenariat suppose une collaboration étroite entre l'équipe de chercheurs et les partenaires à travers les étapes de production, interprétation et diffusion des données d'une recherche.

- I) Quelle importance votre équipe accorde-t-elle aux activités suivantes afin de favoriser l'utilisation des connaissances et l'atteinte de retombées :
- l'établissement de relations continues et de qualité entre la recherche et les partenaires de la pratique?
 - la mise en place de recherche en partenariat?
- J) Comment les relations entre les partenaires de la recherche et de la pratique influencent-elles le processus d'utilisation des connaissances et l'atteinte de retombées. De façon plus spécifique, quelle est l'influence :
- de la qualité des relations entre les chercheurs et les partenaires de la pratique sur le processus d'utilisation des connaissances et l'atteinte de retombées?
 - des mécanismes structurels (tels les activités, les ressources, les lieux et mécanismes d'échange entre les partenaires) sur le processus d'utilisation des connaissances et l'atteinte de retombées?
 - au plan cognitif, du partage d'un langage, d'une vision et de cadres de référence communs entre les chercheurs et les partenaires de la recherche sur le processus d'utilisation des connaissances et l'atteinte de retombées?
- K) Outre les éléments d'ordre relationnel, structurel et cognitif mentionnés précédemment, d'autres éléments sont-ils en cause dans l'établissement de relations continues et de qualité entre la recherche et les partenaires de la pratique?
- Comment ces éléments influencent-ils le processus d'utilisation des connaissances et l'atteinte de retombées?

ANNEXE 2. DESCRIPTION DES TERMES UTILISÉS PAR SECTEURS

Termes	Groupe A ⁴	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Somme (nombre de mention)
Transfert des connaissances	3/6 (50%)	4/7 (57%)	2/8 (25%)	3/7 (42%)	12
Diffusion des connaissances	3/6 (50%)	1/7 (14%)	2/8 (25%)	2/7 (28%)	8
Valorisation des connaissances	2/6 (33%)	1/7 (14%)	2/8 (25%)	0/7 (0%)	5
Termes pas importants	0/6 (0%)	1/7 (14%)	1/8 (13%)	1/7 (14%)	3
Échange des connaissances	1/6 (17%)	0/7 (0%)	1/8 (13%)	0/7 (0%)	2
Mobilisation des connaissances	0/6 (0%)	0/7 (0%)	2/8 (25%)	0/7 (0%)	2
Application des connaissances	0/6 (0%)	1/7 (14%)	1/8 (13%)	0/7 (0%)	2
Partage des connaissances	0/6 (0%)	2/7 (28%)	0/8 (0%)	0/7 (0%)	2
Appropriation des connaissances	0/6 (0%)	0/7 (0%)	1/8 (13%)	0/7 (0%)	1
Collaboration	0/6 (0%)	0/7 (0%)	0/8 (0%)	1/7 (14%)	1
Dissémination des connaissances	1/6 (17%)	0/7 (0%)	0/8 (0%)	0/7 (0%)	1
Réinvestissement des connaissances	0/6 (0%)	1/7 (14%)	0/8 (0%)	0/7 (0%)	1
Traduction des connaissances	0/6 (0%)	0/7 (0%)	1/8 (13%)	0/7 (0%)	1
Somme (nombre de mention)	10/6	11/7	13/8	7/7	41/28

⁴ **Groupe A** : Arts, culture et philosophie (N=6); **Groupe B** : Domaine psychosocial (N=7); **Groupe C** : Éducation, langues et communication (N=8); **Groupe D** : Économie, gestion et gouvernance (N=7)

ANNEXE 3. DESCRIPTION DES DÉTERMINANTS PAR SECTEURS

Déterminants	Définitions	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Total
Contexte social et politique		4/6 (66%)	7/7 (100%)	6/8 (75%)	4/7 (57%)	21/28 (75%)
Valorisation/Financement	Valorisation/financement des institutions, bailleurs de fonds	1/6 (17%)	7/7 (100%)	5/8 (63%)	3/7 (43%)	16/28 (57%)
Ressources pour la diffusion	Médias/centres de transfert pour diffuser les connaissances	4/6 (66%)	3/7 (43%)	2/8 (25%)	3/7 (43%)	12/28 (43%)
Mobilisation des organisations		0/6 (0%)	4/7 (57%)	6/8 (75%)	1/7 (14%)	11/28 (39%)
Culture organisationnelle et leadership	Motivation et réceptivité, ouverture au changement; leadership/vision de l'organisation; définition claire des rôles et mandats de chacun des acteurs	0/6 (0%)	4/7 (57%)	6/8 (75%)	1/7 (14%)	11/28 (39%)
Planification des ressources	Ressources matérielles, financières, dégageant du personnel; structuration des apprentissages ; augmentation de l'accès aux connaissances	0/6 (0%)	4/7 (57%)	4/8 (50%)	0/7 (0%)	8/28 (29%)
Capacité des partenaires		3/6 (50%)	3/7 (43%)	4/8 (50%)	2/7 (29%)	12/28 (43%)
Habilités	Évaluation des connaissances en fonction des besoins	1/6 (17%)	2/7 (29%)	4/8 (50%)	1/7 (14%)	8/28 (29%)
Réceptivité	Avantages perçus; sentiment de compétence	3/6 (50%)	3/7 (43%)	4/8 (50%)	1/7 (14%)	11/28 (39%)
Mobilisation équipe recherche		4/6 (66%)	6/7 (86%)	7/8 (88%)	6/7 (86%)	23/28 (82%)
Adéquation des ressources	Financières, humaines, temps, structurelles ; cadre réflexif	4/6 (66%)	6/7 (86%)	7/8 (88%)	6/7 (86%)	23/28 (82%)
Capacité des chercheurs		4/6 (66%)	7/7 (100%)	7/8 (88%)	6/7 (86%)	24/28 (86%)
Habilités/ouverture	Importance accordée à l'application des connaissances; habiletés de produire des connaissances adaptées	4/6 (66%)	7/7 (100%)	5/8 (63%)	4/7 (57%)	20/28 (71%)
Efforts diffusion/adaptation	Efforts de diffusion et d'adaptation des connaissances en fonction des différents milieux de pratique	4/6 (66%)	7/7 (100%)	6/8 (75%)	6/7 (86%)	23/28 (82%)
Relations chercheurs/partenaires		6/6 (100%)	5/7 (71%)	7/8 (88%)	5/7 (71%)	23/28 (82%)
Structure des relations	Fréquence des échanges (formels, informels) ; mise en place de lieux permettant les échanges ; formalisation	6/6 (100%)	5/7 (71%)	7/8 (88%)	5/7 (71%)	23/28 (82%)
Attributs des connaissances		5/6 (83%)	7/7 (100%)	7/8 (88%)	7/7 (100%)	26/28 (93%)
Pertinence des connaissances	Adéquation avec besoins, pratiques, valeurs des praticiens	4/6 (66%)	7/7 (100%)	6/8 (75%)	7/7 (100%)	24/28 (86%)
Adaptabilité des formats	Présentations adaptées aux types d'utilisateurs visés	5/6 (83%)	4/7 (57%)	7/8 (88%)	6/7 (86%)	22/28 (79%)
Délais de production et diffusion	Moment adapté pour produire/diffuser les connaissances	1/6 (17%)	1/7 (14%)	3/8 (38%)	0/7 (0%)	5/28 (18%)
Validité méthodologique	Crédibilité scientifique; représentativité clinique	4/6 (66%)	5/7 (71%)	5/8 (63%)	3/7 (43%)	17/28 (61%)

ANNEXE 4. DESCRIPTION DES STRATÉGIES PAR SECTEURS

Stratégies	Définitions	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Total
<i>Stratégies de dissémination</i>		6/6 (100%)	7/7 (100%)	8/8 (100%)	7/7 (100%)	28/28 (100%)
Colloques, journées d'étude, congrès scientifiques, etc.	Activités au cours desquelles les chercheurs présentent les résultats de leurs recherches à des publics ciblées					
Production de synthèses, bulletins d'information, etc.,	Diffusion de résultats de recherche vulgarisés sur le web ou sous forme écrite afin de rejoindre les milieux de pratique					
Publications scientifiques	Publications d'articles scientifiques, présentations dans des congrès scientifiques					
Cours ; formations magistrales ; supervision d'étudiants	Cours ; formations magistrales portant sur des thèmes de recherche ; supervision d'étudiants aux cycles supérieurs					
<i>Stratégies de résolution de problème</i>		5/6 (83%)	5/7 (71%)	5/8 (63%)	4/7 (57%)	19/28 (67%)
Consultations auprès des partenaires	Consultations auprès des partenaires pour connaître leurs besoins en matière de connaissances à produire et cibler les stratégies les plus appropriées pour répondre à ces besoins					
Comités de développement	Mécanismes permettant la participation des partenaires du milieu de pratique et de la recherche dans la définition de la programmation de recherche					
<i>Stratégies interactionnistes</i>		4/6 (66%)	6/7 (86%)	7/8 (88%)	6/7 (86%)	23/28 (82%)
Séminaires interactifs	Activités interactives permettant les échanges entre chercheurs, étudiants et les milieux de pratique					
Groupes de travail	Participation de chercheurs, praticiens et décideurs à des groupes de travail en lien avec des thèmes couverts par l'équipe de recherche et dédiés à la prise de décision					
Formations « contextualisées »	Formations misant sur des échanges continus entre chercheurs et milieux de pratique permettant aux praticiens d'avoir une rétroaction continue sur leur performance					
<i>Stratégies de co-construction</i>		1/6 (17%)	5/7 (71%)	5/8 (63%)	2/7 (29%)	13/28 (46%)
Projets de recherche	Co-développés par les chercheurs et les milieux de pratique					
Séminaires	Co-développés par les chercheurs et les milieux de pratique					

ANNEXE 5. DESCRIPTION DES STRATÉGIES PAR PROJETS

Types de stratégies	Projets																												Somme	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28		
Dissémination	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	28/28	
Résolution de problèmes		x	x	x	x		x		x		x	x	x			x	x		x	x		x		x	x	x	x	x	19/28	
Interactionnistes	x	x	x	x	x	x	x	x		x	x	x	x	x	x	x			x	x	x	x		x			x	x	23/28	
Co-construction	x		x	x			x	x				x	x		x		x		x		x							x	x	13/28
Somme	3	3	4	4	3	2	4	3	2	2	3	4	4	2	3	3	4	1	4	3	3	3	1	3	2	2	4	4		

ANNEXE 6. DESCRIPTION DES RETOMBÉES PAR SECTEURS

Retombées concordantes avec le cadre de l'ACSS (2009)	Définitions	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Total
Développement de nouveaux savoirs	Création de nouveaux termes, concepts et méthodes de recherche	6/6 (100%)	7/7 (100%)	8/8 (100%)	7/7 (100%)	28/28 (100%)
Contribution aux publications scientifiques	Articles publiés dans des revues savantes, livres, essais, thèses de doctorat, etc.	6/6 (100%)	7/7 (100%)	8/8 (100%)	7/7 (100%)	28/28 (100%)
Capacités de recherche	Nouvelles structures de recherche; augmentation des ressources des équipes de recherche	5/6 (83%)	4/7 (57%)	7/8 (88%)	5/7 (71%)	21/28 (75%)
Développement de nouveaux champs d'expertise	Développement de nouveaux domaines d'expertise chez les chercheurs	6/6 (100%)	5/7 (71%)	7/8 (88%)	6/7 (86%)	24/28 (86%)
Développement de réseaux de recherche	Augmentation du nombre de partenaires; augmentation de la visibilité des travaux de recherche; nouvelles équipes de recherche dans un secteur	6/6 (100%)	6/7 (86%)	4/8 (50%)	5/7 (71%)	21/28 (75%)
Élaboration de meilleures pratiques	Élaboration de lignes directrices et de cadres réflexifs	4/6 (66%)	7/7 (100%)	6/8 (75%)	6/7 (86%)	23/28 (82%)
Augmentation de l'influence politique	Influence sur les politiques sociales	2/6 (33%)	5/7 (71%)	8/8 (100%)	7/7 (100%)	22/28 (79%)
Qualité des pratiques	Changements de pratique; augmentation de l'efficacité des pratiques des milieux universitaires et partenaires	3/6 (50%)	7/7 (100%)	7/8 (88%)	5/7 (71%)	22/28 (79%)
Qualité de l'organisation de services	Augmentation de l'accès aux ressources, services mieux adaptés à la population	1/6 (17%)	6/7 (86%)	5/8 (63%)	3/7 (43%)	15/28 (54%)
Changement dans les attitudes et comportements de la population	Changements des attitudes ou comportements de la population par rapport à une problématique sociale	2/6 (33%)	2/7 (29%)	5/8 (63%)	1/7 (14%)	10/28 (36%)
Augmentation du bien-être de la population	Meilleure intégration des groupes marginaux; augmentation de la qualité de vie	2/6 (33%)	3/7 (43%)	3/8 (38%)	2/7 (29%)	10/28 (36%)
Avantages économiques	Diminution des coûts liés aux services sociaux; commercialisation	2/6 (33%)	1/7 (14%)	0/8 (0%)	1/7 (14%)	4/28 (14%)

ANNEXE 7. DESCRIPTION DES RETOMBÉES PAR SECTEURS

Retombées autres que celles du cadre de l'ACSS (2009)	Définitions	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D	Total
Autres		6/6 (100%)	6/7 (86%)	7/8 (88%)	6/7 (86%)	25/28 (89%)
Avantages pour l'équipe de recherche	Ajustement des méthodes de recherche ; accès à l'expertise et aux ressources des partenaires ; augmentation de la crédibilité ; qualité des cours académiques ; acquisition d'habiletés de communication et négociation	4/6 (66%)	5/7 (71%)	6/8 (75%)	3/7 (43%)	18/28 (64%)
Augmentation de la crédibilité des milieux partenaires	Augmentation de la crédibilité ; notoriété au plan politique des partenaires	1/6 (17%)	1/7 (14%)	1/8 (13%)	1/7 (14%)	4/28 (14%)
Rapprochement chercheurs / partenaires	Augmentation du respect ; compréhension des structures, contraintes et compétences de chacun	2/6 (33%)	5/7 (71%)	7/8 (88%)	6/7 (86%)	20/28 (71%)
Valorisation des savoirs d'expérience/ autonomisation des partenaires	Émergence, codification et intégration des savoirs d'expérience dans le processus de recherche; fierté des partenaires et reconnaissance de leurs expertises	3/6 (50%)	2/7 (29%)	4/8 (50%)	1/7 (14%)	10/28 (36%)
Développement d'une culture réflexive	Développement d'une capacité à réfléchir sur l'efficacité et la qualité des pratiques	1/6 (17%)	5/7 (71%)	6/8 (75%)	3/7 (29%)	15/28 (54%)
Changements dans la conception des problèmes sociaux	Reconnaissance de l'importance d'un problème social; changements des mentalités au sein de la société	5/6 (83%)	5/7 (71%)	3/8 (38%)	6/7 (86%)	19/28 (68%)

ANNEXE 8. DISTRIBUTION DES N=28 PROJETS DE RECHERCHE SELON LE SCORE DE PARTENARIAT OBTENU

Équipes	Importance du partenariat	Présence de partenaires	Implication des partenaires	Somme
9	1	1	1	3
10	1	2	1	4
12	2	1	1	4
14	1	2	1	4
15	2	1	1	4
17	2	1	1	4
25	1	2	1	4
2	2	2	1	5
21	2	2	1	5
22	3	1	1	5
5	2	2	1	5
8	2	2	1	5
11	2	2	2	6
24	3	2	1	6
19	3	2	2	7
20	3	2	2	7
26	3	2	2	7
23	3	3	2	8
4	3	3	2	8
28	3	3	2	8
13	3	3	3	9
16	3	3	3	9
18	3	3	3	9
27	3	3	3	9
3	3	3	3	9
6	3	3	3	9
7	3	3	3	9
1	3	3	3	9

ANNEXE 9. COMPARATIF PARTENARIAT FORT (N=14) VS FAIBLE (N=14)

	Partenariat fort (N=14)	Partenariat faible (N=14)
Déterminants		
Contexte social et politique	12/14 (86%)	9/14 (64%)
Valorisation/Financement	9/14 (64%)	7/14 (50%)
Ressources pour la diffusion	5/14 (36%)	7/14 (50%)
Mobilisation des organisations	9/14 (64%)	2/14 (14%)
Culture organisationnelle et leadership	9/14 (64%)	2/14 (14%)
Planification des ressources	6/14 (43%)	2/14 (14%)
Capacité des partenaires	5/14 (36%)	7/14 (50%)
Habilités	4/14 (29%)	4/14 (29%)
Réceptivité	5/14 (36%)	6/14 (43%)
Mobilisation équipe recherche	12/14 (86%)	11/14 (79%)
Adéquation des ressources	12/14 (86%)	11/14 (79%)
Capacité des chercheurs	13/14 (93%)	11/14 (79%)
Habilités/ouverture	11/14 (79%)	9/14 (64%)
Efforts diffusion/adaptation	13/14 (93%)	10/14 (71%)
Relations chercheurs/partenaires	13/14 (93%)	10/14 (71%)
Structure des relations	13/14 (93%)	10/14 (71%)
Attributs des connaissances	13/14 (93%)	13/14 (93%)
Pertinence des connaissances	12/14 (86%)	12/14 (86%)
Adaptabilité des formats	11/14 (79%)	11/14 (79%)
Délais de production et diffusion	4/14 (29%)	1/14 (7%)
Validité méthodologique	7/14 (50%)	10/14 (71%)
Stratégies		
Dissémination	14/14 (100%)	14/14 (100%)
Résolution de problème	10/14 (71%)	9/14 (64%)
Interactionniste	13/14 (93%)	10/14 (71%)
Co-construction	11/14 (79%)	2/14 (14%)

ANNEXE 9. (SUITE). COMPARATIF PARTENARIAT FORT (N=14) VS FAIBLE (N=14)

Retombées	Partenariat fort (N=14)	Partenariat faible (N=14)
Concordantes avec le cadre de l'ACSS		
Développement de nouveaux savoirs	14/14 (100%)	14/14 (100%)
Contribution aux publications scientifiques	14/14 (100%)	14/14 (100%)
Capacités de recherche	11/14 (79%)	10/14 (71%)
Développement de nouveaux champs d'expertise	11/14 (79%)	13/14 (93%)
Développement de réseaux de recherche	8/14 (57%)	13/14 (93%)
Élaboration de meilleures pratiques	13/14 (93%)	10/14 (71%)
Augmentation de l'influence politique	12/14 (86%)	10/14 (71%)
Qualité des pratiques	13/14 (93%)	9/14 (64%)
Qualité de l'organisation de services	11/14 (79%)	4/14 (29%)
Changement dans attitudes/comportements population	5/14 (36%)	5/14 (36%)
Augmentation du bien-être de la population	7/14 (50%)	3/14 (21%)
Avantages économiques	2/14 (14%)	2/14 (14%)
Autres	14/14 (100%)	11/14 (79%)
Avantages pour l'équipe de recherche	13/14 (93%)	5/14 (36%)
Augmentation de la crédibilité des milieux partenaires	3/14 (21%)	1/14 (7%)
Rapprochement entre chercheurs et partenaires	14/14 (100%)	6/14 (43%)
Valorisation savoirs d'expérience/ autonomisation	7/14 (50%)	3/14 (21%)
Développement d'une culture réflexive	13/14 (93%)	2/14 (14%)
Changements conception des problèmes sociaux	9/14 (64%)	10/14 (71%)

ANNEXE 10. COMPARATIF DES CAS EXTRÊMES SELON LE DEGRÉ DE PARTENARIAT

	Partenariat fort (N=8)	Partenariat faible (N=7)
Déterminants		
Contexte social et politique	6/8 (75%)	4/7 (57%)
Valorisation/Financement	5/8 (63%)	4/7 (57%)
Ressources pour la diffusion	3/8 (38%)	2/7 (29%)
Mobilisation des organisations	5/8 (63%)	1/7 (14%)
Culture organisationnelle et leadership	5/8 (63%)	1/7 (14%)
Planification des ressources	4/8 (50%)	1/7 (14%)
Capacité des partenaires	2/8 (25%)	4/7 (57%)
Habilités	2/8 (25%)	2/7 (29%)
Réceptivité	2/8 (25%)	3/7 (43%)
Mobilisation équipe recherche	6/8 (75%)	5/7 (71%)
Adéquation des ressources	6/8 (75%)	5/7 (71%)
Capacité des chercheurs	8/8 (100%)	5/7 (71%)
Habilités/ouverture	5/8 (63%)	3/7 (43%)
Efforts diffusion/adaptation	7/8 (88%)	7/7 (100%)
Relations chercheurs/partenaires	8/8 (100%)	6/7 (86%)
Structure des relations	8/8 (100%)	6/7 (86%)
Attributs des connaissances	7/8 (88%)	7/7 (100%)
Pertinence des connaissances	7/8 (88%)	6/7 (86%)
Adaptabilité des formats	7/8 (88%)	6/7 (86%)
Délais de production et diffusion	3/8 (38%)	0/7 (0%)
Validité méthodologique	4/8 (50%)	6/7 (86%)
Stratégies		
Dissémination	8/8 (100%)	7/7 (100%)
Résolution de problème	6/8 (75%)	4/7 (57%)
Interactionniste	8/8 (100%)	6/7 (86%)
Co-construction	7/8 (88%)	1/7 (14%)

ANNEXE 10. (SUITE). COMPARATIF DES CAS EXTRÊMES SELON LE DEGRÉ DE PARTENARIAT

Retombées	Partenariat fort (N=8)	Partenariat faible (N=7)
Concordantes avec le cadre de l'ACSS		
Développement de nouveaux savoirs	8/8 (100%)	7/7 (100%)
Contribution aux publications scientifiques	8/8 (100%)	7/7 (100%)
Capacités de recherche	8/8 (100%)	6/7 (86%)
Développement de nouveaux champs d'expertise	8/8 (100%)	6/7 (86%)
Développement de réseaux de recherche	5/8 (63%)	6/7 (86%)
Élaboration de meilleures pratiques	7/8 (88%)	5/7 (71%)
Augmentation de l'influence politique	8/8 (100%)	6/7 (86%)
Qualité des pratiques	7/8 (88%)	5/7 (71%)
Qualité de l'organisation de services	7/8 (88%)	2/7 (29%)
Changement dans attitudes/comportements population	4/8 (50%)	3/7 (43%)
Augmentation du bien-être de la population	6/8 (75%)	0/7 (0%)
Avantages économiques	0/8 (0%)	1/7 (14%)
Autres	8/8 (100%)	4/7 (57%)
Avantages pour l'équipe de recherche	4/8 (50%)	1/7 (14%)
Augmentation de la crédibilité des milieux partenaires	3/8 (38%)	0/7 (0%)
Rapprochement entre chercheurs et partenaires	5/8 (63%)	1/7 (14%)
Valorisation savoirs d'expérience/ autonomisation	3/8 (38%)	0/7 (0%)
Développement d'une culture réflexive	7/8 (88%)	0/7 (0%)
Changements conception des problèmes sociaux	5/8 (63%)	4/7 (57%)